MGR H. DELASSUS



« *Non fecit taliter omni nationi et judicia sua non manifestavit eis.* »

LA QUESTION JUIVE

1836-1921

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE



ESR

ÉDITIONS SAINT-REMI
BP 80 – 33410 CADILLAC
Tel/Fax : 05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

LA QUESTION JUIVE

NOTICE BIOGRAPHIQUE :

Mgr Henri DELASSUS

Directeur de la Semaine religieuse du diocèse de Cambrai, écrivain (Estaire 12.04.1836 — Saméon 6.10.1921). Ordonné prêtre (1862), vicaire à Valencienne Saint-Géry, Lille-Sainte-Catherine et aussitôt après Sainte-Marie-Madeleine (1872), il est nommé en 1874 chapelain de la basilique Notre-dame-de-la-Treille, qu'il ne quittera plus. Dès 1872, il collabore à la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai. Fondée en 1866, celle-ci, indépendante de l'archevêché, a son siège à Lille.

En 1874, il devient pour quarante années, propriétaire et directeur du titre et de la revue, tirant à 4.500 exemplaires. Il en assure lui-même la rédaction. Disciple de Louis de Bonald et de Joseph de Maistre, de Donoso Cortès et de Blanc de Saint-Bonnet, émule de Louis Veuillot, il fait de sa publication « *un bastion contre le libéralisme, le modernisme et toutes les formes de la conspiration antichrétienne dans le monde* » ». Bénéficiant d'une diffusion qui dépasse largement le diocèse, elle dénonce francs-maçons et démocrates chrétiens comme autant d'expressions maléfiques de l'esprit de la Révolution. L'abbé Delassus, chanoine honoraire (1882), « *ami des vérités complètes* » , tenant d'une spiritualité intransigeante, fait référence au *Syllabus* et trouve certaines de ses inspirations chez Le Play.

Il prône la restauration de la famille, défend une société basée sur la hiérarchie et l'autorité, assure que l'homme doit trouver l'expiation et le redressement dans le travail et les épreuves de la vie terrestre. Membre d'une union de la paix sociale, très lié à l'Association catholique des patrons du Nord dont il aime le paternalisme, ami de l'abbé Fichaux, il encarte le bulletin hebdomadaire des corporations dans la Semaine religieuse (1889) et dénonce les « infiltrations collectivistes » à l'intérieur du catholicisme social.

Pie X, peu après son avènement, élève Mgr Delassus à la **prélature domestique** (15 avril 1904). La cour romaine invite la Faculté de théologie de Lille à lui conférer le doctorat *ad honores*. Ce titre tout à fait inhabituel est décerné par les universitaires à l'infatigable pourfendeur du *Modernisme*. En 1911, il est promu protonotaire apostolique.

On considère aujourd'hui que ses ouvrages sont « *remplis de pressentiments de la désintégration actuelle de l'Église* ». A ses funérailles, le chanoine Bègne saluait sa carrière, faite « *de piété, de droiture et de désintéressement* », *d' un bon serviteur de Dieu, courageux défenseur de la vérité* ».

NIHIL OBSTAT :
sulis, die 9 Januarii 1911
H. Quilliet, s. th. d.
librorum censor.

IMPRIMATUR :
Cameraci, die 10 Januarii 1911
A. Massart. vic. gen.
pontificiæ domus Antistes.

Mgr Henri DELASSUS
DOCTEUR EN THÉOLOGIE

LA QUESTION JUIVE

Notes & Documents

PAGES EXTRAITES DU LIVRE

LA CONJURATION ANTICHRÉTIENNE

LA QUESTION JUIVE

NOTES & DOCUMENTS

I. — LES JUIFS

Quel rôle joue chez nous la race juive? (1)

Cette question obsède, à l'heure actuelle, tous les esprits attentifs à ce qui se passe, et soucieux de l'avenir du pays.

« Dans mon enfance, dit M. Jules Lemaître, je ne connaissais les Juifs que par la littérature, et j'étais plutôt tenté de leur attribuer quelque poésie. Je les jugeais pittoresques; j'avais pour eux la même sympathie que pour les pifferari ou les bohémiens... Je savais qu'ils avaient été fort persécutés autrefois, et cela m'attendrissait. J'étais persuadé que ce passé malheureux expliquait et excusait leurs défauts les plus voyants...

» L'admirable « France Juive », de Drumont, ne me convainquit pas entièrement. J'y voyais de belles

1. Les fils de Juda et de Benjamin, honteux sans doute des taches dont le nom juif était couvert le répudient. C'est cependant leur vrai nom. L'histoire les a nommés Juifs, *Judæi*, parce que le patriarche Juda, fils de Jacob, fut leur père et qu'ils sont les dispersés du royaume de Juda.

Les autres tribus formèrent le royaume d'Israël. Que sont devenus les Israélites, c'est-à-dire le mélange des dix tribus et des étrangers dont se composait ce royaume? On ne le sait.

lueurs, une magnifique divination d'historien; mais j'y croyais sentir l'hyperbole. A ce moment-là, d'ailleurs, j'avais quelques relations juives. Et quand j'avais à parler d'Israël dans mes feuilletons, à propos d'une pièce de théâtre ou d'un roman, je le faisais avec une extrême modération et une affectation d'impartialité. Affectation? non pas : j'étais sincère. J'avais peur d'être injuste. »

Cet état d'esprit était bien celui de la plupart des Français, il y a quelques années. Il est tout autre aujourd'hui.

« Les Juifs, c'est toujours l'académicien, Jules Lemaître qui parle, — je ne dis pas tous, mais la plupart, et en tout cas ceux que l'on voit, que l'on connaît et qui font du bruit, — sont ouvertement, depuis une dizaine d'années, les complices actifs ou même les inspirateurs et les maîtres du plus infâme régime politique et du plus offensant pour nous; de celui qui a le plus excité et dupé à la fois les appétits, qui a le plus désarmé la défense nationale et le plus odieusement persécuté l'Eglise de France. L'esprit maçonnique est, comme on sait, proprement l'esprit juif...

» Il est trop clair que, pris dans sa totalité, l'esprit juif, impliquant la haine de l'Eglise, la barbare utopie collectiviste et l'internationalisme, ne peut que nous être malfaisant.

» Peuple bizarre! Paradoxe de l'histoire! Leur patrie, n'est plus, depuis bientôt deux mille ans : et il y a je ne sais quoi en eux qui leur interdit d'en adopter sincèrement une autre et de s'y fondre. De sorte, qu'ils deviennent inquiétants et gênants pour toutes les patries. »

Pour ce qui est de la nôtre en particulier, M. Edouard Drumont ne cesse depuis quinze ans de fixer l'at-

tention de ses nombreux lecteurs sur l'influence dissolvante de cette race, étrangère à notre sol, à notre religion, à notre langue, à nos traditions, et cependant devenue chez nous prépondérante, et usant du pouvoir que nous lui avons laissé prendre pour nous corrompre dans tous les sens que ce mot peut avoir, mais surtout dans son sens étymologique, pour rompre tous les liens qui nous unissent entre nous et qui nous rattachent à nos ancêtres, en un mot pour nous dissoudre, et par là faire disparaître la France dans un avenir peu éloigné de la carte du monde.

En disant cela, nous ne sommes que l'écho du Juif lui-même. S'il est quelqu'un qui, de nos jours, a été l'un des représentants de cette race chez nous, et son organe, c'est bien Bernard Lazare. Il fut l'âme de l'affaire Dreyfus et pour l'en récompenser un monument lui a été élevé dans la ville de Nîmes, avec le concours de toutes les autorités civiles et militaires.

Il a écrit un livre intitulé : *L'antisémitisme, son histoire, ses causes.* M. Charles Maurras le résuma fidèlement en ces lignes :

« Je suis le juif. Le juif est par définition le destructeur et le parasite. Ce destructeur, ce parasite s'attaque à tous les peuples qui lui font bon accueil. Il ne se lasse pas de les désorganiser de toute manière. Quand la chrétienté lui a rouvert ses portes à la fin du Moyen âge, il a fait le protestantisme. Quand le protestantisme a paru se ranger et se modérer, il a fait la Maçonnerie. Quand le Roi de France l'a affranchi, le juif a répondu en lui coupant le cou. La nation française s'est associée à la générosité de son roi : le juif s'est attaché à ruiner tout ce qui compose cette nation. L'Europe a imité la France. Le juif s'est mis à draîner l'argent de l'Eu-

rope et à semer chez tous les peuples la révolution sociale. Enfin la France a cru désarmer la juiverie en lui confiant sa fortune et son gouvernement, son enseignement, sa magistrature, son armée, son commerce, et jusqu'au soin de la divertir; les juifs répondent en mettant leur bienfaitrice en liquidation, telle étant leur fonction naturelle et fatale... »

Est-ce à dire que nous devons vouer les Juifs à la haine du chrétien et particulièrement du Français? Dieu nous en garde!

Nous faisons nôtre la déclaration que M. Gougenot des Mousseaux a placée en tête de son livre : *Le juif, le judaïsme et la judaïsation du peuple chrétien,* pour prévenir toute fausse interprétation de sa pensée :

« Lorsqu'une qualification spéciale ne modifiera pas notre sens, le juif sera pour nous non pas un rejeton quelconque de la race de Juda, mais l'homme de l'orthodoxie pharisaïque, le fidèle des sauvages et des insociables traditions du Talmud. Nos formelles intentions sont de ne comprendre sous le nom pur et simple de juif que le *pur sectateur du Talmud.*

» Nous admettons même, et de tout cœur, jusque dans cette catégorie des purs orthodoxes, des exceptions aussi honorables et aussi nombreuses que la raison du lecteur lui permettra de le faire. »

Ce que l'on appelle aujourd'hui l'antisémitisme, c'est-à-dire l'opposition aux Juifs, à leur ambition de dominer le genre humain et aux moyens qu'ils emploient pour arriver à cet empire universel, ne doit point nous faire oublier ce qu'ils ont été non plus que ce, d'après les Saintes Ecritures, qu'ils seront un jour. Ce que M. l'abbé Mustel a bien exposé.

Choisi par Dieu, à l'origine, pour une mission magnifique à laquelle, à travers des péripéties diverses

et dramatiques malgré la dureté de sa tête et de son cœur, il resta fidèle, le peuple juif fut, pendant deux mille ans, l'espoir et l'honneur de l'humanité. Il gardait l'héritage des promesses divines, rendait témoignage au vrai Dieu, au sein de l'idolâtrie païenne, conservait ici-bas la foi, la vérité, le culte pur et substantiel du Père qui est aux cieux, l'attente et la grâce préventive du Sauveur du monde; il avait reçu de Dieu même, par le ministère des Anges, une loi sans tache, qui contenait en germe la perfection qui devait se développer par l'Evangile; ses Patriarches, ses Prophètes, ses grands Rois étaient des messagers fidèles du ciel à la terre; par la parole et l'exemple, ils maintenaient un niveau et un courant de vertu et de religion sans lequel la corruption et l'impiété auraient jeté tout le genre humain en proie à la malédiction et à la mort. Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Juda, Moïse, David, Salomon, et tant d'autres, figuraient le Messie promis, le Verbe éternel de Dieu qui devait s'incarner et devenir réellement le descendant, le fils de cette race, de cette famille, élue pour la plus grande gloire dont Dieu pouvait honorer l'humanité.

La Vierge Marie, la plus parfaite de toutes les créatures, plus pure, plus sainte, à un degré que nous ne pouvons imaginer, que tous les chœurs des Anges, l'Immaculée Mère de Dieu allait sortir de la tige de Jessé, et, en se retournant vers Abraham et sa race, pour bénir Dieu d'avoir accompli en elle les grandes choses qu'il leur avait promises, elle saluerait, dans les héroïnes qui avaient été, dans l'ancien monde, le privilège unique et merveilleux de son peuple, Débora, Judith, Esther, sans oublier Sara, Rébecca, Rachel, ni Anne, mère de Samuel, des ébauches déjà radieuses, formées, modelées, louées, chan-

tées et bénies par l'Esprit-Saint lui-même, du type sublime et ineffable de sainteté qui devait se réaliser en elle et attirer du Ciel le Verbe de Dieu dans son sein virginal.

Aussi quand des écrivains, auxquels nous voudrions pouvoir applaudir sans réserve, se laissent emporter par la passion du but qu'ils poursuivent jusqu'à jeter l'outrage à ces noms que l'Eglise et l'Esprit-Saint lui-même offrent et imposent à notre vénération, nous ne pouvons que réprouver ces blasphèmes insensés contre la Parole même et l'Inspiration de Dieu.

Jusqu'à Jésus-Christ, les Juifs ont été, en toute vérité, « le Peuple de Dieu »; en naissant de la race d'Abraham, Jésus-Christ l'a couronnée et consacrée de sa propre sainteté, et proposée, en vertu du lien indissoluble par lequel il lui est uni, au respect, aux bénédictions et à la reconnaissance de toutes les tribus de la terre et de toutes les générations humaines.

C'est donc en toute justice, et ce doit être de tout cœur que nous chantons après David : « Le Très-Haut n'a pas montré tant de prédilection pour d'autres nations, et ne leur a pas de même manifesté ses jugements. *Non fecit taliter omni nationi et judicia sua non manifestavit eis.* »

Mais, entre l'ancien temps et les temps nouveaux, le déicide a creusé un abîme que la miséricorde divine seule comblera un jour, quand la justice aura fait son œuvre.

Ici, pourtant, il faut distinguer encore.

La vraie race d'Abraham, docile et fidèle à l'esprit de la loi, en a reconnu l'accomplissement et recueilli pieusement le fruit divin. Les vrais et bons Israélites, dont la fraude n'avait pas vicié le cœur, sont venus à Celui que leurs pères attendaient et appelaient de leurs vœux. Ils sont sortis du temple quand le voile s'en est déchiré; ils sont sortis de la synagogue, quand la chaire qu'elle contenait, cessant d'être celle de Moïse, est devenue une chaire de pestilence, de mensonge et de haine. Les Apôtres, les disciples, les convertis de la Pentecôte et ceux qui, après eux, sont entrés dans le bercail du Bon Pasteur, ont été la vraie postérité d'Abraham, le père, non des blasphémateurs et des maudits, mais des croyants.

Ceux-ci, Pierre et Paul en tête, ont été les fondements de l'Eglise, les assises de la chrétienté, les pierres angulaires de la maison de Dieu qui s'élargissait pour contenir le monde entier. Ils sont nos pères dans la foi et nous descendons d'eux, non par le sang, et la chair, mais par l'esprit, par la sève de foi et de charité qui d'eux a passé en nous, quand nous avons été greffés sur cette tige dont la racine plonge dans le cœur même de Jésus. Ainsi Abraham, Moïse, David, ne sont pas plus aux Juifs rebelles que Pierre, Paul, André, Jacques, Jean et les autres apôtres; pas plus que Marie et Joseph; ils sont à nous. Le Calvaire a séparé en deux la race juive : d'une part, les disciples qui ont appelé à eux et se sont incorporé tous les chrétiens; de l'autre, les bourreaux, sur la tête desquels, selon leur vœu, est retombé le sang du Juste, les vouant à une malédiction qui durera autant que leur rébellion.

Mais cette portion maudite, qui est le Peuple Juif tel qu'il subsiste, visible et séparé de tous les autres peuples, garde, sous la malédiction et la juste vengeance de Dieu, sa force de cohésion et de résistance, souple, élastique, mais indomptable et inaltérable : il reste tel que le déicide et le juste châti-

ment de ce crime infini l'ont fait : la proie immortelle de la haine qui le ronge et l'acharne, sans repos ni trêve, à lutter de toutes ses forces et par toutes les armes contre le Sauveur qu'il a crucifié, contre le genre humain qu'il abhorre, mais surtout contre l'Eglise, héritière, à ses dépens, des bénédictions qu'il a refusées et méprisées.

Le Juif a, depuis longtemps, répudié la loi de Moïse comme il a repoussé l'Evangile. Il garde les Livres saints pour obéir, malgré lui, à un dessein miséricordieux de Dieu, qui lui a confié ce dépôt pour en rendre l'authenticité plus incontestable. Mais ce n'est pas dans la Bible qu'il puise sa foi et sa loi, c'est dans le *Talmud* que l'on peut définir le code de la haine la plus violente, la plus perfide, la plus implacable. Le *Talmud* est à l'Evangile ce que l'enfer est au ciel, ce que Satan est à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Depuis dix-huit cents ans, c'est la haine qui a inspiré, dominé ce peuple, le plus tenace, le plus incompressible des peuples. Sa haine a pris toutes les formes, s'est dissimulée et infiltrée, avec une habileté égale à sa constance, dans toutes les révoltes de l'esprit humain contre Dieu, son Christ et son Eglise. Le Judaïsme s'est introduit, au commencement, dans l'Eglise même, pour y porter le trouble, la division et l'hérésie. Ce fut l'œuvre de Simon le Mage, des Gnostiques, de Manès et de ses adhérents ou de ses émules. Plus tard, le Juif favorise, quand il n'inspire pas, toutes les hérésies; plus on étudiera de près son action, plus on le verra mêlé à toute résistance contre l'Esprit de Dieu.

Au moyen âge, le Juif trahit les chrétiens au profit des Mahométans, qui pourtant le méprisent et le maltraitent, en Espagne comme en Orient; il est

avec les Albigeois contre les catholiques, comme il sera avec les protestants, comme il est avec les libres-penseurs, les Jacobins, les socialistes et les francs-maçons; comme il est aujourd'hui avec les nihilistes en Russie. Il est, comme le vautour, sur tous les champs de bataille, non pour se battre, mais pour se rassasier du carnage.

Cependant l'Eglise a toujours protégé le Juif contre les indignations légitimes, mais excessives, des peuples qu'il avait exploités, trompés ou trahis. Elle savait tout ce qu'il trame incessamment contre la foi et contre les fidèles. Le Juif cabaliste, le Juif de la magie noire lui était connu comme le Juif usurier, espion et félon. Mais elle n'a pas oublié l'antique gloire, elle attend la conversion promise de ce peuple, dans lequel elle honore, malgré tout, les débris de ce qui fut la nation choisie, le peuple de Dieu.

Toutefois elle est une mère prudente, et la règle qui inspirait sa conduite et sa législation à l'égard des Juifs était celle-ci : Il faut leur laisser la vie et la sécurité, mais il faut empêcher qu'ils prennent aucun empire sur les chrétiens.

Si cette législation, si sage, n'avait pas été répudiée par les gouvernements modernes, la question juive n'existerait pas; la question sociale ne serait pas née ou serait facile à résoudre, et il n'y aurait pas eu de Dreyfus ni d'Ullmo, ni de Marix, ni de Dupont, etc., etc.

Malgré leurs trahisons et tous leurs méfaits, tout bon chrétien doit avoir pour les Juifs, quelque chose des sentiments qui étaient dans le cœur de saint Paul et qu'il exprimait ainsi :

« Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens point, ma conscience m'en rend le témoignage par l'Esprit-

V. ce mot dans "Mémoires d'outre- tombe", Chateuabriand, ch.' l'Aigle et le vautour", où l'auteur met en scène Napoléon et Rothschild. (NDE)

Saint; j'éprouve une grande tristesse et j'ai au cœur une douleur incessante, car je souhaite d'être moi-même anathème, loin du Christ, pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, et la gloire, et les alliances, et la Loi, et le culte et les promesses et les patriarches de qui est issu le Christ selon la chair, lequel est au-dessus de toutes choses, Dieu, béni éternellement... Frères, le vœu de mon cœur, et ma prière à Dieu pour eux, c'est qu'ils soient sauvés. (*Ad Romanos,* IX).

II. — JUIFS CONTRE CHRÉTIENS

La conduite des juifs à l'égard des chrétiens depuis près de deux mille ans est le fruit naturel des deux grandes passions d'Israël, depuis la dispersion : la haine du Christ et de son œuvre et l'ambition d'asservir le genre humain.

Dès les premiers jours du christianisme, les juifs ne laissèrent point ignorer que la haine qu'ils avaient conçue contre Notre-Seigneur Jésus-Christ et qui les avait portés à cet excès de le crucifier, persévérait dans leurs cœurs.

Ils firent mourir ses disciples Etienne, Jacques le Majeur et Jacques le Mineur, Mathias, coupables uniquement de prêcher la doctrine du Sauveur, et de la confirmer par des miracles. Ils s'opposèrent avec rage à la propagation de l'Evangile, tantôt fouettant les Apôtres (Act. V, 40), tantôt excitant Saul contre les disciples (Act. VIII, 3); puis, après la conversion de celui-ci, ils le persécutèrent par leurs calomnies et leurs blasphèmes (Act. XIII, 45), par des séditions soulevées contre lui (Act. XIII, 50 et XVII, 5)

à ce point que les païens eux-mêmes, tel Gallion, proconsul d'Achaïe, durent soit les arracher à leurs barbares violences (Act. XVIII, 12 et XX, 31), soit mettre à néant leurs accusations mensongères et criminelles (Act. XXIV, 9, 10). L'an 65, à Jérusalem, ils le traînèrent hors de la ville pour le tuer. Lysias le délivra, il dut cependant leur accorder cette satisfaction de l'enchaîner, et même s'il en avait eu le pouvoir de le battre de verges (Act. XXIV, 7).

Les juifs furent cause des premières persécutions des païens contre les chrétiens. « Les synagogues sont les sources d'où découle la persécution » a écrit Tertullien. Et de nos jours, un protestant, M. Jean Réville, affirme la même chose en ces termes : « Les (premiers) chrétiens, issus du Judaïsme, n'avaient pas » de pires ennemis que les Juifs. »

Dès l'an 44, Agrippa mit sa puissance à leur service. Néron était entouré d'esclaves juifs, Poppée était à demi-juive. L'historien des Persécutions, M. Paul Allard, se range au sentiment de saint Clément qui attribue à leur jalousie, la première persécution (1).

Lorsque l'empereur Sévère, publia l'édit par lequel il interdisait la propagande juive et chrétienne, cet édit fut si peu observé à l'égard des juifs et si cruellement obéi contre les disciples du Christ que l'on vit des chrétiens trop lâches pour braver les supplices et trop attachés cependant au culte du Dieu unique pour brûler de l'encens devant les idoles, se réfugier au sein du judaïsme.

Sous la persécution de Dèce, les juifs, dit M. Paul Aulard (2) assistent avec une curiosité ardente, avec une joie haineuse, à l'épreuve imposée aux chrétiens. On entendait partout leurs voix, s'élevant avec

1. *La Religion à Rome sous les Sévères,* Paris, 1886.
2. Passio S. Pionii et sociorum ejus, 4.

l'accent du triomphe. Ils se plaisaient, comme le leur reprocha un martyr (1) à piétiner lâchement sur des ennemis tombés. Comme au temps de Polycarpe, ce fut alors la colonie juive qui se montra l'ennemie la plus acharnée des chrétiens. Le peuple païen regardait curieusement, mais les juifs prenaient part, jouaient un rôle actif.

Julien l'apostat, reconnut vite, chez les juifs, ses meilleurs alliés dans la guerre sourde, incessante, qu'il fit aux chrétiens : « Leurs inimitiés séculaires, dit saint Grégoire de Nazianze, les désignaient pour auxiliaires à celui-ci » (2); et ceux-ci se hâtèrent de mettre à profit les dispositions de l'empereur pour assouvir de nouveau leurs haines traditionnelles. On les vit en Egypte, en Asie, incendier impunément les basiliques chrétiennes.

On sait que l'apostat voulut les rassembler de nouveau en corps de nation, rendre à Jérusalem son caractère de ville sainte, et pour cela relever le Temple. Saint Jean Chrysostome dit qu'il avait mandé près de lui les principaux d'entre les juifs et que c'est à leur suggestion qu'il avait conçu l'idée de donner un démenti public à la prophétie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, telle qu'elle était interprétée.

Après les persécutions, les juifs donnèrent à leur haine un autre cours. Déjà le judaïsme s'était introduit dans l'Eglise même pour y porter le trouble, la division et l'hérésie. Ce fut l'œuvre de Simon le Mage, des Gnostiques, de Manès et de ses adhérents ou de ses émules. Ce fut l'œuvre de tous les hérésiarques, non pas qu'ils aient été tous de race juive, mais tous ont suivi ses inspirations. Nous en

1. *Histoire des persécutions*, I, p. 373 et suiv.

2. Oratio, v. 3.

avons pour garant Bernard Lazare, dans le livre déjà cité, *L'Antisémitisme, son histoire, ses causes.* Cet ouvrage, comme son titre l'indique, a été écrit pour combattre celui d'Edouard Drumont. Les aveux que nous en recueillons ici sont donc doublement précieux. Il dit : « Ce sont ces rationalistes et ces philosophes (juifs) qui, du X[e] au XV[e] siècle, jusqu'à la Renaissance, furent les auxiliaires de ce qu'on peut appeler la Révolution générale de l'humanité. » « Les juifs averroïstes furent les ancêtres directs des hommes de la Renaissance. C'est grâce à eux que s'élabora l'esprit de doute et aussi l'esprit d'investigation. Les platoniciens de Florence; les aristotéliciens d'Italie, les humanistes d'Allemagne vinrent d'eux. C'est grâce à eux que Pomponazzo composa des traités contre l'immortalité de l'âme, grâce à eux encore que chez les penseurs du XVI[e] siècle, germa ce théisme qui correspondit à une décadence du catholicisme ». C'est donc, d'après Bernard Lazare, aux juifs qu'il faut attribuer l'origine et le principe du conflit qui depuis lors n'a cessé entre la civilisation moderne et la civilisation chrétienne, après avoir été préparé par eux durant des siècles.

« La Réforme en Allemagne comme en Angleterre, c'est toujours le même juif qui parle, fut un de ces moments où le christianisme se retrempa aux sources juives. C'est l'esprit juif qui triompha avec le protestantisme ». « L'exégèse, le libre examen sont fatalement destructeurs, et ce sont les juifs qui ont créé l'exégèse biblique, ce sont eux qui les premiers ont critiqué le symbole et les croyances chrétiennes. »

Un autre juif, M. Darmesteter, résume ainsi tout ce qui peut être dit à ce sujet : « Le juif s'entend à dévoiler les points vulnérables de l'Eglise, et il

a à son service, pour les découvrir, outre l'intelligence des Livres saints, la sagacité redoutable de l'opprimé. Il est le docteur de l'incrédule; tous les révoltés de l'esprit viennent à lui dans l'ombre ou à ciel ouvert (1). Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphèmes du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe ou d'Aragon : c'est lui qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnement et d'ironie qu'il léguera aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle, et le sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré six siècles auparavant dans l'ombre du Ghetto, et plus tard encore, au temps de Celse et d'Origène, au berceau même de la religion du Christ. »

Ayant pris une grande part dans la Renaissance (2), dans la Réforme, dans le philosophisme, dans toutes les hérésies, les juifs n'en eurent pas une moindre dans la Révolution (3), la preuve à en donner serait longue, contentons-nous de ces aveux de Ber-

1. De nos jours les rapports de M. Loisy avec le juif Joseph Reinach ont été rendus publics.

2. M. Flavien Brenier a montré que les humanistes italiens étaient inspirés par les Juifs.

3. La revue anglaise *The Mouth*, dans son numéro d'octobre 1896, attribuant aux Juifs les causes de mort qui sont en nous, disait : « Les Juifs n'essaient même pas de dissimuler que, dans leur éternelle haine du christianisme, secondée par les chefs de la Franc-Maçonnerie, ils ont été les auteurs de la Révolution. »

Le journal juif *Haschophet* revendiquait dernièrement encore la Révolution comme une œuvre purement sémitique, dans un article intitulé : *L'agonie de l'univers romain* : « C'est en vain, disait-il, que la tiare lutte contre le spectre de la Révolution juive de 1793; elle voudrait en vain se délivrer de l'étreinte de fer du colosse sémitique qui l'enserre; tous ses efforts sont inutiles. Le danger est imminent et le catholicisme meurt à mesure que le judaïsme pénètre les couches de la société. »

nard Lazare : « « Le juif a l'esprit révolutionnaire; conscient ou non, il est un agent de révolution ». « Pendant la période révolutionnaire, les juifs ne restèrent pas inactifs. Etant donné leur petit nombre à Paris, on les voit occuper une place considérable, comme électeurs de section, officiers de légion, ou assesseurs, etc. Il faudrait dépouiller les archives des provinces pour déterminer leur rôle général. » « Pendant la seconde période révolutionnaire, celle qui part de 1830, ils montrèrent plus d'ardeur encore que dans la première. En travaillant pour le triomphe du libéralisme, ils travaillèrent pour eux. Il est hors de doute que par leur or, par leur énergie, par leur talent, ils soutinrent et secondèrent la révolution européenne... On les trouve mêlés au mouvement de la jeune Allemagne; ils furent en nombre dans les sociétés secrètes qui formèrent l'armée combattante révolutionnaire dans les Loges maçonniques, dans les groupes de la Charbonnerie, dans la Haute-Vente romaine, partout, en France, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en Italie. »

En France, en ces derniers temps, les persécuteurs n'ont pas eu d'amis plus fervents, d'inspirateurs plus écoutés que certains Juifs comme Lévy-Crémieux. Hugo Oberndoffer, Hemmerdinger, Von Reinach, Arton et Cornelius Herz. C'est à ce dernier, juif allemand, que demandaient conseil les Freycinet, les Floquet, les Rouvier; c'est que sur le tableau de la Haute Maçonnerie internationale, Herz figurait au 1er mars 1881 dans la liste des Inspecteurs généraux avec cette mention : « Pour les relations générales d'Angleterre, France et Allemagne. »

« Quant à leur action, et à leur influence dans le socialisme contemporain, elle fut et elle est, *on le sait*, fort grande ». Bien qu'il ne nous apprenne rien,

le juif Bernard Lazare ne se fait pas faute de donner les preuves de son assertion, en montrant chez tous les peuples les partis socialistes, internationalistes, nihilistes, fondés par les juifs ou du moins soutenus par eux.

Ailleurs, il dit encore : « Il est certain qu'il y eut des juifs au berceau même de la Franc-Maçonnerie, des juifs kabbalistes, ainsi que le prouvent certains rites conservés. Très probablement pendant les années qui précédèrent la Révolution française, ils entrèrent en plus grand nombre encore *dans les conseils* de cette société et fondèrent eux-mêmes des sociétés secrètes », c'est-à-dire des arrière-loges, pour de là, dominer, inspirer et diriger toute la secte.

Après cela nos lecteurs conviendront que l'*Univers israélite* n'a rien dit de trop dans son numéro du 26 juillet 1907 (p. 585) : « On rencontre à presque tous les grands changements de la pensée *une action juive, soit éclatante et visible, soit sourde et latente.* Ainsi, l'histoire juive longe l'histoire universelle sur toute son étendue et *la pénètre par mille trames.* »

Il y a quarante ans, en 1870, M. de Camille écrivit de Bologne au journal *Le Monde* (2 avril 1870) : « J'accomplis en ce moment une tournée en Italie, que j'ai visitée il y a quinze ans, et je viens d'y rencontrer une de mes anciennes connaissances. Cet homme, je le savais, dans le temps, mêlé activement aux affaires de l'ordre maçonnique et occupant une place élevée dans une loge de la Haute-Italie. J'ai demandé à cet homme où il en était avec son ordre maçonnique, et voici sa réponse : « J'ai quitté ma loge et l'ordre définitivement, parce que j'ai acquis la conviction que nous n'étions que l'instrument des juifs qui nous poussaient à la destruction totale du christianisme. C'est à cela que la foule des adep-

tes, qui n'y voit pas grand'chose, est menée par les juifs qui dirigent tout. »

Le Monde faisait suivre cette lettre, dont on n'a ici qu'un très court extrait, de cette conclusion : « Ce témoignage, joint à tant d'autres, autorise donc à penser que la grande conspiration antichrétienne qui nous enveloppe est conduite par les anciens ennemis du Christ et par les descendants de ceux qui les ont mis à mort. »

Dans son livre : *Le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, M. Gougenot des Mousseaux raconte ce qui suit (1).

Un de nos amis, homme d'Etat, au service de la grande puissance germanique, un de ces rares protestants qui sont restés fidèles à la dévotion du Christ, nous écrivait au mois de décembre 1865 :

« Depuis la recrudescence révolutionnaire de 1848, je me suis trouvé en relations avec un juif, qui, par vanité, trahissait le secret des sociétés secrètes auxquelles il était associé et qui m'avertissait huit à dix jours d'avance *de toutes les révolutions* qui allaient éclater sur un point quelconque de l'Europe. Je lui dois l'inébranlable conviction que tous ces grands mouvements « des peuples opprimés », etc., etc., sont combinés par une demi-douzaine d'individus qui donnent leurs ordres aux sociétés secrètes de l'Europe entière :

» Le sol est tout à fait miné sous nos pieds. »

Il ne faut point plus de preuves que nous venons d'en donner, — et elles pourraient être multipliées — pour établir que depuis le commencement de l'ère chrétienne, le juif a été et est vraiment en toutes choses et sur tous les points le grand révolutionnaire

1. Page 367.

et le grand hérésiarque. Il détruit pour détruire, par haine de ce qui existe, mais aussi dans l'espoir d'édifier sur ces ruines le Temple, « la Jérusalem de nouvel ordre, assise entre l'Orient et l'Occident pour se substituer à la double cité des Césars et des Papes », c'est-à-dire la République universelle et la Religion humanitaire dont il veut être le pontife et le souverain.

III. — LA LOI DES JUIFS DEPUIS LA DISPERSION

Depuis le Christ jusqu'à nos jours, c'est dans le Talmud et non dans la loi de Moïse que le Juif a puisé la seule et véritable orthodoxie juridique.

Un auteur israélite bien connu (Singer) a dit en toute raison : « *Ceux qui se flattent, au moyen de la Bible, de connaître notre religion, sont dans une complète erreur.* »

» *Ce sont les ouvrages qui composent l'immense édifice de la législation talmudiste, qui règlent la vie religieuse du Juif, depuis la première aspiration jusqu'au dernier soupir.* »

C'est donc grandement à tort que l'on considère l'Ancien Testament comme étant le code religieux des Juifs actuels : « Ce code, c'est le Talmud, qui, comme le fait observer Chiarini, n'est propre qu'à leur faire perdre le bon sens et à *leur corrompre le cœur au nom de l'Eternel.* » (Mgr Meslin, *Les Lieux saints,* T. III, p. 549).

« Le Talmud, a dit de son côté le grand rabbin Trenel, directeur du séminaire rabbinique, a eu de tout temps des détracteurs violents et des apologistes passionnés. Pendant deux mille ans, il a été

et *il est encore* un objet de vénération pour les Israélites *dont il est le code religieux* (1). »

Qu'est-ce donc que le Talmud? Le Talmud est un recueil, commencé environ 150 ans après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par un rabbin nommé Juda, continué par d'autres rabbins, et terminé seulement à la fin du V[e] siècle. Voici, d'après un savant rabbin juif, converti au catholicisme, M. Drach, ce que nous devons en penser :

« Nous qui, par état, avons longtemps enseigné le Talmud et expliqué sa doctrine, après en avoir suivi un cours spécial pendant de longues années sous les docteurs israélites les plus renommés de ce siècle..., nous en parlerons avec connaissance de cause et impartialité...; nous dirons ce qui le recommande et ce qui le condamne... Talmud est un terme hébreu-rabbinique signifiant *doctrine*, étude. Il désigne plus particulièrement le grand corps de doctrine des Juifs, auquel ont travaillé successivement et à des époques différentes, les docteurs les plus accrédités en Israël. *C'est le code complet, civil et religieux de la synagogue.* Son objet est d'expliquer la loi de Moïse, *conformément à l'esprit de la tradition verbale...*

» Si le lecteur judicieux du Talmud a *souvent* lieu de s'affliger des *aberrations étranges* où peut tomber l'esprit humain sevré de la vraie foi; si plus d'une fois les *turpitudes du cynisme rabbinique* y obligent la pudeur de se voiler la face; si l'Eglise est révoltée des atroces et insensées calomnies que la haine impie des Pharisiens y répand sur tous les objets de sa vénération religieuse, le théologien chrétien y recueille des données et des traditions précieuses pour l'explication de plus d'un texte obscur de l'Ancien

1. *Univers israélite,* août 1866, XII, p. 568-570.

Testament, et pour convaincre ses adversaires religieux de l'antiquité autant que de la sainteté des dogmes catholiques. »

Il y a deux rédactions du Talmud, celle de Jérusalem et celle de Babylone, composée pour réformer les défauts de la première.

« Le Talmud de Babylone — dit M. Achille Laurent, l'un des membres de la société orientale qui a la plus approfondi en ces derniers temps la question judaïque — est le seul qui soit suivi. Il forme une collection qui n'a pas moins de douze volumes in-folio. C'est le code religieux des Juifs modernes, bien différent de celui des anciens Juifs. C'est là que sont renfermées toutes les croyances; et lorsqu'on a le courage de parcourir cet immense recueil, on y trouve *les causes toujours agissantes des peuples contre les restes dispersés d'Israël...* C'est de ce commentaire que sont dérivées les chimères de la cabale, les dangereuses erreurs de la magie, l'invocation des bons et des mauvais esprits, un long amas d'erreurs morales et une théologie empruntée à la Chaldée et à la Perse... Le commentaire détruit la loi par *les principes de haine qu'il contient pour tous les hommes qui ne font point partie de ce qu'il nomme le peuple de Dieu* (1).»

C'est ainsi que le Talmud fut le provocateur suprême des mœurs les plus antisociales et l'inspirateur d'une haine forcenée contre les chrétiens. M. Drach nous apprend que, depuis que la connaissance de la langue hébraïque s'est répandue en Europe, les imprimeurs juifs ont pris la précaution de supprimer les passages qui contiennent des horreurs et des recommandations détestables contre les chrétiens et le christianisme, en laissant des lacunes à leurs places, et, pour remédier à ces lacunes, les rabbins enseignent verbalement ce qu'elles indiquent. Quelquefois aussi ils rétablissent à la main dans leurs exemplaires les suppressions. « Cela est arrivé, dit-il, dans l'exemplaire du Talmud que je possède. »

1. Laurent, *Relations des affaires de Syrie*, etc. T II, p. 352-353.

Le Talmud a surtout pour but d'inculquer aux Juifs cette foi, qu'ils composent une race humaine supérieure, destinée à dominer sur tout l'univers et à leur donner les moyens d'arriver à cette domination.

« Les politiques sensés, écrivit Mercier en l'année 1786 (1), n'avaient pas su prévoir les suites fâcheuses que pouvait avoir l'explosion soudaine d'un peuple nombreux et inflexible dans ses opinions, dont les idées contrastant fortement avec celles des autres peuples, devenaient cruelles et fanatiques de leur loi et des promesses pompeuses qui remontaient à l'origine du monde, car la Terre leur appartenait et les autres peuples n'étaient à leurs yeux que des usurpateurs.

» Les Juifs, se regardant comme un peuple antérieur aux Chrétiens et créé pour les subjuguer, se réunirent sous un chef auquel ils attribuèrent soudain tout le merveilleux fait pour ébranler les imaginations et les disposer aux résolutions les plus grandes et les plus extraordinaires.

» Ils composaient alors, en Europe, une multitude éparse qui pouvait monter à 12 millions d'individus, et les Juifs répandus dans l'Orient, en Afrique, en Chine et même dans les parties intérieures de

1. Sébastien Mercier, auteur du livre *L'an 2440* écrit avant l'émancipation des Juifs, eut une très saisissante intuition de ce que deviendrait la puissance juive à laquelle la Révolution allait donner l'essor.

l'Amérique, accourant ou envoyant des secours, la première invasion fut violente. Il fallut réparer l'invigilance politique des siècles précédents et nous eûmes besoin de sagesse, de constance et de fermeté pour décomposer ce fanatisme ardent, pour apaiser cette fermentation dangereuse, et réduire les Juifs comme ci-devant à gagner leur vie dans une tranquillité absolue!... »

Cette fermentation, cette explosion de la puissance juive, pressentie par Mercier en 1786, nous la voyons en pleine activité.

Depuis un siècle, la Révolution aidant, les Juifs se sont mis avec une ardeur nouvelle à poursuivre l'idéal de leur race, et à s'emparer pour cela de toutes les forces vives des peuples qui ont eu l'imprudence de les admettre chez eux sur le pied de l'égalité, usant à leur égard de la morale chrétienne, tandis que les Juifs ne connaissent que la morale talmudique.

C'est ainsi qu'ils sont arrivés en France à nous dominer, ou plutôt à nous tyranniser au point de vue de la politique et du gouvernement, de la haute banque et des finances, de l'industrie et du commerce, de la presse et de l'opinion.

M. Gougenot des Mousseaux expose en ces termes les fruits produits par le Talmud dans l'âme juive et dans la race d'Israël.

« La loi religieuse du Juif de la franche orthodoxie est une loi d'exclusion et de haine; mais il ne vous fuira point, lui, car il vit de vous. Son œil vous absorbe et ses rayons vous dévorent. Le vol, l'usure, la spoliation sont un de ses droits religieux sur les chrétiens; car le non-juif n'est devant sa face qu'une simple brute inhabile à posséder; et pour le juif, la propriété que détient cette brute, c'est le

vol. Aucune loi ne lui impose le respect des biens, aucune le respect de la vie de cet infidèle. Que vous l'appeliez ou que vous le repoussiez, comptez bien l'avoir toujours pour voisin : mais que vous le persécutiez ou qu'il plie sous le poids de vos bienfaits, vous ne l'aurez jamais pour prochain; jamais il ne vous tiendra pour son semblable. »

En un mot, la doctrine antisociale du talmudisant est la mort de la civilisation chrétienne.

M. Auguste Rohling, professeur à l'Université de Prague, a appris l'hébreu pour pouvoir traduire le Talmud. Voici des extraits de son travail (1).

1° Les âmes des juifs ont le privilège d'être une part de Dieu même. Les âmes des autres peuples de la terre viennent du diable et sont semblables à celles des brutes.

4° La domination sur les autres peuples doit être le partage des juifs seuls.

5° En attendant la venue du Messie, les juifs vivent dans l'état de guerre continuelle avec tous les autres peuples.

Quand la victoire sera définitive, les peuples accepteront la foi juive, mais les chrétiens seuls ne participeront pas à cette grâce; ils seront au contraire entièrement exterminés, car ils descendent du diable.

Un juif est de la substance de Dieu; et un non-juif qui frappe un juif mérite la mort.

8° Les juifs seuls sont des hommes, les autres nations ne sont que des variétés d'animaux. Le chien vaut mieux que le non-juif. Les non-juifs sont non seulement des chiens, mais des ânes. Les âmes des

1. *Le Juif selon le Talmud*, par Rohling, Edition française par Pontigny, chez Savaète, éditeur.

non-juifs viennent de l'esprit impur, et les âmes d'Israël, viennent de l'esprit de Dieu.

9° Les non-juifs n'ont été créés que pour servir les juifs nuit et jour, sans se détourner de leur service.

10° Il est défendu au juif de louer la science ou la vertu d'un chrétien (1).

11° Il n'est pas juste d'user de miséricorde envers ses ennemis.

12° L'homme (le juif) doit en tout temps être rusé.

13° Le juif peut dire au non-juif qu'il l'aime s'il le juge nécessaire et s'il a peur.

14° Le juif peut être hypocrite avec le non-juif.

15° Les enfants d'Abraham sont les juifs; les enfants de Noé sont les non-juifs.

16° Dieu donna toute puissance aux juifs sur les biens et le sang de tous les peuples.

17° Un non-juif qui vole un juif serait-ce moins qu'une obole, doit être mis à mort. Par contre, il est permis à un juif de faire du tort à un non-juif. Dépouiller un païen, est une chose permise.

18° Si la vigne appartient à un étranger, apporte-moi le raisin; si elle est à un juif, n'y touche pas. L'argent du non-juif est un bien sans maître, en sorte que le juif a le droit d'en prendre possession. Le bien des Chrétiens est pour le juif comme un bien abandonné, comme le sable de la mer; le premier qui s'en empare est le véritable possesseur.

19° Tu peux tromper un étranger et exercer l'usure sur lui.

20° Quand, dans un pays où les juifs gouvernent,

1. Les juifs observent rigoureusement ce précepte du Talmud; jamais une plume tenue par un juif n'a loué que les paroles ou les écrits des juifs.

un juif a un procès avec un non-juif, tu fais gagner ton frère et tu dis à l'étranger : « Ainsi le veut notre loi. » Dans les pays où les lois des peuples sont favorables aux juifs, tu fais encore gagner ton frère et tu dis à l'étranger : « Ainsi le veut votre loi. » Si les juifs ne sont pas maîtres du pays ou s'ils n'ont pas la loi pour eux, alors il faut circonvenir les étrangers au moyen d'intrigues, jusqu'à ce que le gain reste au juif.

21° Si quelqu'un rend à un chrétien ce qu'il a perdu, Dieu ne lui pardonnera pas. Il est défendu de rendre à un Goym ce qu'il a perdu. Celui qui rend au non-juif ce qu'il a perdu commet un péché. Celui qui aime un chrétien hait son propre créateur.

22° Dieu nous a ordonné d'exercer l'usure envers le non-juif, de façon que nous ne lui prêtions pas assistance, mais qu'au contraire nous lui fassions du tort (1).

23° Extermine le meilleur d'entre les non-juifs. Ote la vie au plus honnête des idolâtres.

24° Si un païen tombe dans une fosse, on recouvre la fosse avec une pierre, et on doit rendre vains tous les moyens qu'il peut employer pour en sortir. Quand on le voit tomber dans une rivière ou en danger de mort, on ne doit pas le sauver. Maimonides enseigne de frapper de mort tout non-juif quand on en a le pouvoir. Il est juste d'exterminer de sa main tout hérétique; celui qui répand le sang des impies offre un sacrifice à Dieu. (Sous le nom d'*impies*, on comprend Jésus et ses partisans). Ceux qui nient l'enseignement d'Israël, particulièrement les adeptes du Nazaréen, doivent être mis à mort, et c'est toujours une bonne œuvre que de les exécuter :

1. Il faut lire tout le chapitre sur l'usure pour voir comment les Juifs dressent leurs enfants à l'usure.

si on ne le peut pas, *on doit tâcher d'occasionner leur mort.* Mais celui qui tue une âme d'Israël sera jugé comme s'il avait tué le monde entier. Si un juif peut tromper les non-juifs et leur faire croire qu'il est lui-même un non-juif, cela lui est permis, etc., etc. (1).

Par respect pour nos lecteurs, nous nous abstenons de reproduire ce que le Talmud enseigne, conseille, prescrit aux juifs en ce qui regarde le sixième commandement de Dieu. Ceux qui désireraient connaître le Talmud de plus près peuvent lire dans l'ouvrage de Gougenot des Mousseaux, le chapitre IV et le chapitre V avec ses cinq divisions.

Un pareil code fut et devait être la source de la dégradation du peuple juif et aussi de la haine et du mépris dont les autres peuples l'ont accablé.

1. Le docteur Rohling a offert 10.000 fr. à celui qui démontrerait que les thèses incriminées ne se trouvent pas dans le Talmud; jusque maintenant aucun Juif n'a accepté la gageure. Le journal *Mercure de Westphalie*, qui avait fait connaître ces doctrines dans une brochure intitulée : *Le Miroir des Juifs*, fut acquitté par jugement du 10 décembre 1883. Divers autres journaux, poursuivis en Allemagne du chef d'attaques contre les Juifs, ont été acquittés. Dans un de ces procès, un rabbin juif a déclaré que la doctrine du Talmud liait tous les Juifs.

En 1888, la vaillante feuille catholique, le *Luxemburger Wort*, rédigée par M. Welter, publia une série d'articles établissant que l'opposition que les Juifs ont rencontrée dans tous les pays et dans tous les temps vient surtout du Talmud. Le rabbin de Luxembourg, M. Blumenstem, adressa une plainte au procureur d'État et l'affaire fut poursuivie devant le tribunal correctionnel de Luxembourg. Le défenseur fit observer que dans les dernières années plus de trois cents ouvrages avaient été publiés sur la question juive, et que le résultat de cette discussion n'avait pas été favorable aux Juifs; que la plupart des auteurs avaient déclaré que les griefs dirigés contre les Juifs avaient leur fondement dans le Talmud : et que l'on s'accordait à reconnaître que la morale du Talmud est dangereuse pour la société et qu'elle légitime la campagne antisémitique.

L'homme agit en toutes choses d'après sa croyance. Ce qu'il croit avec sincérité passe, au jour le jour, et souvent à son insu, dans ses actes. La foi d'un croyant est la raison de ses mœurs et la source de sa morale. Chez les juifs où, pendant une longue suite de siècles la foi et la loi ne furent qu'une seule et même chose, chez ce peuple qui ne vivait que par sa religion, le Talmud fut le provocateur suprême des mœurs les plus antisociales.

IV. — LA CONDITION DU JUIF DEPUIS LA DISPERSION JUSQU'A NOS JOURS ET SES CAUSES

Lamennais, l'a ainsi exposée :

« Un sceau a été mis sur son cœur, sceau qui ne sera brisé qu'à la fin des siècles. Son existence tout entière n'avait été qu'un long prodige; un nouveau miracle commence, miracle toujours le même, miracle universel, perpétuel, et qui manifestera jusqu'au dernier jour l'inexorable justice et la sainteté du Dieu que ce peuple osa renier... Sans principe de vie apparente, il vivra ! Rien ne pourra le détruire, ni la captivité, ni le glaive, ni le temps même. Isolé au milieu des nations qui le repoussent, nulle part il ne trouve un lieu de repos. Une force invincible le presse, l'agite et ne lui permet pas de se fixer. Il porte en ses mains un flambeau qui éclaire le monde entier, et lui-même est dans les ténèbres. Il attend ce qui est venu; il lit les prophètes et ne les comprend pas. Sa sentence écrite à chaque page des livres qu'il a ordre de garder, fait sa joie. Tel que ces grands coupables dont nous parle l'antiquité, il a perdu l'intelligence, le crime a troublé

sa raison. Partout opprimé, il est partout. Au mépris, à l'outrage, il oppose une stupide insensibilité. Rien ne le blesse, rien ne l'étonne, il se sent fait pour le châtiment; la souffrance et l'ignominie sont devenues sa nature. Sous l'opprobre qui l'écrase, de temps en temps il relève la tête, il se retourne vers l'Orient, verse quelques pleurs, non de repentir, mais d'obstination; puis il retombe; et courbé, ce semble, sous le poids de son âme, il poursuit en silence, sur une terre où il sera toujours un étranger, sa course pénible et vagabonde. Jusqu'ici tous les peuples l'ont vu passer, tous ont été saisis d'horreur, à son aspect; il était marqué d'un signe plus terrible que celui de Caïn; sur son front, une main de fer avait écrit : Déicide! » (1)

Dans ces souffrances, il faut d'abord reconnaître avec M. l'abbé Joseph Lémann, un châtiment du ciel (2).

« Le Juste avait été par nous abreuvé d'outrages. Nous avions mis un manteau de dérision sur ses épaules, une couronne d'épines sur sa tête, un roseau à sa main. Coups, crachats, insultes, hontes de toutes sortes lui avaient été prodigués; rien de ce qui est opprobre ne lui avait été épargné par nous. Et comme dernier trait, lorsqu'il s'était agi de l'acheter à prix d'argent pour le faire mourir, nous l'avions estimé un être vil : trente deniers!

1. Essai sur l'Indifférence, tome III.

2. Rien de plus suggestif que les livres sur les Juifs des deux frères, les abbés Lémann, qui embrassèrent la religion catholique et se firent prêtres en même temps, voici environ cinquante ans. Ce qui donne une valeur de premier ordre à leurs œuvres, c'est que les abbés Lémann ont conservé pour leur race l'affectueuse pitié que pourraient avoir des fils bien nés pour leur mère déchue. Ce qui ne les empêche pas d'envisager le problème juif comme il devrait l'être par tous les citoyens croyants ou non croyants, qui sont issus d'une race catholique.

» Ces opprobres se sont retrouvés depuis, comme châtiment et peine du talion, dans la vie du peuple juif. Rien de ce qui est avanies et tristesses ne lui a pareillement manqué. Qui oserait le méconnaître? « Peuple malheureux que toutefois on ne sait comment plaindre! » a écrit saint Jérôme. Réflexion qui semble douce à côté de l'arrêt prononcé par notre grand législateur lui-même, par Moïse : « Vous serez comme la fable et la risée de tous les peuples où le Seigneur vous aura conduits! » Pour être devenu la fable et la risée de l'univers, alors qu'on avait été le peuple de Dieu, il faut assurément avoir commis un grand crime! (1).

» Dressons, l'histoire en main, le catalogue de quelques-unes de ces humiliations qui nous ont rendu la fable et la risée des autres peuples. Nous énumérons sans développer; par exemple :

» 1° La vente des juifs comme bétail en foire, après la ruine de Jérusalem. — Nous avions vendu Le Juste pour trente deniers : à la foire de Térébinthe, on donna trente juifs pour un denier.

» 2° La défense, pendant plusieurs siècles, de venir

1. Nous lisons dans l'Evangile de saint Mathieu, aux versets 22 à 25, du chapitre vingt-septième :

« Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus, appelé Christ? — Ils lui répondirent : *Qu'il soit crucifié!*

— Le Gouverneur leur dit : Quel mal a-t-il donc fait?

— Et ils crièrent encore plus fort : *Qu'il soit crucifié!!*

... Pilate voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte allait croissant, prit de l'eau et se lava les mains devant le peuple, en disant : Je suis innocent du sang de ce juste : à vous d'en répondre. »

Et tout le peuple dit : « *Que son sang soit sur nous, et sur nos enfants!!...* »

Dieu ne tarda point à exaucer cet épouvantable vœu. Trente ans après, Titus assiège Jérusalem.

pleurer sur les ruines de Jérusalem. — On repoussait les pauvres juifs visiteurs avec dureté et mépris. Plus tard, on leur accorda cette faveur un seul jour dans l'année. Mais il fallait alors payer nos larmes, et acheter bien cher le droit de regarder et de pleurer du haut d'une colline.

» 3° L'exclusion des juifs des rangs de la société, et cela partout. — Nous étions moins que des lépreux. Mais Lui aussi, ne l'avions-nous pas regardé comme un lépreux? (1).

» 4° Le soufflet qu'à Toulouse, à Béziers et ailleurs, un député de la communauté juive était obligé de venir recevoir publiquement... le jour du Vendredi Saint.

» 5° La rouelle ou l'étoile jaune. — C'était un morceau d'étoffe jaune sur nos poitrines, ou encore une corne de cette même couleur à nos chapeaux, afin que, de loin, chacun pût nous apercevoir et dire : C'est un juif!

» 6° Les quartiers à part ou juiveries, ruelles étroites, insuffisantes, souvent infectes où nos familles étaient parquées à l'écart et entassées.

» 7° L'obligation, dans certaines villes, de payer en quelque sorte l'air qu'ils y respiraient, comme à Augsbourg où ils payaient un florin par heure et à Brême, un ducat par jour.

» 8° La défense de paraître en public certains jours de l'année. — Il fallait nous cacher : presque toujours, depuis le matin des Rameaux jusqu'au jour de Pâques, nous semblions rayés de la liste des vivants... Mais Lui aussi, ne l'avions-nous pas rayé? N'avions-nous pas, chez Caïphe, caché son divin visage, pour mieux le frapper : devine qui t'a frappé? (1).

1. Nos putavimus eum quasi leprosum. Is. LIII, 4.

» 9° Les supplices infâmes. — On suppliciait un juif entre deux chiens. En Allemagne, en Suisse, on les pendait par les pieds, à côté d'un chien, par dérision, parce qu'il est le symbole de la fidélité.

» 10° La permission donnée à tout officier public d'user d'épithètes flétrissantes envers les juifs, dans les plaidoyers, dans les actes judiciaires... Mais Lui, lorsqu'il était devant les tribunaux de Jérusalem, ne l'avions-nous pas accablé de désignations odieuses, le poursuivant et l'insultant jusque sur la croix?

» 11° L'expulsion, tous les soirs, de certaines villes, au son de la trompe. — Ils devaient, quand la trompe sonnait, se disposer à partir et avoir quitté la ville à l'heure de la fermeture des portes.

» 12° La défense de se baigner dans les rivières où se baignaient les chrétiens. — En Provence et en Bourgogne ils étaient exclus des bains publics, sauf le vendredi, jour où l'on ouvrait ces établissements aux danseuses et aux prostituées.

» 13° L'interdiction de certaines promenades, places, jardins publics. — Il n'y a pas encore cinquante ans, que dans une cité d'Allemagne, on lisait encore à l'entrée de la promenade publique cette inscription : « Défense aux juifs et aux porcs d'entrer ici. »

» 14° Mais ce qui nous a semblé particulièrement amer et douloureux, c'étaient les empêchements mis au baptême par la saisie des biens du juif qui se faisait baptiser. En effet, le juif qui devenait chrétien cessait d'être soumis aux taxes qui pesaient sur ceux de sa nation; il diminuait donc d'autant le fief de son seigneur. Or, un tel acte était défendu,

1. M. Joseph Lemann, cite ici les insultes faites aux Juifs en Orient, en Perse, en Turquie, en Afrique, etc.

et le suzerain croyait compenser cette diminution de fief par la saisie de tous les biens du juif. Il lui rendait ensuite telle portion qu'il estimait convenable. Est-ce bien vrai?...

» Tels furent nos opprobres. On peut dire qu'il y eut pour les juifs des *institutions de mépris*, un mépris publiquement organisé. Nous étions enveloppés de ce mépris, de la tête au pieds... Mais en Lui aussi, des pieds à la tête, quand il fut l'homme de douleurs, il n'y avait pas eu un seul endroit que nous eussions laissé sans plaies! (1).

» Comme la Providence en courroux avait dispersé Israël dans tous les pays, ces opprobres se sont retrouvés sous une forme ou sous une autre dans tous les pays. Ils ont duré chaque jour de l'année, durant 1800 ans. O Moïse, vous n'aviez rien exagéré en annonçant que nous serions la fable et la risée de tous les peuples!

» David également, dans ses visions sur le Christ, avait vu que nous Lui donnerions du vinaigre à boire (2); il avait annoncé, tout de suite après, que notre dos serait contraint de se courber (3). Sa prophétie, comme celle de Moïse, s'est réalisée à la lettre. Notre dos s'est littéralement courbé sous le mépris qui a pesé sur nous.

» O Dieu des justices et des miséricordes, si en acceptant ces opprobres, nous pouvons vous faire oublier ceux dont nous avions abreuvé votre Fils, notre Messie, eh bien! nous inclinons la tête et nous vous disons maintenant : pitié! (4).

1. A planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas (Isaïe. I. 6).
2. In siti mea potaverunt me aceto. Ps. LXVIII,
3. Dorsum eorum semper incurva. Ps. LXVIII, 24.
4. *L'entrée des Israélites dans la Société française.*

Une autre cause des souffrances que les juifs eurent à endurer ce fut la vengeance des peuples que les juifs ruinaient, réduisaient à la misère partout où ils s'établissaient.

L'une des grandes causes de l'hostilité des peuples contre les Juifs fut leur rapacité!

Parlant de l'hostilité qui a toujours et partout existé contre les Juifs, Bernard Lazare fait ce raisonnement.

Si cette hostilité, cette répugnance même ne s'étaient exercées vis-à-vis des Juifs qu'en un temps et en un pays, il serait facile de démêler les causes restreintes de ces colères; mais cette race a été, au contraire, en butte à la haine de tous les peuples au milieu desquels elle s'est établie. Il faut donc, puisque les ennemis des Juifs appartenaient aux races les plus diverses, qu'ils vivaient dans des contrées fort éloignées les unes des autres, qu'ils étaient régis par des lois différentes, gouvernés par des principes opposés, qu'ils n'avaient ni les mêmes mœurs, ni les mêmes coutumes, qu'ils étaient animés d'esprits dissemblables ne leur permettant pas de juger également de toutes choses, il faut donc que les causes générales de l'antisémitisme aient toujours résidé en Israël même et non chez ceux qui le combattirent.

Ceci n'est pas pour affirmer que les persécuteurs des Israélites eurent toujours le droit de leur côté, ni qu'ils ne se livrèrent pas à tous les excès que comportent les haines vives, mais pour poser en principe *que les Juifs causèrent — en partie du moins — leurs maux.*

Devant l'unanimité des manifestations antisémites, il est difficile d'admettre — comme on a été trop porté à le faire — qu'elles furent simplement dues

à une guerre de religion, et il ne faudrait pas voir dans les luttes contre les Juifs la lutte du polythéisme, contre le monothéisme, et la lutte de la Trinité contre Jéhovah. *Les peuples polythéistes, comme les peuples chrétiens, ont combattu, non pas la doctrine du Dieu Un, mais le Juif.*

Non seulement ils accaparaient le commerce du change où ils réalisaient de scandaleux bénéfices, mais, ils prêtaient à intérêt ou sur gages, à courtes échéances, à la semaine, et dans cette exploitation du peuple leur rapine en vint à des excès presque incroyables.

« Leur usure, dit un de leurs récents historiens, était onéreuse pour le public et les rendait impopulaires, car le taux de l'intérêt, d'ailleurs très variable, était fort élevé, vu la rareté des capitaux et la grandeur du risque (1) ». Les Juifs et les Lombards « ne prêtaient pas à moins de 40 pour 100; c'était la condition la plus humaine qu'un ami en pût espérer quand ils n'avaient rien à perdre avec lui; et ils se bornaient rarement à ce chiffre (2) ».

Le Pape Clément VIII a écrit des juifs de son siècle : « Tous souffrent de leurs usures, de leurs monopoles, de leurs fraudes; ils ont réduit à la mendicité une foule de malheureux, principalement les paysans, les simples et les pauvres (3) ».

Le roi Philippe-Auguste dut publier la fameuse ordonnance du mois de septembre 1206, où il était dit entre autres choses :

1. *La Grande Encyclopédie*, art. *Juifs*, par le juif Théodore Reinach.

2. *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, par C. Leber, Paris, 1847, cité dans l'*Université catholique* du 15 mai 1895, article de M. F. Vernet. *Papes et banquiers juifs au XVIe siècle.*

3. Revue catholique des Institutions et du Droit.

« Aucun juif ne pourra prendre plus gros intérêt que *deux deniers pour livre par semaine* (1). Dans le temps du prêt, le juif et le débiteur seront tenus d'affirmer, le débiteur qu'il a reçu tout le contenu dans l'obligation et qu'il n'aura rien donné ni promis au juif, et le juif qu'il n'aura rien reçu et qu'il ne lui aura été rien promis. Et si dans la suite ils sont convaincus du contraire, le juif perdra sa créance et le débiteur sera en la miséricorde du roi. — Il y aura dans chaque ville deux hommes de probité qui garderont le sceau des juifs, et ils feront serment sur l'Evangile qu'ils n'apposeront le sceau à aucune promesse, s'ils n'ont connaissance par eux-mêmes ou par d'autres que la somme qu'elle contient est légitimement due. »

On voit par cette ordonnance quelles mesures étaient nécessaires pour contenir les usuriers juifs.

La reine Blanche, qui gouvernait le royaume durant la minorité de Louis IX, essaya de mettre un terme à ce fléau indestructible de l'usure juive. Son ordonnance est datée de Melun, en décembre 1230 : — Les sommes dues au juifs seront payées en trois années et le terme de chaque payement écherra à la Toussaint. — Les juifs représenteront leurs lettres ou leurs obligations à leurs seigneurs avant la Toussaint prochaine, et s'ils y manquent, leurs obligations, seront nulles. »

Les trois ans écoulés, une partie des dettes enregistrées subsistait encore, et les juifs en poursuivaient le recouvrement. Une nouvelle ordonnance (1234) en facilita aux chrétiens le payement et mit un terme aux violences des juifs.

Vingt ans plus tard (1254), dans l'*Ordonnance générale pour la réformation des mœurs*, saint Louis ratifia

1 Ce qui faisait un intérêt de plus de 40 0/0 par an.

ce qui avait été ordonné précédemment par sa mère; il y ajouta l'ordre de brûler le Talmud, conformément aux prescriptions d'Innocent IV.

L'usure juive résista à tous les efforts du saint roi. Celui-ci chassa les juifs et confisqua leurs biens, mais en ayant soin de faire restituer ce que les juifs avaient extorqué par l'usure. Les juifs ne tardèrent pas à rentrer dans le royaume, et le roi les fit remettre en possession de leurs synagogues et de leurs cimetières.

Plusieurs des successeurs de saint Louis durent prendre des mesures semblables. Voici un édit rendu en juillet 1291 par Philippe le Bel, à la demande des Poitevins.

« Philippe, roi des Francs, par la grâce de Dieu, à tous ceux qui liront les présentes, salut.

» Ayant appris par la relation d'un grand nombre d'hommes très dignes de foi, que le territoire poitevin est inhumainement exploité et absolument écrasé par une quantité considérable de juifs qui s'y livrent à une usure criminelle et à toute espèce de commerces illicites;

» Désirant veiller au bonheur des habitants de ce territoire et nous rendre à la volonté qu'ils sont venus exprimer de différentes façons;

» Nous accordons à tous, prélats, chapitres, abbés, prieurs, collèges, villes, communes, barons et autres seigneurs temporels de la sénéchaussée de Poitiers, à tous ceux qui gouvernent des hommes et à tous ceux aussi qui dépendent d'eux, que les juifs seront chassés à perpétuité et irrévocablement de ladite sénéchaussée. Nous ne permettons qu'en aucun temps ils n'y prennent logement ni séjour; nous ordonnons qu'ils soient chassés et expulsés par notre sénéchal avant la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. »

Aujourd'hui, les juifs ont réussi à creuser dans tous les Etats l'abîme de la dette. C'est un principe moderne que Etats, Provinces, Villes, peuvent grever l'avenir au profit du présent. Les capitalistes juifs en fournissent les moyens et y convient. Des emprunts insensés qui ne seront jamais amortis, grossissent à perpétuité la charge écrasante de l'impôt et mettent tous les gouvernements à la merci de la Juiverie. Tout gouvernement « moderne » serait perdu, du moment où il aurait l'imprudence de se brouiller avec les propriétaires du gros capital. Comment résisterait-il à la coalition des juifs fermant leurs coffres avec ensemble?

« Grâce à leur savoir-faire, et possédés par l'instinct de la domination, les juifs ont envahi graduellement, toutes les avenues qui conduisent aux richesses, aux dignités et au pouvoir. Ils dirigent la bourse, la presse, le théâtre, la littérature, les administrations, les grandes voies de communication sur terre et sur mer, et par l'ascendant de leur fortune et de leur génie, ils tiennent enserrée à l'heure qu'il est, comme dans un réseau, toute la société chrétienne ». Ainsi parle un de leur race, le vénérable P. Ratisbonne *(La question juive)*. Il n'exagère point, et ces nations, si fières, d'avoir conquis la liberté, l'égalité et la fraternité, sont le jouet d'étrangers qui les mènent, qui les tiennent sous le joug et qui les divisent.

V. — LA CONDUITE DE L'ÉGLISE A L'ÉGARD DES JUIFS

Le numéro d'octobre 1893 de la *Revue catholique des Institutions et du droit*, publia, sous la signature de M. Auzias Turenne, une longue et savante étude sur le droit ecclésiastique relativement aux Juifs.

Il se dégage très nettement de l'examen attentif de tous les documents rapportés par M. Auzias Turenne, de toutes les interdictions faites et des circonstances où elles sont intervenues, que l'Eglise n'a jamais varié sur la question juive. Toujours elle a voulu que les juifs fussent respectés dans leurs personnes et leur culte toléré, mais toujours aussi, elle a voulu qu'ils fussent tenus dans un état de soumission et d'isolement qui leur enlevât les moyens de nuire au peuple chrétien.

Le premier Concile où l'on paraisse s'être occupé des juifs est celui d'Evire en Espagne, tenu avant la fin de la dixième persécution. Un canon défendait aux chrétiens de donner leurs filles en mariage aux juifs, un autre de manger avec eux. Cette défense est renouvelée par le concile de Laodicée (IVe siècle), par ceux de Vannes (465), d'Agde (506), d'Epaone (517) et les trois conciles d'Orléans (530, 533 et 541).

Le Concile de Mâcon (581) interdit aux juifs d'exercer des fonctions qui leur permettent de décerner des peines contre des chrétiens (1).

Les quatre conciles tenus successivement à Tolède aux VIe et VIIe siècles, et celui tenu à Paris en 614, insistaient sur la défense de confier aux juifs aucune charge publique, civile ou militaire. Cette incapacité est même étendue aux fils de juifs convertis.

D'autres conciles défendent aux chrétiens d'avoir recours aux services des juifs comme médecins, comme serviteurs, comme nourrices. Selon les moralistes du XVIIIe siècle, violer une de ces prescriptions peut, suivant les circonstances, constituer une faute mor-

1. Quelle différence avec ce que nous voyons aujourd'hui. Un journal citait un jour le fait de la cour d'Aix où siégeaient quatre juifs. Or, c'est de la cour d'Aix que relèvent *tous* les tribunaux consulaires français.

telle. « Sans prétendre, dit M. Auzias Turenne, qu'il en soit exactement de même aujourd'hui, on ne saurait soutenir que ces dispositions sont entièrement tombées en désuétude ou ont été abrogées. »

Un des canons les plus sages assurément est bien celui du 4e concile d'Avignon (1409) qui défend aux chrétiens de traiter aucune affaire d'argent avec les juifs. Ceux-ci sont condamnés à rendre ce qu'ils ont extorqué par usure.

Le quatrième Concile de Latran revient sur ces défenses et interdit aux juifs d'exiger des intérêts exagérés, à peine « d'être privés de tous rapports avec les chrétiens ». On ne doit leur confier aucun emploi public; si on le fait, le contrevenant sera puni et le juif, après avoir été révoqué, devra en outre, remettre à l'évêque, pour le distribuer aux pauvres, tout l'argent reçu par lui à l'occasion de cet emploi. C'est alors qu'on vit apparaître l'injonction pour les juifs de se distinguer par les vêtements ou du moins par une marque bien visible. La marque la plus ordinairement prescrite était une pièce circulaire d'étoffe jaune appelée « rouelle » que les hommes et les femmes devaient porter également, ou un bonnet jaune. L'on sait que les juifs devaient occuper dans les villes un quartier spécial appelé le Ghetto (1).

D'autre part, l'Eglise ne cessait de condamner les

1. On a reproché à l'Eglise ces Ghetto. Voici à ce sujet le témoignage d'un Israélite converti, le R. P. Ratisbonne, dans son livre : *La Question juive*.

« L'Eglise a énergiquement condamné, par l'organe des Pontifes, les fureurs de ces inimitiés cruelles, alors même qu'elles étaient des représailles. Elle a couvert de son égide les Juifs tremblants; elle ne s'est pas bornée à les arracher aux passions populaires; elle leur a ouvert des asiles inviolables, où ils trouvaient la sécurité. C'est Rome qui a donné l'exemple de cette charité protectrice; elle a concédé aux juifs un quartier à part, et plusieurs

violences dont les juifs étaient parfois l'objet de la part des peuples pressurés par eux et poussés à bout.

Constamment, dit M. Auzias Turenne, l'Eglise s'est inspirée du principe directeur que le Concile de Latran énonçait en ces termes : « *Judeos subjacere christianis oportet et ab eis pro sola humanitate foveri.* Que les juifs soient traités avec humanité; mais qu'ils soient toujours tenus dans la dépendance et qu'on ait avec eux le moins de rapports qu'il se pourra. »

Malheureusement, ne pas écouter l'Eglise et se croire plus sage qu'elle, n'est pas non plus chose nouvelle. Fréquemment on oubliait ou on foulait ouvertement aux pieds les prescriptions des Synodes ou des Conciles; il en résultait que les juifs ne tardaient pas à s'enrichir, à accaparer les marchandises et tout l'argent du pays; si bien que loin d'être dans la dépendance, c'étaient eux qui imposaient le joug aux chrétiens. Quand ce joug était devenu intolérable, si les princes n'intervenaient pas, parfois les multitudes avaient recours aux plus déplorables violences. L'Eglise alors devenait la seule protectrice des juifs et l'on voyait les Papes, comme Jean XII et Clément VI, intervenir en leur faveur et, en même temps, rappeler au peuple chrétien que ses maux provenaient surtout de l'oubli des prescriptions si prudentes de l'Eglise (1).

autres villes ont imité l'initiative des Pontifes romains. Grâce aux lieux de refuge, les Juifs vivaient ensemble autour de leur synagogue, conformément à leurs lois, sous l'autorité de leurs chefs spirituels, et ils avaient la jouissance pleine et entière de leur culte. De là les Ghetto, dont l'origine se rattache à une pensée hospitalière, trop oubliée, trop calomniée de nos jours... ».

1. Il est curieux de connaître les considérants sur lesquels les souverains pontifes basent leurs déterminations. Les juifs, est-il dit — et cette pensée se retrouve dans les préambules d'un grand nombre d'actes pontificaux — rendent témoignage à la vérité de la foi orthodoxe, tant parce qu'ils conservent les Ecritures pleines des prophéties qui annoncent le Christ, que parce que leur dispersion parmi les peuples rappelle le déicide qu'ils ont commis. En second lieu, l'heure doit venir de leur retour à la vraie foi; leurs restes seront sauvés. Puis leurs pères furent les amis de Dieu. Eux-mêmes portent la ressemblance du Sauveur, et Dieu est leur créateur comme celui des chrétiens. Au surplus, le Saint-Siège se doit à tous, aux sages et aux insensés. Les chrétiens doivent avoir pour les juifs la même bénignité dont ils désirent que leurs frères, qui vivent dans des régions païennes, soient l'objet de la part des païens. N'est-il pas nécessaire que le chrétien haïsse l'iniquité, aime la paix et travaille pour le droit?

Quelques Papes, Pie IV notamment et Sixte-Quint, voulurent essayer de l'indulgence et, dans l'espoir de convertir les juifs, leur firent des concessions, mais le résultat fut tout autre et après quelques années Pie V et Clément VIII furent forcés de rétablir les canons dans toute leur rigueur. « Tous, disait Clément VIII, souffrent de leurs usures, de leurs monopoles, de leurs fraudes; ils ont réduit à la mendicité une foule de malheureux, principalement les paysans, les simples et les pauvres. »

M. Auzias Turenne termine par ces conclusions :

« L'Eglise, dès l'origine et avant tous les politiques, a compris que les juifs étaient un danger et qu'il fallait les tenir à l'écart. Dépositaire de la douceur évangélique, elle a défendu la vie des juifs; mère des nations chrétiennes, elle veut les préserver de l'envahissement hébraïque qui serait leur mort au spirituel et au temporel. Si on lui avait obéi, les chrétiens n'auraient pas eu à souffrir tout ce qu'ils ont souffert de la part des juifs, et, par suite, les réactions terribles avec tous les crimes qui les ont ac-

compagnées, n'auraient pas eu lieu. Chrétiens et juifs se seraient donc bien trouvés de cette observation des règles de l'Eglise.

» Au lieu de tenir les juifs à l'écart, les nations chrétiennes, après avoir entièrement laissé de côté les prescriptions de l'Eglise, ont fini par les admettre dans la société et leur accorder tous les droits de citoyens. Et aujourd'hui il se trouve que ces nouveaux citoyens, après avoir accaparé la plus grande partie de la richesse nationale, tendent à s'emparer du gouvernement et à opprimer ceux qu'ils n'ont pas cessé de regarder comme des être impurs, des gentils, des Philistins incirconcis. Toutes les mesures proposées, en dehors de celles de l'Eglise, seront vaines, et celles de l'Eglise, pour être efficaces, doivent être appliquées de concert par l'Etat et par chacun de nous personnellement. Aussi longtemps que les juifs seront juifs, c'est-à-dire jusqu'après l'antéchrist, la seule politique à suivre à leur égard sera de les tenir à l'écart, en ne les maltraitant pas; mais aussi en frayant le moins possible avec eux et en les empêchant de nuire. »

Un évêque autrichien, d'origine juive, Mgr Kohn, ancien professeur de Droit canon, a résumé les prescriptions du Droit canon au sujet des Juifs.

Au dire du savant évêque, elles n'ont pas été abrogées.

1° Les Juifs ne peuvent avoir des esclaves chrétiens, ni employer des chrétiens pour le service de leur maison ou de leur famille. Il est interdit aux chrétiens d'accepter un emploi permanent et rémunéré chez les Juifs.

2° Il est spécialement interdit aux chrétiennes de s'engager comme nourrices chez les Juifs.

3° Les chrétiens ne peuvent recourir, en cas de maladie, aux services de médecins juifs, ni accepter des médicaments préparés par des mains juives.

4° Il est interdit dans tous les cas, aux chrétiens, sous peine d'excommunication, d'habiter dans la même maison ou dans la même famille que les Juifs.

5° On doit veiller à ce que les Juifs n'arrivent pas dans la vie publique à occuper des fonctions qui leur donnent une certaine autorité sur des chrétiens.

6° Il est interdit aux chrétiens d'assister aux mariages des Juifs et de prendre part à leurs fêtes.

7° Les chrétiens ne peuvent inviter les Juifs à dîner, ni accepter les invitations qui leur sont faites par les Juifs.

Ces règles canoniques ont inspiré un grand nombre des ordonnances royales, grâce auxquelles, pendant tant de siècles, la France a été préservée de l'envahissement sémitique si menaçant de nos jours.

D'autre part, nous trouvons dans le livre de M. l'abbé Joseph Lémann.

I. Un tableau des défenses expresses par lesquelles l'Eglise protège et fait respecter la liberté de conscience des juifs et l'exercice de leur culte. Ces tableaux donnent le texte même des ordonnances des Papes, nous n'en reproduirons ici que les titres :

1. Défense de les forcer à embrasser la religion chrétienne.

2. Défense de leur ôter leurs synagogues.

3. Défense de troubler leurs sabbats et leurs fêtes.

4. Défense de bouleverser ou de profaner leurs cimetières.

5. Défense de changer leurs coutumes.

II. Tableau des mesures pleines de mansuétude

légitimement employées par l'Eglise pour éclairer les ténèbres des juifs et éclairer leurs âmes.

1° La prière du vendredi saint. — 2° La prédication. — 3° Les controverses publiques. — 4° L'étude de l'hébreu encouragée par les Papes dans les Académies chrétiennes, comme moyen de mieux évangéliser les juifs. — 5° L'établissement d'un catéchuménat. — 6° Le respect de leurs livres mosaïques, mais la condamnation et la destruction des exemplaires du Talmud.

Ces deux tableaux, rapprochés l'un de l'autre, ne prouvent-ils pas d'une façon éloquente que l'Eglise catholique est à la fois la plus haute école de respect pour la liberté de la conscience, et la mère la plus anxieuse pour le salut des âmes?

Il faut ajouter qu'à côté des procédés inspirés par la douceur et la charité, l'Eglise a décrété des *restrictions* et employé des *précautions* contre les juifs pour circonscrire leur liberté de parvenir et sauvegarder ainsi la société chrétienne. La grande règle de prudence adoptée à leur égard était celle-ci : « Toute charge qui tient à la constitution même de la société chrétienne ne peut leur être confiée ». L'observation de cette règle était sous la garde conjointe de l'Eglise et de l'Etat; l'un et l'autre avaient intérêt à empêcher les nations d'être envahies par l'élément juif et de perdre ainsi la direction de la société. Ce qui est malheureusement arrivé dès que cette règle fut abrogée par les Pouvoirs civils. Pour ce qui est de l'Eglise, l'esprit de sagesse ne lui fait rien abandonner de ce que les Souverains Pontifes ou les saints conciles ont décrété pour prévenir le danger d'envahissement.

Pas plus au XVIIIe siècle qu'au Xe, elle n'admet qu'un juif puisse entrer en possession ou en participation de ce qui est fonction essentielle dans la société chrétienne; qu'un juif, par exemple puisse tenir école pour des chrétiens, s'asseoir sur un siège de magistrat, contribuer à la confection des lois d'un Etat chrétien.

Le 30 octobre 1806, Napoléon assembla à Paris le grand Sanhédrin. Le Rabbin Isaac-Samuel Avigdor, député des Alpes-Maritimes, prononça le discours suivant, par lequel il faisait profession de reconnaître et engageait le Grand Sanhédrin à reconnaître avec lui la constante bénignité de l'Eglise à l'égard des juifs :

Les plus célèbres moralistes chrétiens ont défendu les persécutions, professé la tolérance, et prêché la charité fraternelle.

« Saint Athanase, livre Ier, dit : « C'est une exécrable hérésie de vouloir tirer par la force, par les coups, par les emprisonnements, ceux qu'on n'a pu convaincre par la raison. »

« Rien n'est plus contraire à la Religion, dit saint Justin, martyr, livre V, que la contrainte. »

« Persécuterons-nous, dit saint Augustin, ceux que Dieu tolère? »

» Lactance, livre III, dit à ce sujet : « La Religion forcée n'est plus Religion; il faut persuader et non contraindre; la Religion ne se commande point. »

» Saint Bernard dit : « Conseillez et ne forcez pas. »

» Ainsi, puisque la morale chrétienne enseigne partout l'amour du prochain et la fraternité, l'ignorance et un préjugé d'habitude ont pu seuls donner lieu aux vexations et persécutions dont vous avez été souvent les victimes. Cela est si vrai, que ces ver-

tus sublimes d'humanité et de justice ont été fréquemment mises en pratique par les Chrétiens vraiment instruits, et surtout par les dignes ministres de cette morale pure qui calme les passions et insinue les vertus.

» C'est par suite de ces principes sacrés de morale que, dans différents temps, les Pontifes romains ont protégé et accueilli dans leurs Etats les Juifs persécutés et expulsés de diverses parties de l'Europe, et que les ecclésiastiques de tous les pays les ont souvent défendus dans plusieurs Etats de cette partie du monde.

» Vers le milieu du VII[e] siècle, saint Grégoire défendit les Juifs et les protégea dans tout le monde chrétien.

» Au X[e] siècle, les évêques d'Espagne opposèrent la plus grande énergie au peuple qui voulait les massacrer. Le pontife Alexandre II écrivit à ces évêques une lettre pleine de félicitations, pour la conduite sage qu'ils avaient tenue à ce sujet.

» Dans le XI[e] siècle, les Juifs, en très grand nombre dans les diocèses d'Uzès et de Clermont, furent puissamment protégés par les Evêques.

» Saint Bernard les défendit, dans le XII[e] siècle, de la fureur des Croisés.

» Innocent II et Alexandre III les protégèrent également.

» Dans le XIII[e] siècle, Grégoire IX les préserva, tant en Angleterre qu'en France et en Espagne, des grands malheurs dont on les menaçait; il défendit, sous peine d'excommunication, de contraindre leur conscience et de troubler leurs fêtes.

» Clément V fit plus que les protéger; il leur facilita encore les moyens d'instruction.

» Clément VI leur accorda un asile à Avignon, alors

qu'on les persécutait dans tout le reste de l'Europe.

» Vers le milieu du même siècle, l'évêque de Spire empêcha la libération que les débiteurs des Juifs réclamaient de force, sous prétexte d'usure si souvent renouvelé.

» Dans les siècles suivants, Nicolas II écrivit à l'Inquisition pour l'empêcher de contraindre les Juifs à embrasser le Christianisme.

» Clément XIII calma l'inquiétude des pères de famille alarmés sur le sort de leurs enfants, qu'on arrachait souvent du sein de leurs propres mères.

» Il serait facile de citer une infinité d'autres actions charitables dont les Israélites ont été, à diverses époques, l'objet de la part des ecclésiastiques instruits des devoirs des hommes et de ceux de leur religion.

» Le vif sentiment d'humanité seul a pu donner, dans tous les siècles passés d'ignorance et de barbarie, le courage qu'il fallait pour défendre des hommes malheureux, barbarement abandonnés à la merci de l'horrible hypocrisie et de la féroce superstition.

» Ces hommes vertueux ne pouvaient pourtant, tout au plus, espérer de leur courage philanthropique que cette douce satisfaction intérieure que les œuvres de charité fraternelle font éprouver aux cœurs purs.

» Le peuple d'Israël, toujours malheureux et presque toujours opprimé, n'a jamais eu le moyen ni l'occasion de manifester sa reconnaissance pour tant de bienfaits; reconnaissance d'autant plus douce à témoigner, qu'il la doit à des hommes désintéressés et doublement respectables.

» Depuis dix-huit siècles, la circonstance où nous nous trouvons est la seule qui se soit présentée

pour faire connaître les sentiments dont nos cœurs sont pénétrés.

» Cette grande et heureuse circonstance, que nous devons à notre auguste et immortel Empereur, est aussi la plus convenable, la plus belle, comme la plus glorieuse, pour exprimer aux philanthropes de tous les pays, et notamment aux ecclésiastiques, notre entière gratitude envers eux et envers leurs prédécesseurs.

» Empressons-nous donc, messieurs, de profiter de cette époque mémorable, et payons-leur ce juste tribut de reconnaissance que nous leur devons; faisons retentir dans cette enceinte l'expression de toute notre gratitude; témoignons avec solennité nos sincères remerciements pour les bienfaits successifs dont ils ont comblé les générations qui nous ont précédés. »

L'assemblée applaudit à ce discours. Elle en vota l'impression et l'insertion à la suite du procès-verbal du 5 février 1807; puis elle adopta l'arrêté que nous reproduisons (1) :

« Les députés de l'Empire de France et du royaume d'Italie au synode hébraïque, décrété le 30 mars dernier, pénétrés de gratitude pour les bienfaits successifs du Clergé chrétien, dans les siècles passés, en faveur des Israélites des divers Etats de l'Europe;

» Pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers pontifes (Papes) et plusieurs autres ecclésiastiques ont fait dans différents temps aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les Juifs du sein des sociétés;

1. *Procès-verbal des séances de l'assemblée des députés français professant la religion juive*, p. 169, etc.

» Arrêtent que l'expression de ces sentiments, sera consignée dans le procès-verbal de ce jour, pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette assemblée pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçus des ecclésiastiques de divers pays de l'Europe;

» Arrêtent, en outre, que copie de ces sentiments sera envoyée à Son Excellence le ministre des Cultes. »

Quelle était la valeur de ces déclarations? Si nous les mettons en regard de la conduite des juifs envers Pie IX, en 1870, et celle qu'ils tiennent aujourd'hui à l'égard des catholiques de France, on ne peut que se rappeler la parole de Louis Veuillot :

« Le juif est un peuple servile, lorsqu'on le foule; ingrat, quand on l'a relevé; insolent, dès qu'il se voit fort. »

Malgré l'expérience faite par les Papes Pie IV et Sixte-Quint, Pie IX crut pouvoir se montrer bon et confiant envers les juifs; il alla même plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs : il fit abattre les murailles du Ghetto, fit cesser des humiliations auxquelles ils étaient encore soumis, et donna à leurs pauvres droit à des secours auxquels ils ne participaient pas jusque-là.

Comment les juifs ont-ils témoigné leur reconnaissance? Pour le dire, nous aurons recours à une lettre écrite par les frères Lémann, aux Israélites dispersés, *sur la conduite de leurs coreligionnaires durant la captivité de Pie IX au Vatican:*

« Lorsque le 20 septembre 1870, le gouvernement subalpin forçait à coups de canon les portes de Rome, la brèche n'était pas encore achevée, qu'une troupe

de juifs y avait déjà passé pour aller féliciter le général Cadorna. Et le Ghetto tout entier se pavoisait des couleurs piémontaises... Les zouaves défenseurs de Pie IX, ayant reçu l'ordre de ne plus continuer leur héroïque défense, les juifs les attendirent sur le pont Saint-Ange pour les accabler d'insultes et même leur arracher leurs vêtements... Durant les jours d'installation du gouvernement usurpateur, on les vit courir, semblables à des chacals, d'une caserne à l'autre pour les piller... Plusieurs fois, ils se réunirent à la porte des églises pour huer et frapper les chrétiens qui s'y rendaient pour prier... Toutes les fois, ajoutent les abbés Lémann, que nous avons demandé des renseignements sur les scènes ignobles qui se sont passées au Corso, devant le Quirinal et ailleurs, où les choses saintes étaient tournées en ridicule, les prêtres insultés, les madones souillées, les saintes images lacérées, toujours on nous a répondu : *Les luzzuri et les juifs...* »

Les trois journaux ministériels étaient l'*Opinione*, la *Liberta*, la *Nuova Roma;* tous trois avaient pour directeurs des Juifs. « Eh bien! disent ces MM. Lémann, ils n'ont pas cessé un seul jour, depuis qu'ils sont les maîtres de Rome, de déverser la calomnie, l'injure et la boue sur la religion catholique, son culte, ses communautés, ses prêtres, sur tout ce qu'il y a de plus respectable et jusque sur l'auguste personne du Pape. Sa Sainteté elle-même nous a dit : « Ils dirigent contre moi et contre l'Eglise toute la presse révolutionnaire. »

S'adressant aux hommes de leur race, les frères Lémann dirent encore :

« Ce n'est pas le roi Victor-Emmanuel qui nous semble le suprême péril de Rome, ni même les hommes de la Révolution; *ils passeront.* Le suprême péril de Rome, c'est vous, messieurs (les Juifs), *qui ne passez pas!*

» Armés du droit de propriété, avec votre habileté, votre ténacité, et votre puissance, *le siècle ne sera pas à sa fin que vous serez les maîtres de Rome.* Là est le péril, nous le signalons à tous les catholiques. »

Lorsque les frères Lémann allèrent porter aux pieds de Pie IX l'expression de leur douleur après l'enquête qu'ils venaient de faire sur la conduite de leurs frères par le sang, le Pape se contenta de dire : « Prions pour eux, afin qu'ils aient part au triomphe de l'Eglise. » Et alors il se mit à réciter l'oraison que l'Eglise fait monter au ciel pour eux le jour du Vendredi-Saint.

M. Joseph Lémann a fait cette observation : « Sur le Golgotha, le Christ expirant avait prié aussi pour ses bourreaux : *Mon Père, pardonnez-leur.* David, son royal ancêtre et prophète, éclairé sur les souffrances du Christ et les figurant dans ses propres malheurs, avait demandé cette destinée pour les coupables : « *Ne les exterminez pas,* Seigneur, mais *dispersez-les* par votre puissance, et *rabaissez-les,* vous qui êtes mon protecteur. » (Ps. LVIII, 12).

» Cette mystérieuse prière, où il y avait par avance un écho du Golgotha, unie à la justice, s'est accomplie à la lettre. Les Juifs ont été conservés alors qu'ils eussent pu être exterminés mille fois et disparaître; mais en même temps, ils ont été dispersés et rabaissés, au point d'être regardés comme l'opprobre et la lie du genre humain.

» Or, à qui doivent-ils de n'avoir pas été exterminés?

» A l'Eglise catholique.

» Les nations voulaient les *exterminer,* mais l'Eglise veillait à ce qu'ils ne fussent que rabaissés. »

VI. — ÉMANCIPATION DES JUIFS

Dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, on vit paraître nombre de livres annonçant pour les juifs un état autre que celui dans lequel ils se trouvaient depuis la dispersion de Jérusalem.

1753. Note sur le retour des juifs par le P. d'Houbigand.

1760. Le rappel futur des juifs, par Deschamps, curé de Danzu, en Normandie.

1769. Essai d'explication de l'époque assignée à la conversion des Juifs, par l'abbé Belet, de Montauban.

1775. Dissertation sur le retour des Juifs à l'Eglise et sur ce qui doit y donner occasion. Publiée en italien.

1778. Dissertation sur le rappel des Juifs, par Rondet.

1779. Lettre dans laquelle on prouve que le retour des Juifs est proche. Sans nom d'auteur.

1779. Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs et sur l'heureuse révolution qu'il doit opérer dans l'Eglise. Son nom d'auteur, etc., etc.

« Tous ces ouvrages, dit M. Joseph Lémann, entrevoient comme *signe* et aussi comme *cause* du rappel des Juifs le blasphème proféré contre Dieu et contre son Christ au milieu des nations. La Gentilité ou les Nations ont été *appelées* à cause de l'ingratitude des Juifs. Les Juifs sont *rappelés* à cause de l'apostasie et de l'ingratitude encouragées chez

les Nations. Et tous ces ouvrages disaient : Nous y touchons, nous y sommes!... (1).

De fait, quelques années après que les prévisions marquées dans ces livres eurent été formulées, on vit la France affranchir les Juifs et bientôt les autres nations imiter son exemple.

L'Angleterre avait entrepris, la première, de les émanciper et elle n'avait pas réussi. « En 1753, sous le règne de Georges II, une tentative d'émancipation des Juifs eut lieu en Angleterre; le ministre Pelham fit voter un *bill* qui permettait au Parlement de naturaliser les Juifs établis depuis trois ans dans le pays; mais l'opposition jalouse du commerce de Londres et les clameurs de la populace amenèrent l'abrogation de cette loi dès l'année suivante »

Si elle avait été confiée à une nation autre que la France, la cause de l'émancipation juive n'eût pas trouvé, au sentiment de M. Joseph Lémann, aussi grande chance d'aboutir; et il en donne ses raisons, négatives pour les autres peuples, affirmatives pour notre pays, les unes et les autres appuyées sur le tempérament, la vocation et l'histoire des divers peuples.

Les difficultés étaient considérables. Difficultés à cause du péril que pareille entreprise pouvait faire courir à la société et qui n'est aujourd'hui que trop manifeste; difficultés au point de vue des préjugés : il y en avait sur les Juifs auprès des chrétiens; il y en avait sur les chrétiens auprès des Juifs; difficultés enfin dans le mode d'émancipation. Elles n'en empêchèrent point la réalisation.

1. En 1657, l'auteur de l'*Ancienne nouveauté de l'Ecriture Sainte*, donne comme dernier signe avant-coureur de la conversion du peuple juif la *mort civile de l'Eglise.* C'est ce que vient de faire en France la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

VII. — LA FRANCISATION DES JUIFS

Dans l'ancienne France les Juifs n'étaient pas considérés comme citoyens français. D'ailleurs, dans aucun pays du monde, ils ne furent considérés comme nationaux pas plus chez les païens que chez les chrétiens. Fréquemment expulsés du royaume par des ordonnances royales émanant souvent des princes qui ont rendu le plus de service à la France, ils ne furent jamais que tolérés, et restèrent toujours sous un régime d'exception, et une surveillance assez étroite.

Dans les premiers siècles, avec Childebert, 540, Clotaire II, Dagobert Ier, etc., les édits qui concernent les Juifs revêtent surtout la forme d'un ostracisme théocratique : l'aversion confessionnelle se mêlait plus intimement à la défense économique. Charlemagne eut, dit-on, pour eux, les premières attentions, mais, en 1096, Philippe Ier les chassa du royaume. Saint Louis leur enjoignit de porter une marque particulière sur leurs vêtements. Jusqu'en 1789, ce n'est qu'une suite d'édits réglant l'usure, faisant rendre gorge aux Juifs ou les chassant du royaume. A mesure que les mœurs se policent, que l'économie politique se régularise, de généreuses tentatives sont faites pour donner aux Juifs quelques libertés et droits communs, mais les abus rapides de la race amènent toujours de nouvelles répressions. Au XVIIIe siècle, c'est en Alsace et en Lorraine que la race retrouve toute son activité. Malgré les mesures de précaution prises à Metz, en 1567, par le maréchal de la Vieuxville, en 1721, par le duc Léopold et par Louis XIV en Alsace, le pays est rendu insolvable par l'usure des Juifs.

Louis XVI dont la bonté est restée proverbiale

améliora leur sort en adoucissant beaucoup la législation sous laquelle ils avaient vécu jusque-là. Mais l'idée ne lui vint jamais de cesser de protéger ses sujets contre l'usure juive qui ruinait surtout les habitants des campagnes, moins encore de donner à ces étrangers le titre de Français.

Par son édit de 1784, Louis XVI abolit le péage personnel. Les lettres patentes de la même année quoique très prudemment restrictives consacrent pour la condition des Juifs des améliorations capitales : désormais ils sont investis du droit de posséder maison et jardin; — ils peuvent comme tenanciers cultiver la terre; — ils sont établis ou confirmés dans tous les métiers et professions qui ne leur livrent point le cœur de la société chrétienne. Ce n'est pas là encore le régime du droit commun; c'est un germe qui trouve enfin son plein développement dans le projet d'émancipation définitive que le roi met à l'étude en 1788.

C'est ce projet, mûri sous la monarchie, que la Constituante recueillit à notre dommage, déclare M. l'abbé Lémann, parce qu'elle faussa, en se l'appropriant, l'œuvre royale.

Il faut dire cependant que l'Assemblée constituante elle-même ne fit point de bon cœur ce qu'elle fit.

Les Juifs, pour vaincre sa résistance, eurent recours à l'intervention révolutionnaire de la Commune. Ils eurent pour principaux agents le jacobin Godard et Adrien Duport, que Louis Blanc accuse d'avoir été l'organisateur des massacres commis à Paris et des paniques répandues dans les provinces.

Les commissaires nommés par la Commune firent présenter une adresse pressante, presque impérative, à l'Assemblée nationale le 24 février 1790. Les Juifs avaient préparé cette intervention illégale de la Com-

mune en faisant solliciter dans les quarante-huit sections de Paris, des avis favorables à leur complète émancipation. Comme l'élément jacobin prévalait dans l'organisation de ces sections, toutes accueillirent favorablement les Juifs, à l'exception de la section des Halles, section des fripiers qui repoussèrent énergiquement ces terribles concurrents.

Le succès des Juifs auprès des sections s'explique aisément : les Jacobins obéissaient à des chefs qui recevaient eux-mêmes l'impulsion des sociétés secrètes dominées par les Juifs. Les meneurs qui dirigeaient les sections se recrutaient dans les bas-fonds de la société. Quant aux industriels et aux commerçants ils étaient réduits à s'effacer, pour n'être pas poursuivis comme aristocrates. Leur opinion sur les Juifs restait celle qu'ils avaient exprimée par écrit, trente ans auparavant dans un document conservé aux Archives nationales sous ce titre : *Requête des six corps de marchands et négociants de Paris contre l'admission des Juifs.*

« L'admission de cette espèce d'hommes, est-il dit dans cette requête, ne peut être que très dangereuse; on peut les comparer à des guêpes qui ne s'introduisent dans les ruches que pour tuer les abeilles, leur ouvrir le ventre et en tirer le miel qui est dans leurs entrailles; tels sont les Juifs, auxquels il est impossible de supposer les qualités de citoyens. Le négociant français fait seul son commerce, chaque maison de commerce est en quelque façon isolée; tandis que les Juifs, ce sont des particules de vif-argent, qui à la moindre pente, se réunissent en un bloc. »

Voilà ce que signaient unanimement tous les membres des corps des marchands de Paris en 1760, et ce qui restait vrai en 1789. C'est parce qu'ils con-

naissaient le sentiment national à ce sujet, que les membres de l'Assemblée constituante restaient inébranlables, même en présence des démonstrations menaçantes de la Commune.

Les marchands de Paris ajoutaient que les Juifs, dont « aucun n'a été élevé dans les principes d'une autorité légitime », tiennent même pour une usurpation toute autorité qui s'exerce sur eux, prétendent à un empire universel, et se regardent comme vrais maîtres de tous les biens, dont les autres humains sont les ravisseurs. »

Dans la séance du 23 décembre 1789, Maury avait fait cette observation :

« Le mot *juif* n'est pas le nom d'une secte, mais d'une nation qui a des lois, qui les a toujours suivies, et qui veut encore les suivre. Appeler les Juifs des citoyens, ce serait comme si l'on disait que, sans cesser d'être Anglais et Danois, les Anglais et les Danois peuvent devenir citoyens français. Les Juifs ont traversé dix-sept siècles sans se mêler aux autres peuples.

» Ils ne doivent pas être persécutés, ils sont hommes, ils sont nos frères. Qu'ils soient donc protégés comme individus et non comme Français, parce qu'ils ne peuvent être citoyens ».

C'était le cri du bon sens.

Seul le baptême peut incorporer le Juif à une nationalité autre que sa nationalité originelle. Quand il tombe aux genoux de Jésus-Christ, comme les douze apôtres, comme Paul, alors, sans cesser d'aimer ses frères par le sang, il aime sincèrement et cordialement la patrie qui lui a donné un foyer. Pour ne citer qu'un ou deux exemples, les frères Ratisbonne et les abbés Lémann sont à coup sûr aussi bons Français que pas un. Mais, en dehors

de cette purification divine, partout et toujours le juif reste juif. On peut lui accorder des lettres de naturalisation, il les acceptera parce qu'elles lui procureront un profit; mais, au fond du cœur et parmi les siens, il les méprisera et restera juif.

Quatorze fois, l'Assemblée constituante avait repoussé l'admission des Juifs au titre de citoyens actifs.

Lorsque, le 29 septembre 1791, après toutes ces tentatives infructueuses, les Francs-Maçons revinrent une quinzième fois à la charge devant l'Assemblée constituante pour que fût voté le décret accordant aux Juifs tous les droits des citoyens actifs, Rewbell, l'Alsacien, opiniâtre ennemi des israélites, voulut de nouveau combattre la proposition. Regnault de Saint-Jean-d'Angély lui coupant la parole s'écria : « Je demande qu'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parlent contre cette proposition, car *c'est la constitution elle-même qu'ils combattent.* »

En effet, toute la Révolution avait été machinée pour aboutir à ce résultat.

A la veille de la clôture, Duport exige « qu'on décrète que les Juifs jouiront en France des droits de citoyens actifs. » De guerre lasse, la Constituante, qui allait se dissoudre le lendemain, laissa passer la motion de Duport : les Juifs, armés des droits de citoyens actifs, pouvaient commencer légalement à tout envahir. Ils n'étaient alors que cinq cents à Paris; mais en France, comme dans toute l'Europe, ils avaient à leur service une nombreuse et brillante armée de conspirateurs, organisés en sociétés secrètes : les vingt-quatre orateurs qui plaidèrent leur cause dans la Constituante étaient tous franc-maçons.

M. de Bonald jugeant l'acte par lequel l'Assemblée

constituante donna ainsi les droits de citoyens aux juifs, a écrit :

« L'Assemblée les déclare *citoyens actifs :* titre qui, avec la déclaration des *droits de l'homme*, nouvellement décrétés, était alors regardé comme le plus haut degré d'honneur et de béatitude auquel une créature humaine pût prétendre!... Mais les juifs étaient repoussés par nos mœurs beaucoup plus qu'ils n'étaient opprimés par nos lois. L'Assemblée faisait la faute énorme et volontaire de mettre ses lois en contradiction avec les mœurs.

» Les juifs devaient bientôt, comme citoyens actifs, être appelés à la participation du pouvoir lui-même...

«... *Qu'on prenne garde que l'affranchissement des Juifs ne tourne à l'oppression des chrétiens !*

» ... Les chrétiens peuvent être trompés par les juifs, mais ils ne doivent pas être gouvernés par eux. Cette dépendance offense leur dignité plus encore que la cupidité des juifs ne lèse leurs intérêts ».

N'est-elle pas vraiment prophétique, cette parole : Qu'on prenne garde que l'affranchissement des juifs ne tourne à l'oppression des chrétiens! (1).

1. Le Juif Bernard Lazare disait dans une conférence faite le 6 mars 1897, en faveur des étudiants israélites russes à Paris : « Comment traduit-on ce fait pour un certain nombre d'individus d'avoir le même passé, les mêmes traditions et des idées communes? On le traduit en disant qu'ils appartiennent à un même groupement, qu'ils ont une même nationalité. Telle est la justification du lien qui unit les juifs des cinq parties du monde : « Il y a une nation juive. » Les fondateurs de l'*Alliance israélite universelle* en convenaient, quand ils écrivaient il y a quarante ans : « L'alliance que nous fondons n'est ni française, ni allemande, ni anglaise, mais universelle; nous n'avons pas de compatriotes, nous ne connaissons que des coreligionnaires... Le jour n'est pas loin où les richesses de la terre appartiendront aux Juifs! »

Cette vérité se montre aujourd'hui d'autant plus évidente pour ceux qui réfléchissent qu'elle est à la fois proclamée par les faits et, on le voit, par les Juifs

M. l'abbé Joseph Lémann a fait aussi sur les Droits de l'homme et le parti que les juifs ont su en tirer, cette réflexion : « L'homme abstrait » a été inventé par une Société superbe pour se débarrasser de Jésus-Christ; de ce même « homme abstrait » sont sortis les juifs; et il est advenu que, le Christ ne comptant plus dans le gouvernement de cette Société, les *trompeurs* ont trouvé la route ouverte pour devenir *des gouverneurs.*

» ... On ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. » Cromwell a dit cela. C'est l'histoire de l'Assemblée de 1789.

» En proclamant, pour base de la Société, les fameux *droits de l'homme* l'Assemblée ne songeait aucunement aux juifs. Quant elle les aperçut, et voulut les arrêter, il était trop tard. Avec la tête du serpent, ce premier anneau avait passé et bien d'autres devaient suivre ! »

Si l'Assemblée constituante n'avait pas su voir les juifs à travers la *Déclaration des Droits de l'homme,* il est plus que probable que ceux-ci étaient depuis longtemps embusqués derrière cette Déclaration, comme ils l'étaient derrière la Franc-Maçonnerie qui, créée par eux, faisait la Révolution non pour le bien de la France, mais pour leur compte.

L'Assemblée constituante ouvrit aux juifs les portes de la société française, Napoléon, le 17 mars 1808, les leur fit franchir. Mécontent de voir les Juifs persévérer dans leurs pratiques usuraires, et éviter par d'indignes subterfuges le service militare, il prit la résolution de venir à bout de ceux dont il disait : « Le mal que font les Juifs ne vient pas des individus, mais de la constitution même de ce peuple : ce sont des chenilles, des sauterelles qui ravagent la

France. » Mais il adopta pour cela une politique diamétralement opposée à celle qui avait été suivie avant la Révolution.

Les Rois de France avaient tenu les Juifs à l'écart de la Société Française. Napoléon voulut les y installer définitivement : « Je désire prendre tous les moyens... pour leur faire trouver Jérusalem dans la France. »

Dans ce but, par le décret du 30 mai 1806, il convoqua à Paris une assemblée des Notables israélites choisis par les préfets dans tous les départements de l'Empire et du Royaume d'Italie.

Trois commissaires, Molé, Portalis et Pasquier, furent nommés par l'Empereur pour diriger les travaux de l'Assemblée. Un certain nombre de questions leur furent posées par les commissaires impériaux. Citons-en quelques-unes :

« Aux yeux des Juifs, les Français sont-ils leurs frères, ou sont-ils étrangers ? » « Les Juifs nés en France et traités, par la loi, comme citoyens français, regardent-ils la France comme leur patrie ? ont-ils l'obligation de la défendre ? sont-ils enfin obligés d'obéir aux lois et de suivre les dispositions du Code civil ? »

Tandis que les trois commissaires posaient les questions aux Israélites, M. de Champagny dictait secrètement, aux intéressés, les réponses que désirait Napoléon.

Mais l'autorité de l'Assemblée des Notables ne suffisait pas : « Il faut, dit Molé, que ses réponses converties en décisions par une autre Assemblée, d'une forme plus importante encore et plus religieuse, puissent être placées à côté du Talmud et acquièrent ainsi, aux yeux des Juifs de tous les pays et de tous les siècles, la plus grande autorité pos-

sible... C'est le grand Sanhédrin que Sa Majesté se propose de convoquer aujourd'hui. Ce corps, tombé avec le Temple, va reparaître pour éclairer par tout le monde le peuple qu'il gouvernait... »

L'abbé Joseph Lémann a fait le tableau de cette assemblée :

Les Sanhédrites, sont au nombre de 71, comme à l'époque des séances à Jérusalem. Ils portent un costume sévère et sombre, celui que portaient les membres du grand sanhédrin de l'ancien temps.

Là où le calque fidèle sur l'ancien temps excite l'intérêt au plus haut degré, c'est la dénomination des membres, ainsi que la disposition de la salle des séances : le président s'appelle *Nasi*, chef ou prince du Sanhédrin;

Il a deux assesseurs : le premier assesseur, assis à sa droite, est appelé *Ab-beth-din*, père du tribunal; le second assesseur, assis à gauche, porte le nom de *Halam*, sage.

La salle des séances est disposée, selon l'usage pratiqué dans l'antiquité, en demi-cercle.

Dès la première séance, l'enthousiasme possède tous les esprits et le chef s'en fait l'interprète dans un discours où il glorifie Napoléon :

« Docteurs de la loi et Notables d'Israël, glorifiez le Seigneur!

» L'Arche sainte, battue par des siècles de tempêtes, cesse enfin d'être agitée.

» L'élu du Seigneur a conjuré l'orage, l'Arche est dans le port.

» O Israël, sèche tes larmes, ton Dieu a jeté un regard sur toi. Touché de ta misère, il vient renouveler son alliance.

» Grâces soient rendues au héros, à jamais célèbre, qui enchaîne les passions humaines, de même qu'il confond l'orgueil des nations!

» Il élève les humbles, il humilie les superbes, image sensible de la Divinité, qui se plaît à confondre la vanité des hommes.

» Ministre de la justice éternelle, tous les hommes sont égaux devant lui; leurs droits sont immuables.

» Docteurs et Notables d'Israël, c'est à ce principe sacré pour ce grand homme, que vous devez le bonheur d'être réunis en assemblée pour discuter les intérêts d'Israël.

» En fixant mes regards sur ce conseil suprême, mon imagination franchit des milliers de siècles. Je me transporte au temps de son institution, et mon cœur ne peut se défendre d'une certaine émotion que vous partagerez avec moi... »

Le 9 mars, le grand Sanhédrin, après avoir reconnu, comme l'assemblée des Notables, que dans la loi de Moïse il existait des dispositions politiques qui régissaient le peuple d'Israël en Palestine, lorsqu'il avait ses lois, ses pontifes et ses magistrats, déclara que ces dispositions ne lui étaient plus applicables depuis qu'il ne formait plus un corps de nation. Ainsi le Sanhédrin se conformait aux volontés secrètes de l'empereur et consentait à scinder la Bible. Le reste sera accordé à peu près sans résistance. Le Sanhédrin reconnut que la polygamie était interdite aux Israélites, que l'acte civil du mariage devait précéder l'acte religieux, que le divorce ne pouvait avoir lieu que d'après les lois civiles, que les mariages entre Israélites et chrétiens étaient valables, que la loi de Moïse obligeait de regarder comme frères tous ceux qui croyaient à un Dieu créateur, que les Juifs étaient tenus vis-à-vis des autres hommes à des devoirs de justice et de charité; qu'ils devaient obéir aux lois de la patrie, exercer de préférence les professions mécaniques et

libérales, et s'abstenir scrupuleusement de l'usure.

Par une sorte de contradiction, ou plutôt pour reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre, le sanhédrin considéra le Talmud à peu près à l'égal de la loi de Moïse.

Les juifs étrangers n'approuvèrent pas les décisions du sanhédrin; mais peu importait aux juifs de France, ils savaient le parti qu'ils pourraient tirer de leur reconnaissance comme citoyens français.

Napoléon, par deux décrets en date du 17 mars 1808 donna une autorité légale aux décisions du sanhédrin, et le culte juif devint un culte officiel.

Le grand Sanhédrin approuva et sanctionna tout ce qui déjà avait été fait, selon la volonté de l'Empereur.

Les juifs épuisèrent toutes les formes de l'adulation pour marquer leur satisfaction. A l'anniversaire de la naissance de l'empereur, la synagogue de Paris fut transformée en « temple païen », c'est l'expression même dont se servent les historiens israélites. Le dieu nouveau, c'est l'Empereur, dont le portrait, entouré de fleurs, figure dans le temple, des discours sont prononcés. Le rabbin Segré s'inspire de Daniel pour louer Napoléon : « ... Il a paru véritablement sur la terre un génie surnaturel, entouré d'une grandeur et d'une gloire infinie. Et voici qu'avec les nuées du ciel, venait le Fils de l'Homme, et l'Ancien des jours lui donna la puissance, l'honneur et le royaume. » Le rabbin Sinzheim emprunta ses hyperboles à Isaïe : « Voici mon serviteur dont je » prendrai la défense; voici mon élu, dans lequel » mon âme a mis toute son affection. Je répandrai » mon esprit sur lui, et il rendra justice aux nations; » il ne sera point triste, ni précipité quand il exer» cera son jugement sur la terre, et les îles atten-

» dront sa loi. Je suis le Seigneur qui vous ai con» servé, qui vous ai établi pour être le réconciliateur » du peuple et la lumière des nations. »

Toutes les formes du langage et tous les idiomes devaient servir à la louange de Napoléon. Le rabbin Segré prononça un discours en italien; le rabbin Sinzheim fit un sermon en allemand; le rabbin Cologne, député de Mantoue, récita une ode en langue hébraïque.

Un an s'était écoulé depuis la séparation de l'assemblée des Notables, lorsque Napoléon rendit les décrets du 17 mars 1808. Ces décrets ont une importance historique considérable. C'est à leur occasion qu'il serait juste de répéter ce qui était dit au début des délibérations de l'Assemblée : « Le culte mosaïque sort pour la première fois... de l'espèce d'incognito où il a été depuis deux mille ans. » Ces décrets ont fait du culte israélite, la veille encore presque inexistant, et, en tout cas, complètement dépourvu d'organisation, un culte officiel et légal.

Telles sont, résumées aussi brièvement que possible, les différentes étapes parcourues par les Juifs (1), jusqu'au jour où a commencé pour eux une ère nouvelle : « Le nom de Napoléon doit être inscrit en tête de l'ère nouvelle qui s'est ouverte pour les Juifs. »

Il alla, à l'égard du peuple déicide plus loin que l'Assemblée constituante. Celle-ci avait déclaré les Juifs citoyens, bien qu'ils fussent restés étrangers à tout ce qui intéressait notre patrie, et qu'ils eussent été souvent un véritable fléau pour elle; mais, elle s'était arrêtée là. Napoléon fit davantage; il ins-

1. Cf. *La Condition des Juifs en France depuis 1789*, par Henry-Lucien Brun. Paris, Nouvelle Librairie Nationale. On peut dire que dans ce livre les Juifs se sont peints eux-mêmes. Ce sont les documents et les faits qui y parlent comme dans les livres de Taine sur la Révolution.

talla les Juifs en France, et fit de l'organisation de leur culte, un rouage administratif placé sous la garantie de la loi et sous la protection des pouvoirs publics. La synagogue était désormais une institution de l'Etat. Le culte juif devenait, par la volonté de Napoléon, l'égal du culte catholique. Une sorte de France juive s'établissait ainsi par la volonté du maître, à côté de la vieille France catholique.

Le grand Sanhédrin n'avait pas survécu au déicide. Napoléon eut l'audace de vouloir le rétablir, sans comprendre que le peuple juif est un peuple à part, que son existence, malgré sa dispersion à travers toute la terre, est un miracle permanent, et qu'une malédiction pèse sur lui, malédiction que rien au monde, pas même la puissance du plus grand génie, ne saurait effacer. Il a cru que sa volonté serait assez forte pour faire que les Juifs fussent des Français comme les autres. Il a échoué, et cent ans après, nous voyons qu'au lieu d'être nos égaux, ils sont devenus nos maîtres.

Le juif Cahen a fort bien dit dans les *Archives Israélites* (t. VIII, p. 801, 1847) : « *Le Messie est venu pour nous, le 28 février 1790, avec les Droits de l'homme* » : le Messie, c'est-à-dire ce qui nous permet la conquête du monde. Les Droits de l'homme donnèrent d'abord la liberté économique qui permit aux Juifs d'amasser leur trésor de guerre; puis la liberté philosophique qui leur sert à déformer la morale et l'esprit français; enfin le suffrage universel démocratique et inorganique que nous apporta l'autre Napoléon et qui les fit passer de l'égalité à la domination sous laquelle nous gémissons.

Ce qu'ils ont fait en France, ils le font chez les autres nations, grâce aux mêmes principes que Napoléon répandit à la pointe de l'épée dans toute l'Europe. « Comme déjà tout est changé pour nous, s'est écrié le juif Crémieux, à l'une des premières assemblées de l'*Alliance israélite universelle*, et en si peu de temps! »

VIII.— RABBINS.CONSISTOIRES ET SYNAGOGUES

Par décret du 11 décembre 1808, daté de Madrid; Napoléon ne se contenta point d'organiser au sein de la France la race juive, il donna la consécration officielle à son culte. Il installa treize consistoires, avec un consistoire central à Paris; il hiérarchisa les rabbins, élevés par lui à une sorte de dignité sacerdotale et leur donna un costume.

Le sacerdoce juif n'appartient qu'aux fils d'Aaron, qui n'existent plus d'une manière distincte; il a été aboli, ainsi que les sacrifices figuratifs lors de la destruction du Temple de Jérusalem.

Aussi quand les commissaires impériaux posèrent cette question :

— *Qui nomme les rabbins ? Quelle juridiction ont-ils ?* L'assemblée répondit : « La qualification de rabbin ne se trouve pas dans la loi de Moïse... Les attributions des rabbins, là où il y en a, se bornent à prêcher la morale, à bénir les mariages et à prononcer les divorces. » Là où personne n'avait la qualification de rabbins, ces fonctions étaient remplies par les anciens, et là même où les rabbins se trouvaient, elles pouvaient être remplies par d'autres juifs.

Ce nom « rabbin » ne signifie pas « prêtre », mais « maître » ou « précepteur »; il est donné à ceux qui ont la réputation de bien connaître la loi. Ce n'est que depuis les décrets de Napoléon qu'ils sont considérés comme ministres du culte et qu'on leur a

donné un caractère fictif en contradiction avec la loi de l'Ancien Testament.

Les rabbins sont ce qu'étaient autrefois les « Scribes » qui n'appartenaient nullement à la tribu de Lévi. Ils sont docteurs de la science religieuse. Mais il n'y a dans leur personne rien du prêtre. C'est le sentiment des juifs eux-mêmes. A l'appui de cette assertion, il suffira de produire le texte même de l'un des membres notables du consistoire de la ville de Paris : « Les rabbins ne sont point comme les curés et les pasteurs des communions chrétiennes, les ministres *nécessaires* de notre culte. L'office des prières au sein de nos temples ne s'effectue point par leur organe. Ils ne sont point les confidents de nos consciences. Leur pouvoir *ne peut rien* pour le salut de nos âmes... Le diplôme du rabbinat est compatible avec toutes les professions et nous comptons parmi nous des rabbins au barreau, des rabbins en boutique et des rabbins marchands forains » (1).

Cependant, on affecte maintenant de les désigner par ces termes sacrés : les *prêtres*, les *pontifes*, le *sacerdoce* de la nation. « A Paris, dit l'*Univers Israélite*, nous nous trouvons en présence d'un fait accompli ; nous espérons que « notre nouveau souverain pontife » n'oubliera pas qu'il est désormais le guide spirituel du judaïsme français tout entier, et non plus de la seule communauté de Paris » (2). « Ces pontifes, dit M. Gougenot des Mousseaux, ne sont rien moins que des pontifes ; ces prêtres ne sont prêtres que pour la forme, que pour faire illusion aux peuples chrétiens qui les payent. S'ils ne créaient et ne promenaient au milieu de nous cette audacieuse

1. Des Consistoires en France, par M. Singer, membre du consistoire, p. 32-33, Paris, 1820.

2. Univers Israélite, décembre 1866, p. 147.

fiction, ce fantôme trompeur du sacerdoce, ils perdraient aux yeux des peuples le prestige d'avoir une religion, ce bien, ce trésor inappréciable qui, depuis tant de siècles a péri dans leurs mains ; ils perdraient en outre devant le budget le droit d'avoir à se présenter pour émarger les honoraires et les frais du culte qui, sans une religion et un ministère vraiment sacerdotal, ne saurait être qu'une ridicule et mensongère parodie ».

C'est Napoléon qui a constitué la hiérarchie toute moderne des ministres du culte israélite. Il lui imposa ses lois dans l'assemblée des Israélites du 30 mai 1806 (1).

Louis-Philippe acheva l'œuvre.

« L'ordonnance royale de 1831, dit le R. P. Ratisbonne, sanctionna cette singulière anomalie d'un *sacerdoce impossible*. Dans le fait les rabbins transformés en prêtres par la loi civile demeurèrent sans autorité parmi les juifs et ils se virent en butte aux sarcasmes de leurs amis et de leurs ennemis » (2).

1. « Ces ministres sont le *grand rabbin* du consistoire central et les *rabbins* des consistoires départementaux et des synagogues particulières dont l'établissement aura été autorisé. »

On a appelé consistoires des conseils chargés de diriger les affaires des Juifs.

Le consistoire est composé de deux rabbins et de trois autres membres choisis par une assemblée des notables présentés par le consistoire central et nommés par le ministre de l'intérieur, sur la présentation des préfets.

Napoléon décréta qu'il serait établi une synagogue et un consistoire israélite dans tous les départements renfermant 2.000 individus professant la religion juive et à Paris un consistoire central.

Un décret de décembre de la même année fixe le nombre des synagogues consistoriales à 13. Il y avait 77.162 Israélites en France.

Il faut remarquer que l'empire français était alors beaucoup plus étendu que la France actuelle.

2. *La Question Juive*, p. 20.

Depuis 1885, le culte israélite comprend neuf Consistoires départementaux et autant de synagogues consistoriales (Paris, Nancy, Bordeaux, Marseille, Bayonne, Lyon, Vesoul, Lille et Besançon), et, en outre, un certain nombre, toujours croissant, de synagogues communales, sortes de paroisses juives, ayant à leur tête des *rabbins* et des *ministres officiants*. Dominant toute cette organisation, un Consistoire central est installé à Paris.

Le culte juif n'est point seulement devenu l'égal du culte chrétien, il est favorisé.

La loi du 14 novembre 1881, défend à chaque culte d'avoir un lieu d'inhumation particulier, les israélites continuent néanmoins d'avoir, dans chaque ville importante, un cimetière spécial.

Aussi, un auteur tout dévoué à la cause juive, M. G. Baugey, docteur en droit, a-t-il pu, en 1899, terminer une étude sur la situation du culte israélite par la conclusion suivante :

« Si l'on ajoute qu'en fait l'administration *n'applique pas* celles des dispositions légales qui pourraient constituer la religion israélite en état d'infériorité vis-à-vis de la religion catholique, tandis *qu'elle se montre assez généralement rigoureuse à l'égard de cette dernière et de ses ministres*, on comprendra facilement que la situation des israélites en France, au point de vue du culte, ne soit pas inégale et inférieure à celle des autres Français... Rien dans les actes du gouvernement ne permet de dire que le culte israélite est persécuté. » (*Conditions du culte israélite*, p. 285).

IX. — ETAT CIVIL DES JUIFS.

Le décret du 11 décembre 1808, obligea les juifs à prendre des noms nouveaux.

Les Juifs n'avaient pas de noms patronymiques, dit M. l'abbé Lémann; à leur nom personnel : *Jacob*, ou *Nathan*, ou *Moïse*, ou *Salomon*, ils ajoutaient selon l'usage antique la locution, fils d'un tel : Jacob *fils* de Baruch, qui, à son tour, est *fils* de Samuel, qui, à son tour, est *fils* de Jonas.

Il résultait de ces noms, toujours les mêmes, malgré l'addition de la ville (Samuel de Francfort, Nathan de Lisbonne, etc.) une confusion dans les affaires et une facilité de changer de nom, facilité dont les Juifs usaient chaque fois qu'ils y trouvaient avantage.

Le décret enjoignit de prendre *un nom patronymique* de famille et un *prénom fixe*.

C'est à partir de là que les Juifs entrèrent vraiment dans la société et furent assimilés aux citoyens.

Ils forgèrent alors des noms, devenus illustres aujourd'hui, et, comme ils ne devaient pas, d'après le décret, puiser dans l'Ecriture, ils ont torturé la Bible : MOISE donna *Mosches, Moche, Manche;* LÉVI donna *Lœvy, Levisthal, Halévy;* ABRAHAM donna *Brahm;* EPHRAIM donna *Ephrussi;* ISRAEL *Disraëli*.

Mais c'est surtout la botanique, la géographie et la zoologie qui servirent de source à la nomenclature du nouveau dictionnaire.

Il y eut le juif astronomique : *Stern* étoile, *Goldstern*, étoile d'or et tous les noms en *stern;* le juif botanique : *Rosen* rose, *Rosenthal*, vallée des roses; *Blum* fleur; *Kornblüth*, bluet, etc.

Mais le juif géographique donna surtout et le décret fit naître *Crémieux* de l'Isère, *Carcassonne*, ville où il y en avait bon nombre, *Worms, Lisbonne, Lyon, Allemand, Charleville*, etc., etc.

Le juif zoologique ne manqua pas : *Wolf*, loup;

Katz, chat; *Beer*, ours, avec ses dérivés *Meyerbeer*, *Cerfbeer*; *Hirsch*, cerf.

En les invitant, dit encore M. l'abbé Lémann, à se parer de noms nouveaux, Napoléon allait leur rendre plus aisés l'assaut et l'envahissement des dignités, des hautes fonctions, du pouvoir. S'ils eussent continué à s'appeler simplement Jacob, Tobie, Israël, Baruch, Moïse, ils eussent été plus timides à se présenter, à traverser les rangs de la société, qui les accueillait, pour monter vers les sommets. Ils se fussent bornés à s'asseoir dans les environs de la dernière place au lieu de viser à la première.

Un *Israël* n'eût jamais été premier ministre en Angleterre : un *Disraéli* le deviendra. *Baruch* ou *Tobie* n'eussent jamais osé, en France, briguer le portefeuille de la justice : *Crémieux* le prendra.

X. — LE TERME DE L'AMBITION JUDAIQUE

Pour annoncer le règne du Messie futur, les prophètes avaient employé des expressions grandioses qui, à première vue, pouvaient éveiller l'idée d'une domination temporelle. A l'époque de Notre-Seigneur, ces prophéties recevaient généralement des docteurs une interprétation conforme à cette idée : le Messie doit être un roi temporel et sa royauté une domination terrestre. A sa venue, les puissances adverses doivent s'élever contre lui, et leur extermination doit se faire par les armes. On dit dans les Targums de Jonathan sur Isaïe : « Les peuples seront broyés par le Roi messie ». La conséquence de cette lutte victorieuse était, dans la pensée des juifs de ce temps, l'établissement à Jérusalem d'un grand royaume fondé par Dieu lui-même et qui devait dominer le monde entier. Saint Jérôme (In Joël, III, 8) rappelle ces

idées encore en faveur parmi les Israélites de son époque.

Ces idées sur le futur royaume palestinien entrèrent jusque dans le monde païen et furent signalées par Tacite (Hist. V, 13) et Suétone (Vespas., 4).

C'est ce qui explique comment à la suite de la multiplication des pains, les Galiléens crurent avoir trouvé en Jésus le Messie temporel qu'ils attendaient et songèrent à s'emparer de Lui pour le faire roi (Joan. VI, 15). C'est ce qui explique également l'indignation des juifs devant la prétention de Jésus à être le Fils de Dieu, alors qu'il semblait à leur orgueil si méprisable et qu'ils ne voyaient en Lui aucune aptitude à réaliser les aspirations nationales.

La ruine de Jérusalem, leur dispersion dans le monde, ne fit point perdre aux juifs leurs espérances.

Saint Jérôme, qui connaissait à fond les doctrines judaïques, dans son commentaire sur la prophétie de Daniel qui montre la petite pierre se détachant du haut de la montagne pour briser la statue de Nabuchodonosor, écrit : « Les juifs tournent ce passage à leur avantage, et refusent de reconnaître le Christ dans cette pierre. Elle ne désigne pour eux que le peuple d'Israël devenu tout d'un coup assez fort pour renverser tous les royaumes de la terre et fonder sur leurs ruines, son empire éternel. »

Cette idée, cette espérance, cette conviction d'être la « première aristocratie du monde » et de tirer de là, le droit à l'universelle domination est, a toujours été le centre de toutes leurs pensées. Saint Jérôme vient de nous dire ce qu'ils pensaient d'eux-mêmes au IV[e] siècle, au XV[e]; le docte rabbin Abrahanel, ministre des finances, en Espagne et en Portugal, sous Ferdinand le catholique, annonçait dans ses commentaires sur Jérémie (chap. XXX) le pro-

chain avènement et règne du Messie où s'accomplira l'extermination des chrétiens et des gentils. Et Reuchlin à la même époque, disait aussi : « Les juifs attendent avec impatience le bruit des armes, les guerres et la ruine des royaumes. Leur espoir est celui d'un triomphe semblable à celui de Moïse sur les Chananéens et qui serait le prélude d'un glorieux retour à Jérusalem, rétablie dans son antique splendeur. Ces idées sont l'âme des commentaires rabbiniques sur les prophètes. Elles ont été *traditionnellement transmises* et inculquées dans l'esprit de cette nation. Et ainsi, de tout temps, les Israélites se sont préparés à cet événement, terme suprême des aspirations de la race juive. »

De nos jours, Bernard Lazare a aussi dit de ceux de sa race : « Peuple énergique, vivace, d'un orgueil infini, se considérant comme supérieur aux autres nations, le peuple juif voulut être une puissance. Il avait instinctivement le goût de la domination, puisque par ses origines, par sa religion, par sa qualité de race élue qu'il s'était de tout temps attribuée, il se croyait placé au-dessus de tous. Pour exercer cette autorité, les juifs n'eurent pas le choix des moyens. L'or leur donna un pouvoir que toutes les lois politiques et religieuses leur refusèrent, et c'était le seul qu'ils pouvaient espérer. Détenteurs de l'or, ils devenaient les maîtres de leurs maîtres, ils les dominaient, et c'était aussi l'unique façon de déployer leur énergie, leur activité. »

C'est cet esprit de domination qui les a toujours rendus odieux aux Goïm, à tous les peuples (1).

1. *Goï, Goïm*, ne signifie pas « le chrétien », « les chrétiens », mais le «non juif », les « non juifs ». Goïm sont les Turcs, les Chinois, les Nègres, etc.

De même le mot « juif » n'est plus un nom de religion, de culte, mais un nom de peuple. Les juifs de nos jours sont en grand nombre libres-penseurs, cabalistes.

« *Apud ipsos*, dit Tacite (1), *fides obstinata, misericordia in promptu, sed adversus omnes alios hostile odium* », et saint Paul dans son Epître aux Thessaloniciens a dit aussi d'eux : « *Et omnibus hominibus adversantur.* »

Le principe de l'action que le juif s'efforce d'exercer au sein des autres peuples, la source de ses espérances, la justification de son orgueil et de l'ambition qui veut assujettir tous les peuples à son empire, tout cela est le fruit des convictions que le Talmud et l'enseignement qui en est donné ont fait entrer dans la conscience juive.

L'heure de ce triomphe et de cette domination approche, pensent-ils. L'un d'eux, le fondateur de l'*Alliance israélite universelle*, créée pour en hâter la venue, s'écriait il y a quelques années, dans un discours aux délégués de cette association. « Comme déjà tout est changé pour nous, Messieurs, (depuis notre affranchissement par la Révolution) et en si peu de temps ! Lorsque j'étais enfant, les juifs ne comptaient pour rien, et à mesure que l'âge est venu, je les ai vus conquérir dans toutes les carrières, une position élevée... Courage, mes amis, redoublez d'ardeur : quand on a si vite et si bien conquis le présent, que l'avenir est beau ! »

Cet avenir, ils pensent le toucher. Ils l'attendent surtout des idées qu'ils ont semées dans la société chrétienne : liberté, égalité, démocratie, principes de 89.

Le 29 juin 1869, au moment où s'ouvrait le Concile du Vatican, les juifs voulurent avoir, eux aussi, leur concile. Ils le tinrent à Leipzig, sous la présidence du Dr Lazarus, de Berlin. Y figuraient les représentants de l'Allemagne, de la Russie, de la Tur-

1. *Histoire*, v. 5.

quie, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la France, des Pays-Bas, etc., etc.

La conclusion en a été donnée, aux applaudissements de tous, par le Dr Philipson, de Bonn, appuyé par le grand rabbin de Belgique, M. Astruc. Elle fut ainsi formulée : « Le Synode reconnaît que le développement et la réalisation des principes modernes sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir du judaïsme et de ses membres. Ils sont les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence expansive et le plus haut développement du judaïsme. »

Les principes modernes ont été formulés dans la Déclaration des droits de l'homme. Ils procèdent tous du principe des principes : l'égalité. Tous les hommes sont égaux. Un Anglais ne doit être pour un Français que l'équivalent de tout autre Français, étant l'un et l'autre, membres de la famille humaine, hommes, n'ayant d'autres droits que les droits qui appartiennent à l'homme.

C'est le juif, aidé par la Franc-Maçonnerie qui a répandu et fait admettre cette idée dans les années qui ont précédé la Révolution. Idée nouvelle, car, jusque-là, il y avait des Français, des Anglais, des Allemands, des Russes, comme il y avait eu des Grecs, des Romains, des Barbares ayant chacun leurs lois, leur constitution et les droits qu'elles conféraient aux nationaux à l'exclusion des étrangers.

Les juifs, considérés étrangers dans tous les pays du monde, avaient un souverain intérêt à changer cet état de choses, à se faire prendre et accepter comme nationaux partout où ils se trouvaient. C'est ce qu'ils obtinrent par la Déclaration des droits de l'homme et ils viennent de nous dire le parti qu'ils

en ont tiré, les espérances qu'elle leur fait concevoir pour un prochain avenir.

Il n'est pas étonnant que le concile des juifs ait reconnu que dans ces « Principes modernes » se trouvent « les plus sûres garanties du présent du judaïsme et de ses membres ». Si, en effet, les nations venaient à reconnaître leur erreur, à repousser cette égalité, la condition des juifs redeviendrait ce qu'elle était autrefois, race à part, race infusible; ils seraient de nouveau traités pour ce qu'ils sont, traités partout comme étrangers.

Aussi le concile a-t-il voté le *développement* et la *réalisation* des principes modernes, leur développement dans les esprits et leur réalisation de plus en plus parfaite dans les institutions.

Rien de plus facile pour lui. Il forme au sein de chacun des Etats de ce monde un Etat particulier. Partout, il a l'aide des associations, secrètes ou non secrètes, composées d'hommes de toutes les croyances ou plutôt de toutes les incroyances. Il exerce sur ces sociétés, dont quelques-uns de ses chefs sont l'âme soigneusement enveloppée de mystère, un empire qui lui permet de les faire travailler à son profit, soit en répandant les idées qu'il a intérêt à propager, soit en faisant les lois ou en établissant les institutions que ces idées appellent. Il a l'immensité sans cesse croissante de ses richesses et par elle les leviers qu'il se forge pour former l'opinion, pour la soulever, pour faire éclater les événements dont il attend l'avancement de sa cause. Il a l'inflexibilité de son vouloir et la flexibilité de son aptitude. Il a de singuliers et merveilleux privilèges d'intelligence en rapport avec ses ambitions.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner de voir combien grand est le nombre de chrétiens, qui dans

la presse et dans l'enseignement, dans l'administration et dans tous les corps civils et politiques, se font les ouvriers des juifs pour la propagande de leurs grands principes. Ils ne savent sans doute pas ce que le juif attend de leur collaboration; ils ignorent ce que doit produire le développement des principes modernes dans l'esprit des masses, et leur réalisation dans les institutions politiques et sociales. Le concile de Leipzig ne l'a pourtant point caché. Ce développement, cette réalisation sont, a-t-il dit, « les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence expansive et le plus haut développement du judaïsme. »

Quelle est cette énergie de vie que le judaïsme attend pour lui, pour sa race, de la propagande des idées modernes et du fonctionnement des modernes institutions qui en découlent, suffrage universel et ce qui s'en suit? Et quel est le plus haut développement auquel le judaïsme, aspire et que doivent lui procurer ces idées et ces institutions énergiquement vitales pour lui?

Ce développement n'est rien moins, inutile de le répéter, que l'hégémonie du juif sur toute la race humaine, sa domination sur tous les peuples, devenus sujets, esclaves d'Israël.

« Comme déjà tout est changé pour nous! et en si peu de temps! » s'écriait Crémieux après trois quarts de siècle seulement de fonctionnement des principes modernes. Et l'abbé Lémann, de race juive : « Quand on s'est aperçu que les juifs étaient *citoyens,* ils étaient déjà en partie LES MAITRES. » Il écrivait cela bien avant l'affaire Dreyfus qui a fait voir à tous ceux qui ne sont point inféodés aux juifs que ceux-ci sont vraiment nos maîtres.

Avant eux, Disraëli, autre juif, bien placé pour

connaître la vérité de ce qu'il avouait, écrivait : « Le juif arrive de nos jours à exercer sur les affaires de l'Europe une influence dont le prodige est saisissant. »

Beaucoup de juifs aujourd'hui n'attendent point d'autre Messie, que les principes de 89. Ils disent avec M. Cahen : « Le Messie est venu pour nous, le 28 février 1790 avec les Droits de l'homme ». 89 est leur hégire. Les principes modernes sont considérés par eux comme l'idée messianique et ils n'appellent rien d'autre, ni homme, ni arme pour conquérir l'univers. Ces principes nivellent tout chez leurs adversaires et en font une proie facile; à eux ils donnent l'avantage de jouir partout de deux nationalités; celle d'emprunt qui leur donne tous les droits des citoyens du pays où ils se sont introduits, et la leur propre qui leur permet de s'entendre d'un bout à l'autre du monde et de concentrer leur action pour arriver à tout dominer (1).

1. Le prince Louis de Broglie a conclu une étude sur *La question juive au point de vue politique*, par cette constatation : « ... 3° Entrés dans les sociétés, *grâce aux principes modernes*, les Juifs sont devenus les adeptes et les propagateurs les plus ardents de ces principes, les membres les plus actifs de la Franc-Maçonnerie, les fils les plus dévoués de la libre-pensée. »

Si les chefs du *Sillon*, et même de l'Association catholique de la jeunesse savaient ces choses, pousseraient-ils nos jeunes chrétiens avec tant d'ardeur dans les voies de la démocratie? Un rabbin allemand s'est permis à leur égard cette ironie : « Ces chrétiens bornés et à courte vue se donnent de la peine pour nous arracher par-ci par-là une âme. Et ils ne voient pas que nous aussi nous sommes missionnaires et que notre prédication est plus habile et plus fructueuse que la leur... L'avenir est à nous. Nous convertissons en masse et d'une façon inaperçue. »

M. Bachem a fait récemment au Landtag prussien cette déclaration : « Le judaïsme allemand — la chose est encore plus vraie en France — travaille avec une puissance tellement gigantesque et avec une persévérance tellement cons-

Cependant l'immense majorité des juifs reste fidèle à l'antique croyance ainsi exposée par l'éminent rabbin Drach dans son livre l'*Eglise et la Synagogue.*

« D'après la doctrine enseignée par les maîtres d'Israël, le Messie doit être un grand conquérant, qui soumettra les nations à la servitude des juifs. Ceux-ci reprendront la Terre Sainte, triomphants et chargés des richesses qu'ils auront arrachées aux infidèles. Alors tous les peuples seront assujettis aux juifs et à ceux-ci appartiendront les biens et la puissance des vaincus (1). C'est par un salut à ce même triomphateur et par l'espérance des biens qu'il doit procurer à son peuple que les rabbins finissent d'ordinaire leurs discours. »

Ceux-là même qui tournent en mythe le Messie, tels les rédacteurs des *Archives israélites,* ne peuvent se mettre en opposition ouverte avec les vrais croyants et sont souvent obligés de leur laisser la parole.

Le 21 mars 1864, les *Archives* publièrent une lettre d'un orthodoxe de Nancy où l'on voit bien qu'orthodoxes ou non, tous les juifs comptent sur la domination universelle qu'ils croient leur être promise par le Souverain Maître.

---

tante à la civilisation et à la science modernes que le plus grand nombre des chrétiens sont menés d'une façon consciente ou inconsciente par l'esprit du judaïsme moderne. »

1. Dans l'école où j'étais, à Strasbourg, nous raconte M. Drach, les enfants prirent la résolution de faire, à la première apparition du Messie, main basse sur toutes les boutiques de confiseries de la ville... J'ai dressé longtemps, à part moi, l'état des lieux d'une belle boutique au coin de la Place d'Armes, sur laquelle j'avais jeté mon dévolu ». Drach. *Deuxième lettre,* p. 319. Paris, 1827.

Aucune preuve plus palpable de la foi que les Juifs se transmettent de génération en génération et jusqu'à nos jours, au Messie talmudique, c'est-à-dire au Messie qui doit exterminer et dépouiller les chrétiens.

« Messieurs, je suis de ceux qui pensent que notre génération ne verra pas le jour de la grande réparation promise. Et pourtant je ne voudrais pas affirmer le contraire en présence des événements et des transformations auxquelles nous assistons depuis ces quinze dernières années !

» Vous dites : nous ne croyons cette idée — du Messie et de son retour triomphal à Jérusalem — ni réalisable, ni acceptable ! Avez-vous bien réfléchi à la gravité de ces paroles ? car *elles constituent la négation complète de notre foi et de* NOTRE MISSION DANS LE MONDE ! Telle n'est certes pas votre pensée ; mais il convient qu'un organe de l'importance des *Archives* ne puisse être considéré comme n'ayant pas toute la conscience des devoirs comme des *espérances d'Israël.* Comment ! vous ne croyez pas à la *mission finale* de la maison de Jacob ? Jérusalem serait pour vous un vain mot ? Mais *ce serait le renversement immédiat de notre culte, de* NOTRE TRADITION, *de notre raison d'être ;* et à ce compte, il faudrait aussitôt brûler tous nos livres sacrés... Notre rituel, ordinaire ou extraordinaire, toujours nous parle de la *mère-patrie en nous levant, en nous couchant, en nous mettant à table,* nous invoquons notre Dieu pour qu'il hâte notre retour à Jérusalem, sans retard et de nos jours ! ce seraient donc là de vaines paroles ? La répétition générale, *universelle,* de ces paroles n'aurait donc plus de sens ? ce serait de pure forme ?

» Heureusement qu'il n'en est pas ainsi ; et vous voyez, cher Monsieur, que, si beaucoup d'entre nous ont oublié l'importance du retour, Dieu nous a suscité des frères nouveaux qui comprennent parfois mieux que nous-mêmes, ce miracle, unique dans la vie du monde, d'un peuple tout entier dispersé depuis dix-huit cents ans dans toutes les parties de l'univers

sans se confondre ni se mêler nulle part avec les populations au milieu desquelles il vit! Et, cette conservation incroyable, faite pour ouvrir les yeux aux plus aveugles, n'aurait aucune signification, aucune valeur pour nous et pour le monde?

» ... Mais regardons l'horizon, et considérons trois signes éclatants qui nous frappent. Trois mots, trois choses ont le privilège d'occuper tous les esprits et d'absorber l'attention du temps présent : NATIONALITÉS, CONGRÈS, SUEZ.

» Eh bien! la clef de ce triple problème (des peuples qui entrent en possession d'eux-mêmes pour s'unifier, et unifier à l'aide du fil électrique et de la vapeur, les diverses régions du monde), la clef de cette triple solution, c'est Israël, c'est Jérusalem! Je l'ai dit plus haut, *toute la religion juive est fondée sur l'idée nationale.* — Et qu'ils en aient ou non conscience — il n'est pas une pulsation, pas une aspiration des fils d'Israël qui ne soit vers la patrie. Je le répète, il faudrait fermer depuis le premier jusqu'au dernier de nos livres, s'il fallait chasser Jérusalem de nos pensées!

» Et ces aspirations, ces pensées ne sont pas seulement une chose intime, personnelle à notre race, mais c'est un besoin universel; c'est la réalisation des paroles des prophètes; que dis-je? des paroles de Dieu...

» Encore un mot, cher Monsieur, nous approchons du jour anniversaire de la sortie d'Egypte des Israélites nos pères. C'est dans la soirée du 20 avril que, *par toute la terre*, un peuple disséminé depuis bientôt deux mille ans, le même jour, à la même heure soudain, se lève comme un seul homme. Il saisit la coupe de bénédiction placée devant lui, et d'une voix fortement accentuée, il redit par trois fois le magnifique toast que voici : L'ANNÉE PROCHAINE DANS JÉRUSALEM. Direz-vous encore que le rétablissement de la nation juive n'est ni réalisable ni acceptable. — Lévy BURG. »

Il faudrait reproduire cette lettre en entier. Citons-en encore du moins, ce passage qui montre que dans la pensée des juifs, le retour à Jérusalem emporte leur domination sur tout le genre humain par une Convention ou un tribunal chargé de gouverner tous les hommes. « N'est-il pas *naturel*, NÉCESSAIRE de voir un *tribunal suprême,* saisi des grands démêlés publics, des plaintes entre nations et nations, jugeant en dernier ressort, et dont la parole fasse loi? Et cette parole, c'est la parole de Dieu, prononcée par ses fils aînés (les Hébreux) et devant laquelle s'inclinent avec respect, tous les princes, c'est-à-dire l'universalité des hommes » (1).

Peuples, il nous faut un juge suprême, infaillible. Reconnaissez en moi non seulement le peuple-roi, mais le peuple-pape.

Comment le juif peut-il nourrir une telle espérance et sur quoi la fonde-t-il? M. Gougenot des Mousseaux répondait en 1869 :

« ... C'est que seul entre tous les peuples, le Juif est citoyen du monde entier; c'est que, seul,... il se mêle à tous les peuples et sans jamais s'y confondre; c'est que, seul, par conséquent, il représente un peuple *toujours le même* dans le sein des autres peuples; c'est en un mot que la nation juive, s'il lui plaisait de tirer des délégués judaïques de tous les points de l'horizon, et de former de ces élus un vaste congrès, pourrait, *à elle seule,* représenter tous les intérêts, tous les idiomes, et toutes les

1. *Archives israélites*, 1864, pp. 335 à 350.

nationalités de la terre! Et, dans ce sens, parfait représentant du globe entier, elle ferait voir dans chacun des siens une maille vivante de l'immense réseau qui doit, en réalisant ses espérances, enserrer un jour tous les hommes. »

Comme complément de cette lettre, peut être reproduit un extrait d'un rapport que fit le docteur Becchanan, en 1810, à l'Eglise anglicane. « Pendant mon séjour en Orient, j'ai partout trouvé des juifs animés de l'espoir de retourner à Jérusalem et de voir leur Messie... Ils croient que l'époque de leur délivrance n'est pas très éloignée et regardent les révolutions qui agitent l'univers comme des présages de liberté. Un signe certain de notre prochain affranchissement, disent-ils, c'est qu'en presque tous pays, les persécutions suscitées contre nous se ralentissent, Israël croit donc proche, très proche, le moment où les prophéties messianiques vont se réaliser dans le sens qu'il leur a toujours donné. »

Devons-nous redouter de voir leur rêve se réaliser?

La tradition chrétienne nous parle de l'Antéchrist et lui donne les mêmes caractères que les juifs donnent à leur Messie.

Or, comme l'observe M. des Mousseaux, « sous nos yeux, *d'un bout à l'autre de la terre*, le monde politique, le monde économique et commercial, conduit ou entraîné par les sociétés du monde occulte dont les juifs sont les princes, se sont mis à brasser à la fois de toutes parts et avec une inlassable ardeur, la grande *unité cosmopolite*. Ainsi, se nomme, dans le langage du jour, le système d'où sortirait l'abolition de toutes frontières, de toutes patries, ou, si l'on veut, le remplacement de la patrie particulière de chaque peuple par une grande et universelle patrie qui serait celle de tous les hommes » (1).

1. Il faut ajouter : Et le remplacement de toutes les religions par la religion humanitaire qui serait, elle aussi, la religion de tous les hommes.

Ce serait le grand œuvre du Pouvoir occulte qui est à la tête de toutes les sociétés secrètes qui couvrent le monde (1), qui les inspire et qui dirige l'ac-

1. Il ne faut point croire que les relations des Juifs avec la Franc-Maçonnerie soient renfermées dans les limites de l'Europe et de l'Amérique. Les sociétés secrètes se rencontrent sur tous les points du monde et paraissent bien obéir partout à une seule et même direction.

Les relations de la Franc-Maçonnerie européenne avec la Chine ont pu être constatées par les Français dans leurs expéditions au Tonkin et dans l'Annam. Des gens fort bien renseignés assurent que les déceptions que la République y a rencontrées sont attribuables à la société Tien Si Hevi (Ciel et Terre). Les endroits traversés par l'armée française étaient pleins de signes mystérieux et de menaces maçonniques à l'adresse des initiés européens qui étaient conjurés de ne pas user de leurs armes contre leurs *frères* orientaux.

Deux sociétés secrètes terrorisent la Cochinchine, la Nghia hung et la Nghia hou. La première a pour bannière la couleur jaune et la seconde la couleur verte. Dans l'une et dans l'autre on se réunit dans des pagodes spéciales, on est lié par un secret absolu, on se soutient jusqu'à la mort. Ces maçonneries indigènes sont absolument ennemies de la France.

Un Chinois, qui séjourna en France, Ting-Toung-ling, publia, en 1864, un livre sur la Franc-Maçonnerie chinoise. Il se fit affilier en France à la R.·. L.·. *La Jérusalem des Vallées égyptiennes*. M. de Rosny, professeur à l'Ecole des langues orientales à Paris, fut chargé de servir d'interprète au récipiendaire. Il apprit de lui qu'il existe en Chine des associations identiques à celles de nos loges et également liées entre elles par des serments inviolables.

M. de Rosny se mit également en rapports avec un autre franc-maçon chinois d'un grade plus élevé, Sun-young. Sa conclusion est qu'en Asie comme en Europe la Franc-Maçonnerie est à la fois philosophique et révolutionnaire.

Le vice-roi du Yun-nan avoua à M. François, consul de France, que les sociétés secrètes sont à ce point puissantes en Chine que lui-même était obligé de leur servir d'instrument. Il ajouta qu'elles sont *internationalisées* pour les étrangers qui sont en Chine.

On voit comment, au moment propice, le monde entier pourra être soulevé et bouleversé pour la satisfaction des ambitions d'Israël.

tion de toutes vers le but que lui connaît bien, mais qu'il cache autant que possible aux chrétiens dont il a fait ses serviteurs et ses instruments.

Par eux, ou du moins avec leur concours, et par leurs suggestions, nous voyons les Français désappropriés de leurs traditions, écouter ceux qui s'efforcent de les désapproprier de leur nationalité, et même de leur religion. Ils sont en train de se dépouiller même de leurs richesses.

M. Emile Cahen, auditeur au Conseil d'Etat, vient d'être chargé par le ministre du travail de rechercher les causes des crises économiques. Juif lui-même, il ne fera pas figurer parmi ces causes les grandes razzias juives. Nous avons été amenés, — par qui, et comment? — à confier à l'étranger trente-six milliards de notre avoir. C'est M. Arthur Meyer, de race juive, qui donna ce chiffre, confirmé par d'autres. La liquidation de la fortune de la France, sa transformation en papier, c'est-à-dire bientôt en feuilles mortes, c'est l'une des choses qui doivent contribuer à la faire disparaître comme nation; et l'on sait que c'est d'elle, de la fille aînée de l'Eglise, que le Pouvoir occulte veut triompher tout d'abord. Mais les autres peuples sont aussi sous l'action de cette pompe aspirante qu'est le judaïsme.

Le Dr Ratzinger a fort bien dit : « L'expropriation de la société par le capital mobile s'effectue avec autant de régularité que si c'était une loi de la nature. Si on ne fait rien pour l'arrêter, dans l'espace de cinquante ans, ou, tout au plus, d'un siècle, toute la société européenne sera livrée, pieds et poings liés, à quelques centaines de banquiers juifs. » Toute la société européenne, c'est trop peu dire, l'Amérique et l'Asie, seront également à la merci des banquiers juifs. Le Krack américain a bien montré que leur

pouvoir est aussi grand dans le nouveau monde que dans l'ancien, et personne n'ignore que le Japon et la Chine commencent aujourd'hui à leur demander les moyens de se « civiliser ».

M. Gougenot des Mousseaux montre dans son livre l'immensité, l'énormité de la puissance que le juif doit à son or, à son art inimitable de le faire sien, à l'instinct, au talent, au génie dont il est doué d'élever au-dessus de toute hauteur son nid et de l'équilibrer de telle sorte que l'ébranler ce soit ébranler le monde.

Jamais autant que de nos jours, la finance ne fut le nerf de la guerre et de la paix, l'âme de la politique et de l'industrie, du commerce et du bonheur des familles, et jamais cette puissance n'eut pour domicile ou pour citadelle, le coffre-fort du juif, ne s'y concentra d'une manière aussi prodigieuse et formidable que de nos jours.

Et par l'or, le juif nous possède, parce que l'orgueil, le luxe, la luxure, la soif de toute puissance, et de toute jouissance se sont emparés de nos âmes. Il ne lâchera prise que devant la résurrection de l'*éducation chrétienne*, qui inspire à l'homme humilité, modération, honnêteté, sobriété, dévouement, égards et respect pour le faible et le pauvre.

Le P. Ratisbonne (1), de race juive, constate que « les juifs dirigent la bourse, la presse, le théâtre, la littérature, les administrations, les grandes voies de communication sur terre et sur mer; et par l'ascendant de leur fortune et de leur génie, ils tiennent enserrée à l'heure qu'il est, comme dans un réseau toute la société chrétienne. »

Dans ces conditions, qu'adviendrait-il, demande M.

1. Question juive, page 9.

Gougenot des Mousseaux « si quelque agitateur, si quelque conquérant, levant l'étendard du Messie et le front couronné de l'auréole qu'y jetterait le jour glorieux de la victoire, se donnait pour le désiré d'Israël? La très grande majorité, le véritable noyau de la race judaïque l'acclamerait. Quant à la minorité moins croyante, l'événement reconstruirait sa foi défaillante sur le modèle de la foi de ses pères. »

Et non seulement cela, mais continue M. Gougenot des Mousseaux, si par la toute-puissance des révolutions modernes, un homme se trouvait maître tout à coup des volontés et des forces d'un peuple, pourrions-nous nier, indépendamment du langage prophétique des Ecritures et de l'Eglise, que dans les circonstances préparées de longue date par les révolutionnaires du monde entier, un seul homme, un de ces coryphées de révolution qui fascinent et entraînent les multitudes, puisse, en un instant, se trouver sur les lèvres, dans les vœux et à la tête des peuples ardents à tourner les merveilleuses aptitudes de sa personne vers le but final de leurs aspirations, de ces aspirations à la jouissance sans bornes qu'enflamme la civilisation moderne? (1).

M. des Mousseaux, ajoute : « Lorsque, dans le domaine de la pensée, chaque agent destructeur a rempli sa tâche, avec quelle vélocité de foudre — dans le siècle de la vapeur et de l'électricité, c'est-à-dire dans un siècle de miraculeux raccourcissements de temps et d'espace — viendront fondre sur nous les événements les plus gros de surprises! événements qui ne cesseront de paraître aussi lointains, aussi impossibles à ceux qui ne savent ni voir ni croire, que le semblait aux contemporains de Noé,

1. Il faut lire en entier ce chapitre XII du livre : « Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens. »

le déluge universel, la veille même du jour où ce cataclysme, si longtemps prophétisé, bouleversa la terre. »

XI. — LETTRE DE SIMONINI A BARRUEL.

Parmi les papiers laissés par Barruel se trouve la copie faite par lui d'une lettre à lui adressée de Florence le 5 août 1806 et parvenue le 20 à Paris. L'original, comme on le verra, fut envoyé au Pape Pie VII. D'autres copies authentiques en furent faites et adressées à plusieurs évêques. Un correspondant de la *Vérité* trouva l'une d'elles, il y a une vingtaine d'années, dans les archives d'un évêché et en envoya copie à la rédaction le 2 octobre 1893.

L'évêque de ce diocèse avait communiqué ce document, en 1822, à un célèbre converti, et il avait écrit en tête : « N. — Il n'est pas nécessaire de me renvoyer cette copie.

Celui à qui cette communication était faite renvoya le document à l'évêque, le 9 mai 1822, avec une lettre qui se trouve en original aux mêmes archives et où on lit ces lignes : « J'ai l'honneur de renvoyer » à Votre Grandeur les papiers qu'elle a bien voulu » me communiquer de la part de M***. La lettre » de Florence, concernant les juifs, m'était déjà con- » nue; le marquis de Montmorency me l'avait mon- » trée à Paris... »

La *Civilta Cattolica* l'a publiée dans son numéro du 21 octobre 1881, et dit que *l'original de la lettre de Simonini, ainsi que la lettre d'envoi de Barruel au Pape, se trouvent aux archives du Vatican.*

Ce document ainsi que celui qui suivra viennent à l'appui de ce qui a été dit ci-dessus.

« J. † M. Florence, 5 août 1806.

» Monsieur, il y a peu de mois, que, fortuitement, je fus assez heureux d'avoir connaissance de votre excellent ouvrage intitulé *Mémoires des Jacobins*. Je l'ai lu ou plutôt je l'ai dévoré avec un indicible plaisir, et j'en ai retiré les plus grands avantages et les plus grandes lumières pour ma pauvre conduite, d'autant plus que j'y ai trouvé exactement dépeintes une infinité de choses dont j'ai été, dans le cours de ma vie, témoin oculaire, sans pourtant bien les comprendre. Recevez donc, Monsieur, d'un ignorant militaire, comme je suis, les plus sincères félicitations sur votre ouvrage, qu'on peut à juste titre appeler l'ouvrage par excellence du dernier siècle. Oh! que vous avez bien démasqué ces sectes infâmes, qui préparent les voies à l'Antéchrist, et sont les ennemis implacables, non seulement de la religion chrétienne, mais de tout culte, de toute société, de tout ordre. Il y en a cependant une que vous n'avez touchée que légèrement. Peut-être l'avez-vous fait à dessein parce qu'elle est la plus connue, et par conséquent la moins à craindre. Mais, selon moi, c'est aujourd'hui la puissance la plus formidable, si l'on considère ses grandes richesses et la protection dont elle jouit dans presque tous les Etats de l'Europe. Vous comprenez bien, monsieur, que je parle de la secte judaïque. Elle paraît en tout séparée et ennemie des autres sectes; mais réellement elle ne l'est pas. En effet, il suffit qu'une de celle-ci se montre ennemie du nom chrétien pour qu'elle la favorise, la soudoye et la protège. Et ne l'avons-nous pas vue, et ne la voyons-nous pas encore prodiguer son or et son argent pour soutenir et modérer les modernes sophistes, les Francs-Maçons, les Jacobins, les Illuminés? Les Juifs, donc, avec

tous les autres sectaires, ne forment qu'une seule faction, pour anéantir, s'il est possible, le nom chrétien. Et ne croyez pas, monsieur, que tout ceci soit une exagération de ma part. Je n'avance aucune chose que ce qui m'a été dit par les Juifs eux-mêmes, et voici comment : pendant que le Piémont, dont je suis natif, était en révolution, j'eus lieu de les fréquenter, et de traiter confidemment avec eux. Ils furent cependant les premiers à me rechercher, et moi, comme alors je n'étais pas scrupuleux, je feignis de lier avec eux une étroite amitié, et j'arrivais à leur dire, en les priant du plus rigoureux secret, que j'étais né à Livourne, d'une famille d'Hébreux, mais que, tout petit garçon encore, j'avais été élevé par je ne sais qui; que je ne savais pas même si j'étais baptisé, et que, quoique, à l'extérieur, je vécusse et fisse comme les catholiques, dans mon intérieur pourtant je pensais comme ceux de ma nation, pour laquelle j'avais toujours conservé un tendre et secret amour. Alors ils me firent les plus grandes offres et me donnèrent toute leur confiance; ils me promettaient de me faire devenir général, si je voulais entrer dans la secte des Francs-Maçons; ils me montrèrent des sommes d'or et d'argent, qu'ils distribuaient, me dirent-ils, pour ceux qui embrassaient leur parti, et voulurent absolument me faire présent de trois armes décorées des signes de la Franc-Maçonnerie, que j'acceptai pour ne pas les dégoûter, et pour les engager de plus en plus à me dire leurs secrets. Voici donc ce que les principaux et les plus riches Juifs me communiquèrent en plusieurs circonstances :

» 1° Que Manès et l'infâme vieillard de la montagne étaient sortis de leur nation; — 2° que les Francs-

Maçons et les Illuminés avaient été fondés par deux Juifs, dont ils me dirent les noms qui, par disgrâce, me sont échappés de la mémoire; — 3° qu'en un mot, d'eux tiraient leur origine toutes les sectes antichrétiennes qui étaient à présent si nombreuses dans le monde, qu'elles arrivaient à plusieurs millions de personnes de tout sexe, de tout état, de tout rang et de toute condition; — 4° que, dans notre seule Italie, ils avaient pour partisans plus de 800 ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, parmi lesquels beaucoup de Curés, de Professeurs publics, de Prélats, quelques Evêques et quelques Cardinaux, et que, dans peu, ils ne désespéraient pas d'avoir un Pape de leur parti; (en supposant que ce fût un schismatique, la chose devient possible); — 5° que pareillement, en Espagne, ils avaient un grand nombre de partisans, même dans le Clergé, bien que, dans ce Royaume, fût encore en vigueur la maudite Inquisition; — 6° que la famille des Bourbons était leur plus grande ennemie; que, dans quelques années, ils espéraient de l'anéantir; — 7° que pour mieux tromper les Chrétiens, ils feignaient eux-mêmes d'être Chrétiens, voyageant et passant d'un pays à l'autre avec de faux certificats de baptême, qu'ils achetaient de certains Curés avares et corrompus; — 8° qu'ils espéraient, à force d'argent et de cabales, obtenir de tous les gouvernements un état civil, comme cela est arrivé dans plusieurs pays; — 9° que, possédant les droits de citoyens comme les autres, ils achèteraient des maisons et des terres autant qu'ils pourraient, et que, par le moyen de l'usure, ils parviendraient bien vite à dépouiller les Chrétiens de leurs biens-fonds et de leurs trésors. Cela commence à se vérifier en Toscane, où les Juifs exercent impunément l'usure la plus exorbitante, et font d'im-

menses et continuelles acquisitions, tant en campagne que dans les villes; — 10° que, par conséquent, ils se promettaient, dans moins d'un siècle, d'être les maîtres du monde, d'abolir toutes les autres sectes, pour faire régner la leur, de faire autant de synagogues des églises des Chrétiens, et de réduire le restant de ceux-ci à un vrai esclavage.

» Voilà, monsieur, les perfides projets de la Nation Juive, que j'ai entendus de mes propres oreilles. Sans doute, il est impossible qu'ils puissent tous les effectuer, parce qu'ils sont contraires aux promesses infaillibles de Jésus-Christ à son Eglise, et aux diverses prophéties qui annoncent clairement que ce peuple, ingrat et obstiné, doit rester errant et vagabond, dans le mépris et l'esclavage, jusqu'à ce qu'il connaisse le vrai Messie, qu'il a crucifié, et fasse, dans ce dernier temps, la consolation de l'Eglise, en embrassant la foi. Cependant ils peuvent faire beaucoup de mal si les Gouvernants continuent à les favoriser, comme ils ont fait depuis nombre d'années. Il serait donc bien à souhaiter qu'une plume énergique et supérieure comme la vôtre, fît ouvrir les yeux aux susdits Gouvernements, et les instruisît à faire retourner ce peuple dans l'abjection qui lui est due, et dans laquelle nos pères, plus politiques et plus judicieux que nous, eurent toujours soin de les tenir. C'est à quoi, monsieur, je vous invite en mon nom particulier, en vous priant de pardonner à un Italien, à un militaire, les erreurs (de grammaire) que vous trouverez dans cette lettre. Je vous désire, de la main de Dieu, la plus ample récompense pour les écrits lumineux dont vous avez enrichi son Eglise, et qu'il inspire pour vous, à qui les lit, la plus haute estime et le plus profond res-

pect dans lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

» Jean-Baptiste SIMONINI. »

« *P. S.* — Si, dans ce pays-ci, je puis vous obliger en quelque chose, et si vous avez besoin de nouvelles lumières sur le contenu de la présente, faites-le-moi savoir, et vous serez obéi. »

Notes ajoutées par M. Barruel à la copie de cette lettre :

N. B. 1. — En réfléchissant, l'objet de cette lettre paraîtrait incroyable, et combien, au moins, en saine critique, il exigerait de preuves impossibles à acquérir! Je me suis bien gardé de publier rien de semblable. Cependant je crus devoir la communiquer au cardinal Fesch, afin qu'il en fît auprès de l'Empereur l'usage qu'il en jugerait à propos. J'en fis autant auprès de M. Desmaretz, pour qu'il en parlât au chef de la police, s'il le croyait utile.

Je crois avoir mieux fait de ne rien publier de semblable.

En faisant part de cette lettre à tout ce monde-là, mon objet était d'empêcher l'effet que pouvait avoir le Sanhédrin convoqué à Paris par l'Empereur. Elle fit d'autant plus d'impression sur M. Desmaretz qu'il était alors occupé de recherches sur la conduite des juifs, qui, me dit-il, étaient en Alsace bien pires encore qu'en Toscane. Il aurait voulu garder l'original; je le lui refusai, me réservant de l'envoyer au Pape, ainsi que je le fis, en le priant de faire sur M. Simonini les informations convenables, pour savoir le degré de confiance que méritait sa lettre. Quelques mois plus tard, Sa Sainteté me fit écrire

par M. l'abbé Tetta, son secrétaire, que tout annonçait la véracité et la probité de celui qui m'avait découvert tout ce dont il disait avoir été témoin. Dans la suite, les circonstances ne me permettant pas de communiquer avec M. Simonini, j'ai cru devoir garder sur l'objet de sa lettre un profond silence, bien assuré que, si l'on ne me croyait pas, autant et mieux valait n'avoir rien dit.

N. B. 2. — A l'arrivée du roi, je lui ai fait parvenir une copie de la lettre.

Pour concevoir cette haine des juifs contre les rois de France, il faut remonter jusqu'à Philippe le Bel qui, en l'année 1306, avait chassé de France tous les juifs, et s'était emparé de tous leurs biens. De là, dans la suite, cause commune avec les Templiers. — Origine du grade de Kadoc.

N. B. 3. — J'ai su, par la voie d'un franc-maçon initié aux grands mystères de la secte, qu'il y avait beaucoup de juifs, surtout dans les hauts grades.

Tout ce qui est marqué dans cette lettre écrite aux premiers jours du XIXe siècle, ne s'est-il pas réalisé, et n'est-il pas sous nos yeux au commencement du XXe?

Qui dira dans quelles mesures les richesses des Juifs se sont accrues et quelle influence ils exercent aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe?

N'est-il pas, de plus, évident qu'ils protègent, favorisent et soudoient tout ce qui est ennemi du nom chrétien?

L'état civil qui leur permet d'appartenir à la fois à deux nationalités, à la leur et à celle où ils sont entrés, ils l'ont obtenu successivement de tous les

gouvernements qui ont accueilli chez eux les principes de 89.

L'usage qu'ils font de cette situation, nous ne le voyons que trop. Ils se le sont proposé, ils l'accomplissent : dépouiller ceux qui, si bénévolement, leur ont ouvert les bras.

Et comme ils le prédisaient, EN MOINS D'UN SIÈCLE, ils sont devenus nos maîtres : ils entrevoient le jour où ils seront les maîtres du monde.

Comme ils le voulaient, la famille des Bourbons est chassée de tous les États où elle régnait.

Dans l'ordre religieux, ils n'ont point obtenu tout ce qu'ils désiraient. Mais que n'ont-ils pas fait?

XII. — DISCOURS-PROGRAMME D'UN RABBIN.

La Revue intitulée *Le Contemporain,* éditée à Paris, a publié dans le tome XXII de la 3e série, livraisons de juillet, août, septembre, octobre et novembre de l'année 1881, une étude en vingt chapitres, signée de M. Wolski, sur la vie intime et secrète des Juifs, particulièrement en Russie.

Cette étude se base principalement sur un livre publié en langue russe à Vilna, en 1870, par un juif converti, M. Brafmann : *Livre sur le Kahal.* Cette publication déplut souverainement aux juifs qui achetèrent, pour les brûler ou les cacher, tous les exemplaires dont ils purent s'emparer. M. de Wolski dit en posséder un, et dans ses vingt chapitres en traduit les pièces les plus importantes.

Le *Kahal,* c'est le gouvernement administratif des juifs, et leur tribunal judiciaire s'appelle *Bec-Dinc,* ce sont les deux autorités auxquelles les juifs sont soumis et dont ils exécutent en aveugles les prescriptions. Le *Livre sur le Kahal* contient plus de

mille ordonnances du Kahal et aussi des actes, des notices, des lettres, etc. Tous ces documents lèvent le voile qui cache l'organisation intérieure de la société juive, et les moyens secrets, les chemins détournés par lesquels les juifs qui, anciennement, n'étaient point admis à la jouissance des droits civils sont parvenus, dans la plupart des pays de l'Europe, à supplanter, dans les affaires, l'élément étranger à leur race, à amasser de grands capitaux, à hypothéquer, à leur avantage, les propriétés immobilières, à se rendre maîtres du commerce et de l'industrie, et enfin à s'emparer de la position influente, dominatrice, qu'ils occupent en Europe et dans le monde entier.

Toutes les ordonnances du Kahal publiées par M. Brafmann, dans son livre datent de 1794 à 1833. « Leur authenticité, dit-il, est constatée par l'ancienneté du papier sur lequel elles sont écrites, par l'uniformité d'écriture du notaire qui les a rédigées, par les signes d'eau sur le papier qui marquent les lettres B. O. F. E. B.; enfin par les signatures qui sont tout à fait identiques sur des documents de différentes dates.

M. Wolski, dans l'étude publiée dans le *Contemporain,* ne donne de ces documents que ceux qui importent à l'objet qu'il se proposait dans son étude. Il les fait précéder d'une pièce tirée d'un ouvrage anglais publiée par sir John Readlif sous ce titre : *Compte rendu des événements politico-historiques survenus dans les dix dernières années.*

Le document extrait de ce livre et que nous publions ci-dessous (1), est un discours prononcé vers le milieu du XIXe siècle, par un grand rabbin, dans

1. Ce document publié à Londres a été reproduit dans la *Terre Sainte.*

une réunion secrète. Rien ne prouve mieux la persévérance avec laquelle le peuple juif poursuit de temps immémorial et par tous les moyens possibles l'idée et l'art de régner sur toute la terre.

En 1806, M. de Bonald rappelait la parole du célèbre Herder faisant cette prédiction dans son *Adrastée:* « Les enfants d'Israël, qui forment partout un Etat dans l'Etat, viendront à bout, par leur conduite systématique et raisonnée, de réduire les chrétiens à n'être plus que leurs esclaves. Que l'on ne s'y trompe pas, la domination des juifs sera dure comme celle de tout peuple longtemps asservi qui se trouve au niveau de ses anciens maîtres. »

Le discours ci-dessous peut être considéré comme le commentaire de ces paroles.

« Nos pères ont légué aux élus d'Israël le devoir de se réunir, une fois chaque siècle, autour de la tombe du grand-maître Caleb, saint Rabbin Syméon-Ben-Jhuda, dont la science livre aux élus de chaque génération le pouvoir sur toute la terre et l'autorité sur tous les descendants d'Israël.

» Voilà déjà dix-huit siècles que dure la guerre d'Israël avec cette puissance qui avait été promise à Abraham, mais qui lui a été ravie par la croix. Foulé aux pieds, humilié par ses ennemis, sans cesse sous la menace de la mort, de la persécution, de rapts et viols de toute espèce, le peuple d'Israël n'a pas succombé, et s'il est dispersé par toute la terre, c'est que toute la terre doit lui appartenir.

» Depuis plusieurs siècles, nos savants luttent courageusement et avec une persévérance que rien ne peut abattre contre la croix. Notre peuple s'élève graduellement et sa puissance grandit chaque jour. A nous appartient ce Dieu du jour qu'Aaron nous a élevé au désert, ce veau d'or, cette divinité universelle de l'époque.

» Lors donc que nous nous serons rendus les uniques possesseurs de tout l'or de la terre, la vraie puissance passera entre nos mains, et alors s'accompliront les promesses qui ont été faites à Abraham.

» L'or, la plus grande puissance de la terre, l'or qui est la force, la récompense, l'instrument de toute puissance, ce tout que l'homme craint et qu'il désire, voilà le seul mystère, la plus profonde science sur l'esprit qui régit le monde. Voilà l'avenir.

» Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis : le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir à nous, peuple d'Israël, et nous appartiendront sûrement.

» Voici la dixième fois, depuis mille ans de lutte atroce et incessante avec nos ennemis, que se réunissent dans ce cimetière, autour de la tombe de notre grand-maître Caleb, saint Rabbin Syméon-Ben-Jhuda, les élus de chaque génération du peuple d'Israël, afin de se concerter sur les moyens de tirer avantage, pour notre cause, des grandes fautes et péchés que ne cessent de commettre nos ennemis les chrétiens.

» Chaque fois, le nouveau sanhédrin a proclamé et prêché la lutte sans merci avec ses ennemis; mais, dans nul des précédents siècles, nos ancêtres n'étaient parvenus à concentrer entre nos mains autant d'or, conséquemment de puissance, que le dix-neuvième siècle nous en a fourni. Nous pouvons donc nous flatter, sans téméraire illusion, d'atteindre bientôt notre but, et jeter un regard assuré vers notre avenir.

» Les persécutions et les humiliations, ces temps sombres et douloureux que le peuple d'Israël a sup-

portés avec une héroïque patience, sont fort heureusement passés, pour nous, grâce au progrès de la civilisation chez les chrétiens, et ce progrès est le meilleur bouclier derrière lequel nous puissions nous abriter et agir pour franchir d'un pas rapide et ferme l'espace qui nous sépare de notre but suprême.

» Jetons seulement les yeux sur l'état matériel de l'époque et analysons les ressources que se sont procurées les israélites depuis le commencement du siècle actuel, par le seul fait de la concentration entre leurs mains des immenses capitaux dont ils disposent en ce moment. Ainsi à Paris, Londres, Vienne, Berlin, Amsterdam, Hambourg, Rome, Naples, etc., et chez tous les Rotschild, partout les israélites sont maîtres de la situation financière, par la possession de plusieurs milliards, sans compter que dans chaque localité de second et de troisième ordre, ce sont eux encore qui sont les détenteurs des fonds en circulation, et que partout, sans les fils d'Israël, sans leur influence immédiate, aucune opération financière, aucun travail important ne pourrait s'exécuter.

» Aujourd'hui, tous les empereurs, rois et princes régnants sont obérés de dettes contractées pour l'entretien d'armées nombreuses et permanentes, afin de soutenir leurs trônes chancelants. La Bourse cote et règle ces dettes, et nous sommes en grande partie maîtres de la Bourse sur toutes les places. C'est donc à faciliter encore et de plus en plus les emprunts qu'il faut nous étudier, afin de nous rendre les régulateurs de toutes les valeurs, et, autant que faire se pourra, prendre, en nantissements des capitaux que nous fournissons au pays, l'exploitation de leurs lignes de fer, de leurs mines, de leurs forêts, de leurs grandes forges et fabriques, ainsi que d'autres immeubles, voire même l'administration des impôts.

» L'agriculture restera toujours la grande richesse de chaque pays. La possession des grandes propriétés territoriales vaudra toujours des honneurs et une grande influence aux titulaires. Il suit de là que nos efforts doivent tendre aussi à ce que nos frères en Israël fassent d'importantes acquisitions territoriales. Nous devons donc, autant que possible, pousser au fractionnement de ces grandes propriétés, afin de nous en rendre l'acquisition plus prompte et plus facile.

» Sous le prétexte de venir en aide aux classes travailleuses, il faut faire supporter aux grands possesseurs de la terre tout le poids des impôts, et lorsque les propriétés auront passé dans nos mains, tout le travail des prolétaires chrétiens deviendra pour nous la source d'immenses bénéfices.

» La pauvreté, c'est l'esclavage, a dit un poète; le prolétariat est le très humble serviteur de la spéculation, mais l'oppression et l'influence sont les très humbles servantes de l'esprit qu'inspire et stimule la ruse; et qui pourrait refuser aux enfants d'Israël l'esprit, la prudence et la perspicacité?

» Notre peuple est ambitieux, orgueilleux, avide de jouissances. Où il y a de la lumière, il y a aussi de l'ombre et ce n'est pas sans raison que *notre Dieu a donné à son peuple choisi* la vitalité du serpent, la ruse du renard, le coup d'œil du faucon, la mémoire du chien, la solidarité et l'association des castors. Nous avons gémi dans l'esclavage de Babylone, et nous sommes devenus puissants. Nos temples ont été détruits, et nous avons relevé des milliers de temples à leur place. Dix-huit siècles durant nous fûmes esclaves, et dans le siècle présent, nous nous sommes relevés et placés au-dessus de tous les autres peuples.

» On a dit que nombre de nos frères en Israël

se convertissent et acceptent le baptême chrétien... Qu'importe!... Les baptisés peuvent nous servir parfaitement et devenir pour nous des auxiliaires pour marcher vers de nouveaux horizons qui nous sont encore actuellement inconnus; car les néophytes tiennent toujours à nous, et malgré le baptême de leur corps, leur esprit et leur âme restent toujours fidèles à Israël. D'ici un siècle au plus, ce ne seront plus les enfants d'Israël qui voudront se faire chrétiens, mais bien les chrétiens, qui se rangeront à notre sainte foi; mais alors, Israël les repoussera avec mépris.

» L'Eglise chrétienne étant un de nos plus dangereux ennemis, nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence; il faut donc greffer, autant que possible, dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, des idées de libre-pensée, de scepticisme, de schisme, et provoquer les disputes religieuses si naturellement fécondes en divisions et en sectes dans le christianisme. Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion : déclarons-leur une guerre ouverte, provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privée, et par le ridicule et par le persiflage, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit.

» L'Eglise a pour ennemie naturelle la lumière, qui est le résultat de l'instruction, effet naturel de la propagande multiple des écoles. Attachons-nous à gagner de l'influence sur les jeunes élèves. L'idée du progrès a pour conséquence l'égalité de toutes les religions; laquelle, à son tour, conduit à la suppression, dans les programmes, des études, des leçons de religion chrétienne. Les israélites, par adresse et science, obtiendront sans difficultés les chaires et les places de professeurs dans les écoles chrétien-

nes. Par là, l'éducation religieuse restera reléguée dans la famille, et comme dans la plupart des familles le temps manque pour surveiller cette branche d'enseignement, l'esprit religieux s'amoindrira par degrés et peu à peu disparaîtra complètement.

» Chaque guerre, chaque révolution, chaque ébranlement politique ou religieux approche le moment où nous atteindrons le but suprême vers lequel nous tendons.

» Le commerce et la spéculation, deux branches fécondes en bénéfices, ne doivent jamais sortir des mains israélites; et d'abord, il faut accaparer le commerce de l'alcool, du beurre, du pain et du vin, car, par là, nous nous rendons maîtres absolus de toute l'agriculture et, en général, de toute l'économie rurale. Nous serons les dispensateurs des grains à tous; mais s'il survenait quelque mécontentement produit par la misère, il nous sera toujours temps d'en rejeter la responsabilité sur les gouvernements.

» Tous les emplois publics doivent être accessibles aux israélites, et une fois titulaires, nous saurons, par l'obséquiosité et la perspicacité de nos *facteurs*, pénétrer jusqu'à la première source de la véritable influence et du véritable pouvoir. Il est entendu qu'il ne s'agit ici que de ces emplois auxquels sont attachés les honneurs, le pouvoir et les privilèges, car pour ceux qui exigent le savoir, le travail et le désagrément, ils peuvent et doivent être abandonnés aux chrétiens. La magistrature est pour nous une institution de première importance. La carrière du barreau développe le plus la faculté de civilisation et initie le plus aux affaires de ces ennemis naturels, les chrétiens, et c'est par elle que nous pouvons les réduire à notre merci. Pourquoi les israélites ne deviendraient-ils pas les ministres de l'instruction

publique, quand ils ont eu si souvent le portefeuille des finances? Les israélites doivent aussi aspirer au rang de législateurs, en vue de travailler à l'abrogation des lois faites par les Goïm contre les enfants d'Israël, les vrais fidèles, par leur invariable attachement aux saintes lois d'Abraham.

» Du reste, sur ce point, notre plan touche à sa plus complète réalisation, car le progrès nous a presque partout reconnu et accordé les mêmes droits de cité qu'aux chrétiens; mais ce qu'il importe d'obtenir, ce qui doit être l'objet de nos incessants efforts, c'est une loi moins sévère sur la banqueroute. Nous en ferons pour nous une mine d'or bien plus riche que ne furent jadis les mines d'or de la Californie.

» Le peuple d'Israël doit diriger son ambition vers ce haut degré de pouvoir d'où découlent la considération et les honneurs; le moyen le plus sûr d'y parvenir est d'avoir la haute main sur toutes ces opérations industrielles, financières et commerciales, en se gardant de tout piège et de toute séduction qui pourraient l'exposer au danger de poursuites judiciaires devant les tribunaux du pays. Il apportera donc dans le choix de ces sortes de spéculations, la prudence et le tact qui sont le propre de son aptitude congéniale pour les affaires.

» Nous ne devons être étrangers à rien de ce qui conquiert une place distinguée dans la société : philosophie, médecine, droit, musique, économie politique, en un mot, toutes les branches de la science, de l'art et de la littérature, sont un vaste champ où les succès doivent nous faire la part large, et mettre en relief notre aptitude. Ces vocations sont inséparables de la spéculation; ainsi la production d'une composition musicale, ne fût-elle que très médiocre, fournira aux nôtres une raison plausible d'élever

sur un piédestal et d'entourer d'une auréole l'israélite qui en sera l'auteur. Quant aux sciences, médecine et philosophie, elles doivent faire également partie de notre domaine intellectuel. Un médecin est initié aux plus intimes secrets de la famille, et a comme tel, entre ses mains, la vie et la santé de nos mortels ennemis, les chrétiens.

» Nous devons encourager les alliances matrimoniales entre israélites et chrétiens, car le peuple d'Israël, sans risquer de perdre à ce contact, ne peut que profiter de ces alliances; l'introduction d'une minime quantité de sang impur dans notre race élue par Dieu, ne saurait la corrompre; et nos fils et nos filles fourniront, par ces mariages, des alliances avec les familles chrétiennes en possession de quelque ascendant et pouvoir. En échange de l'argent que nous donnerons, il est juste que nous obtenions l'équivalent en influence sur tout ce qui nous entoure. La parenté avec les chrétiens n'emporte pas une déviation de la voie que nous nous sommes tracée; au contraire, avec un peu d'adresse, elle nous rendra en quelque sorte les arbitres de leur destinée. Il serait désirable que les israélites s'abstinssent d'avoir pour maîtresses des femmes de notre sainte religion, et qu'ils les choisissent pour ce rôle parmi les vierges chrétiennes. Remplacer le sacrement de mariage à l'Eglise par un simple contrat, devant une autorité civile quelconque, serait pour nous d'une grande importance, car alors les femmes chrétiennes afflueraient dans notre camp.

» Si l'or est la première puissance de ce monde, la seconde est, sans contredit, la presse. Mais que peut la seconde sans la première? Comme nous ne pouvons réaliser tout ce qui a été dit et projeté plus haut sans le secours de la presse, il faut que les

nôtres président à la direction de tous les journaux quotidiens dans chaque pays. La possession de l'or, l'habileté dans le choix et l'emploi des moyens d'assouplissement des capacités vénales, nous rendront les arbitres de l'opinion publique et nous donneront l'empire sur les masses.

» En marchant ainsi pas à pas dans cette voie et avec la persévérance qui est notre grande vertu, nous repousserons les chrétiens et rendrons nulle leur influence. Nous dicterons au monde ce en quoi il doit avoir foi, ce qu'il doit honorer, et ce qu'il doit maudire. Peut-être quelques individualités s'élèveront-elles contre nous et nous lanceront-elles l'injure et l'anathème, mais les masses dociles et ignorantes nous écouteront et prendront notre parti. Une fois maîtres absolus de la presse, nous pourrons changer à notre gré les idées sur l'honneur, sur la vertu, sur la droiture du caractère, et porter la première atteinte et le premier coup à cette institution sacro-sainte, jusqu'à présent, la famille, et en consommer la dissolution. Nous pourrons extirper la croyance et la foi dans tout ce que nos ennemis les chrétiens ont jusqu'à ce moment vénéré, et, nous faisant une arme de l'entraînement des passions, nous déclarerons une guerre ouverte à tout ce qu'on respecte et vénère encore.

» Que tout soit compris, noté, et que chaque enfant d'Israël se pénètre de ces vrais principes. Alors notre puissance croîtra comme un arbre gigantesque, dont les branches porteront les fruits qui se nomment richesse, jouissance, bonheur, pouvoir, en compensation de cette condition hideuse, qui, pendant de longs siècles, a été l'unique lot du peuple d'Israël. Lorsqu'un des nôtres fait un pas en avant, que l'autre le suive de près; que si le pied lui glisse,

qu'il soit secouru et relevé par ses coreligionnaires. Si un israélite est cité devant les tribunaux du pays qu'il habite, que ses frères en religion s'empressent de lui donner aide et assistance, mais seulement lorsque le prévenu aura agi conformément aux lois qu'Israël observe strictement et garde depuis tant de siècles.

» Notre peuple est conservateur, fidèle aux cérémonies religieuses et aux usages que nous ont légués nos ancêtres. Notre intérêt est qu'au moins nous simulions le zèle pour les questions sociales à l'ordre du jour, celles surtout qui ont trait à l'amélioration du sort des travailleurs, mais, en réalité, nos efforts doivent tendre à nous emparer de ce mouvement de l'opinion publique et à le diriger. L'aveuglement des masses, leur propension à se livrer à l'éloquence aussi vide que sonore dont retentissent les carrefours, en font une proie facile et un double instrument de popularité et de crédit. Nous trouverons sans difficulté parmi les nôtres l'expression de sentiments factices et autant d'éloquence que les chrétiens sincères en trouvent dans leur enthousiasme.

» Il faut, autant que possible, entretenir le prolétariat, le soumettre à ceux qui ont le maniement de l'argent. Par ce moyen nous soulèverons les masses quand nous le voudrons. Nous les pousserons aux bouleversements, aux révolutions, et chacune de ces catastrophes avance d'un grand pas nos intérêts intimes et nous rapproche rapidement de notre unique but : celui de régner sur la terre, comme cela avait été promis à notre père Abraham. »

Si les faits qui se déroulent sous nos yeux n'étaient pas aussi conformes qu'ils le sont aux instructions données à son peuple par le rabbin cité par sir John Réadclif, nous pourrions dire qu'il y a, dans ce docu-

ment, de l'exagération. Mais chaque jour nous apporte une nouvelle preuve de son effrayante réalité.

La perte de la France et des Etats catholiques, puis celle des autres Etats chrétiens est une chose décidée. Elle n'est plus qu'une question de temps si les peuples ne reviennent pas à l'Eglise et à ses préceptes, et s'ils ne relèvent pas cet étendard de la Croix, qui a été leur sauvegarde pendant tant de siècles, et que leurs ennemis veulent faire disparaître.

XIII. — CE QUE LES JUIFS SONT MAINTENANT CHEZ NOUS.

Les codes de Théodose et de Justinien, le droit canon, les lois des Wisigoths et les ordonnances du moyen-âge, les ukases des Tsars, etc., avaient fait une situation spéciale aux populations juives, tribu nomade campée dans l'Etat, *consortium* de financiers redoutables pour les vrais producteurs de richesse, et secte essentiellement hostile à la religion chrétienne.

L'Assemblée constituante et Napoléon Ier ont changé cet état de choses, ils ont donné aux juifs les droits du citoyen français.

Ont-ils bien fait? Avons-nous à nous féliciter de cette innovation?

Si l'on considère que le *judaïsme* signifie non seulement un culte séparé, mais une race immuable, que le Juif, avant sa patrie apparente et physique, relève d'une commune patrie idéale à laquelle il est peu à croire qu'il renonce jamais; qu'ainsi, nation secrète au sein de chaque nation qui les adopte, citoyens à la fois et étrangers, les Juifs possèdent

pour la conquête matérielle du monde des armes spéciales, et qui suppriment à leur profit toute égalité dans les conditions de la lutte : on s'aperçoit bien quelle erreur ont commise les Etats modernes en les traitant sur le même pied que le reste des citoyens (1).

Depuis l'organisation impériale du culte judaïque,

1. Il y a une nation juive. Les Juifs eux-mêmes ne cessent de le déclarer.

Crémieux parlant de l'Alliance israélite universelle, écrivait :

« L'alliance n'est pas une alliance française, allemande, ou anglaise : elle est juive, elle est universelle. »

En 1870, le même Crémieux revenant de présider un congrès israélite à Berlin disait de tous les Juifs des différents pays qui y avaient pris part :

« Point de sentiment de rivalité, un concours entier, spontané, sans réserve. La différence de nationalité n'existe pas. »

En 1893, les étudiants juifs de Bohême, naturalisés autrichiens, publièrent à Prague une déclaration dans laquelle on peut lire cette phrase :

« Les juifs ne sont ni des Allemands, ni des Slaves, ils sont un peuple à part... Les juifs ont été et restent un peuple autonome par l'unité de la race, de l'histoire, de la conception, du sentiment. »

En 1864, les *Archives Israélites* écrivaient :

« Israël est une nationalité. L'enfant issu de parents israélites est israélite. La naissance lui fait incomber tous les devoirs d'un Israélite. Ce n'est pas par la circoncision que nous recevons la qualité d'Israélite. Non, la circoncision n'a aucune analogie avec le baptême chrétien. Nous ne sommes pas Israélites parce que nous sommes circoncis; mais nous faisons circoncire nos enfants parce que nous sommes Israélites. Nous acquérons le caractère d'Israélite par notre naissance, et nous ne pouvons perdre ce caractère, ni nous en démettre. L'Israélite qui renie sa religion, même celui qui se fait baptiser, ne cesse pas d'être Israélite. Tous les devoirs d'un Israélite continuent à lui incomber. »

N'est-ce pas bien là une conception patriotique, nationaliste?

« Le Juif, disent encore les *Archives Israélites*, est d'un *inexorable universalisme.* »

Inexorable! Par conséquent, aucune naturalisation, au-

les Juifs nationalisés Français sont devenus *deux fois* citoyens sur la terre même de nos pères où nous ne le sommes qu'*une seule!* Les voici devenus citoyens français autant que peut l'être un Montmorency; mais, en même temps, et plus que jamais, les voici reconnus citoyens juifs ou membres d'une nation qui n'est point la nôtre, qui se ramifie et prend racine dans le monde entier, qui s'affirme par sa loi talmudique, mortelle ennemie de la nôtre, et qui subit bon gré, mal gré, sous le joug de son orthodoxie religieuse, la *nécessité* de rester étrangère chez toute nation dont ce gouvernement l'accueille et la comble. Cessant de vivre de la vie des *dispersés*, les fils de Jacob, *de par la loi* même qui s'efforce de les fusionner, sont rendus peuple distinct et reconnus corps de nation judaïque. Ils jouissent en paix des bénéfices d'une assimilation que leur croyance, que leur cœur, dans ses replis talmudiques, déclare ne pouvoir être pour eux que provisoire et fictive; et nous les voyons au moment où la loi semble mêler leur sang au nôtre dans les veines du corps social, se rapprocher, s'unir, se serrer d'un lien plus solide que jamais, préparés et disciplinés par le fait de cette organisation nouvelle, aux vues

---

son droit civil et politique ne fera jamais d'un juif un Français.

Bernard Lazare reconnaît lui aussi l'existence de la nation juive en tant que nation, et il affirme expressément que cette nation a un gouvernement.

Les Juifs ne sont pas un *ethnos*, mais *ils sont une nationalité*, ils sont de types variés, cela est vrai, mais quelle est la nation qui n'est pas diverse? (P. 272.)

Si les Juifs ne sont pas une race, *ils ont été jusqu'à nos jours une nation*. (P. 393.)

Partout ils voulaient rester Juifs, et partout ils obtenaient des privilèges *leur permettant de fonder un Etat dans l'Etat*. (P. 7.)

Les Juifs entrèrent dans les sociétés modernes *non comme des hôtes, mais comme des conquérants*. (P. 223.)

de la politique qui leur est propre et dont les événements leur dicteront au jour le jour, les conseils. Ne nous étonnons donc plus si ces fidèles du judaïsme se disposent, dans l'active patience de leur attente à l'acte suprême dans lequel se résument depuis des siècles, les impérissables espérances du juif pharisaïque guidées par les rabbins du Talmud.

M. Gougenot des Mousseaux n'exagère point lorsque, après avoir entassé documents sur documents à l'appui de sa thèse, il la résumait ainsi :

« Aidés dans tous les royaumes de la terre par le secours mutuel que s'entre-prêtent avec ardeur les membres de leur communauté; aidés par les secours qu'ils puisent dans les associations mixtes et patentes; aidés par les secours et la protection que leur doivent et leur prodiguent les sociétés secrètes, où leur poste est le poste suprême et dont la puissance égale ou domine aujourd'hui toute puissance; citoyens de leur propre nation et citoyens de la nation qui les adopte, c'est-à-dire deux fois citoyens et deux fois splendidement protégés dans la patrie où chaque chrétien ne l'est qu'une seule fois, les juifs, dont l'astuce, dont l'audace et le savoir-faire ont été de tout temps chose proverbiale, ont sur tout indigène des Etats chrétiens le plus incontestable des avantages et s'en prévalent avec une habileté singulière pour accroître une influence déjà si grande. Simple observateur du fait dont il ne semblait point démêler la cause, un homme d'esprit de race israélite écrivait, il y a quelque temps, avec vérité : « Les » juifs remplissent, proportion gardée et grâce à leur » insistance, plus d'emplois que les autres communions » catholiques et protestantes. Leur désastreuse influen- » ce se fait sentir surtout dans les affaires qui pèsent » le plus sur la fortune du pays; il n'est point d'en-

» treprise dont les juifs n'aient leur large part, point
» d'emprunt public qu'ils n'accaparent, point de désas-
» tre qu'ils n'aient préparé et dont ils ne profitent :
» ils sont donc mal venus à se plaindre, ainsi qu'ils
» le font toujours, eux qui ont toutes les faveurs et
» qui font tous les bénéfices. » (*Cerfbeer de Medelsheim. Les Juifs*, p. 9).

» En un mot, forts contre chacun de nous des forces que leur prêtent les lois des Etats, forts de celle que leur donne, au milieu de la masse des peuples, l'organisation naturelle de la communauté judaïque, forts de celles qu'ils empruntent aux sociétés de l'occultisme et aux alliances créées selon le besoin des temps et des lieux par ces sociétés, les juifs, ainsi que le fait observer Kluber, forment au sein des royaumes chrétiens un Etat dans l'Etat. « De là suit, s'il arrive que la société chrétienne reste digne de son nom et fidèle à la défense de ses droits, qu'un antagonisme permanent entre l'Etat et le judaïsme devient inévitable (1), » et que le triomphe du juif *(c'est-à-dire le bouleversement des Etats chrétiens)* ou de la civilisation chrétienne est la conséquence inévitable de cette lutte. »

Tout cela avait été prévu.

Un livre publié en Alsace, à la fin de 1790, sous ce titre : *Les juifs doivent-ils être admis au titre de citoyens actifs*, avait jeté ce cri d'alarme : « Que le juif soit citoyen sous tous les rapports *où il ne sera pas citoyen nuisible*, très bien; que tous *les droits dans lesquels nos lois pourraient surveiller sa conscience*, lui soient acquis sans distinction, très bien; qu'il puisse enfin exercer son culte tant qu'il ne troublera pas l'ordre.

1. *Kluber*. Coup d'œil des délibérations diplomatiques du Congrès de Vienne.

« Tout cela est possible, charitable même et doit être largement recommandé aux nouveaux citoyens. Mais *qu'en aucun cas, le juif ne soit éligible pour les corps politiques, administratifs et judiciaires*, c'est-à-dire qu'il ne soit revêtu d'aucune des fonctions importantes et délicates auxquelles devraient toujours présider les principes d'une morale chrétienne.

» La jouissance illimitée de tous les droits de citoyen mettrait les avantages de la condition du juif au-dessus de celle de tout autre Français, car, d'une part, il moissonnerait l'or en abondance; et, d'autre part, cet or mettrait dans ses chaînes un grand nombre d'esclaves, desquels il dirigerait les suffrages dans les assemblées, lui servirait d'instruments pour s'élever jusqu'au fauteuil du président de la nation ou bien pour se placer sur les fleurs de lis. »

Ces pensées avaient inspiré Louis XVI lorsqu'il commença à réformer la législation à l'égard des juifs; mais bientôt on perdit de vue les limites dans lesquelles la réforme pouvait être opérée et l'on voit ce qui est advenu.

Faut-il s'étonner après cela des plaintes qui s'élèvent de partout?

Un Marseillais, socialiste militant, écrivait il y a un an ou deux, ce qui peut être écrit dans la plupart de nos villes : « Les Juifs, sont les maîtres de notre ville. Il y a plus de quatre cent mille âmes à Marseille. Ils sont à peine un millier. Cela ne les empêche point d'être les détenteurs de toutes nos richesses. Ils possèdent une des grandes compagnies de navigation. Ils ont la Bourse. Ils ont les tribunaux de commerce. Ils ont le parquet des agents de change. Ils ont presque toute la magistrature assise et debout. La haute banque, le barreau sont peuplés de Levy, de Cahen, de Mossé et de Bédarride.

» Pour l'administration, c'est leur fief, comme dans tout le reste de la France.

» Ils ont aussi le haut commerce. Nos Marseillaises vous diront qu'il n'y a dans toute la ville qu'*un seul* grand magasin de confections qui échappe aux mains d'Israël : encore cette unique maison chrétienne n'a-t-elle qu'un an d'existence. Les mêmes Juifs qui se terraient, il y a cent ans, en de tristes échoppes au fond de ruelles obscures, occupent à présent les plus belles installations. La rue Saint-Ferréol, la rue de Rome, la moitié de la Cannebière, de la rue Noailles et du cours Belsunce, appartiennent aux Juifs. Et ils ne sont que mille... Ça n'est pas naturel !

» La grande force de nos Juifs vient de leur solidarité. Ils sont doués d'un merveilleux esprit de famille et d'un admirable esprit national. En toute occasion, ils savent former contre leurs concurrents chrétiens le bataillon carré. Ils se serrent les coudes et, les jours de succès, pénètrent tous ensemble, dans nos rangs. Les revers qu'ils essuient, ils les supportent en commun ou, plus pratiquement, s'arrangent pour les faire supporter aux chrétiens. Une faillite juive n'atteint jamais les juifs; et des créanciers juifs sont pour eux mieux que des créanciers privilégiés : ce sont des créanciers sacrés. Ils ne cessent de vivre ainsi, hors de tout droit commun. Ils sont les premiers à se mettre hors la loi quand ils y ont quelque avantage. Nous aimerions qu'ils eussent à supporter aussi les inconvénients de ce métiers d'*outlaws*. Les Juifs ont formé un Etat dans l'Etat. Que la loi prenne acte de la naissance de cet Etat nouveau et que la nation se mette en garde contre lui. »

Le conseil par lequel le Marseillais termine sa

plainte commence à être écouté un peu partout. Les nations se mettent en garde contre les juifs.

S'il y a un pays où l'on ne devait pas avoir peur des juifs, c'est bien l'Angleterre. L'exemple du juif Disraëli, le plus grand ministre conservateur anglais du siècle passé, paraissait décisif et rassurant. Et cependant, l'Angleterre prend ses précautions. Quelques publicistes influents frappés de l'excessive proportion de Juifs qui se trouve parmi les multi-millionnaires et surtout parmi les parlementaires et les directeurs de journaux ont commencé la campagne antisémitique.

En Allemagne, en Russie, les Juifs sont légalement exclus des rangs des officiers. En Autriche, en Espagne, en Italie même, la tradition, à défaut de loi, s'oppose le plus souvent à l'admission, parmi les officiers, des membres de la race juive. On sait ce qu'il en coûte à la France pour n'avoir point tenu compte de cette sagesse des nations.

Les nations chrétiennes échapperont à la domination du juif dans la mesure où elles sortiront de la politique cosmopolite pour rentrer dans la politique nationale.

Or, qui ne le voit? la politique sérieusement nationale relègue les juifs au second plan. Les fils d'Israël forment, comme les francs-maçons leurs alliés ou leurs écuyers servants, une coterie secrète dans la grande société nationale. Dès lors, ils ne peuvent être les organes de la vie de cette société nationale. Les fonctions publiques doivent être confiées en Angleterre, à des Anglais, en Allemagne à des Allemands, en France à des Français. Il ne suffit point que les fonctionnaires publics appartiennent légalement à la nation par un artifice d'écritures; il faut qu'ils appartiennent à l'âme de la nation par les

ancêtres, par les services rendus, par un patriotisme éprouvé.

Car ce ne sont point seulement les intérêts privés qui sont en péril par la situation privilégiée faite aux Juifs de nos jours, les intérêts nationaux ne le sont pas moins.

Disraëli que nous venons de nommer dans son livre *Coningsby*, (p. 183-184, traduction française, p. 148 et suiv.) a exposé, en 1844, avec une indicible complaisance la supériorité croissante que la race juive prend en Europe et comment elle prépare son règne universel.

« A la suite de luttes mille fois répétées..., le poids de quinze cents ans de servitude surnaturelle s'est abattu sur nos têtes. Mais, loin d'être brisés sous ce fardeau d'oppression et d'ignominies, nous nous sommes joués des efforts de l'invention humaine, qui s'épuisait vainement à nous perdre... Les juifs! les juifs! Est-ce que jamais vous verrez se prononcer en Europe un mouvement de quelque importance, sans que les juifs n'y figurent pour leur large part?

» ... Cette diplomatie russe, si pleine de mystères, et devant laquelle pâlit l'Europe occidentale tout entière, qui l'organise et la dirige? *Des juifs!* La puissante révolution qui se prépare et se brasse en Allemagne, où, de fait, elle sera bientôt une seconde réforme, plus considérable que la première, sous quels auspices prend-elle la plénitude de son développement? *Sous les auspices du juif.* A qui dans l'Allemagne est échu le monopole presque complet de toutes les chaires professorales? Néandre, le fondateur du catholicisme spirituel, et Régius, le professeur de théologie de l'Université de Berlin, ne sont-ce pas *deux juifs?* Bénary, cette illustration de

la même Université, c'est bien un *juif*, n'est-ce pas? Et c'est un *juif* encore que Wehl, le professeur d'Heidelberg... En un mot, quel est le nom des professeurs allemands de race judaïque? Ce nom, c'est *légion!*

» Lors de mon arrivée à Saint-Pétersbourg, j'eus une entrevue avec le ministre des finances de Russie, le comte Cancrim; c'était le fils d'un *juif* de Lithuanie.

» En Espagne, j'avais obtenu du ministre Mendizabal une audience, Mendizabal est ce que je suis moi-même, *le fils d'un juif*, d'un converti de la province d'Aragon.

» A Paris, je voulus prendre avis du président du conseil, et j'eus devant les yeux un héros, un maréchal de l'Empire, (celui qui faillit un jour s'asseoir sur le trône de Portugal), en un mot *le fils d'un juif* français, Soult. Eh quoi! Soult, un juif? Oui, sans doute, ainsi que *plusieurs autres maréchaux de l'empire*, en tête desquels Masséna, qui chez nous se nomme Manasseh...

» Je quittai Paris pour Berlin, et le ministre que j'eus à visiter n'était autre qu'un *juif* prussien... *Ce monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se le figurent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses...* »

Donc, en 1844, les ministères des plus grands pays de l'Europe étaient dirigés non par leurs souverains, mais par des *juifs*. C'est un premier ministre d'Angleterre qui nous l'affirme et le démontre.

Depuis cette date, la puissance du juif n'a fait que croître.

« Ils tiennent enserrée, à l'heure qu'il est, comme

dans un réseau, toute la société chrétienne, » écrivait en 1868 le Père Ratisbonne, juif de naissance.

Un autre Anglais, M. Houston-Steward Chamberlain, fixé à Vienne, en Autriche, a publié récemment un livre : Les *Assises de la civilisation*, qui a obtenu en Allemagne un foudroyant succès. Guillaume II, après l'avoir dévoré, l'a lu à haute voix à sa famille et en a distribué à droite et à gauche plusieurs dizaines d'exemplaires.

M. Chamberlain n'a pas plus de religion qu'il n'a de patrie. Il ne tient qu'à une chose, à sa qualité d'Européen. Il est antisémite, sans qu'il soit fanatique de l'idée de race, parce que l'intelligence, les façons de penser du Juif lui ont paru ennemies des siennes, et parce que l'organisation *politique* des Juifs seconde dangereusement leurs attaques contre la culture et la civilisation occidentales.

C'est l'étude, la réflexion, l'observation qui ont conduit M. Chamberlain à ce point de vue.

« Un jour est venu, dit-il, après bien des années d'études indépendantes et désintéressées, où je me suis aperçu qu'une force, dans le monde contemporain, travaille contre moi, s'applique à détruire tout ce qui m'est précieux, tout ce qui constitue ma personne, tout ce que mes prédécesseurs m'ont légué et ce que je tiens à léguer aux miens. Ce jour-là, une grande frayeur est tombée sur moi. »

XIV. — LE COLLECTIVISME ET L'HÉGÉMONIE D'ISRAEL.

L'écrivain juif Bernard Lazare a écrit ce qui suit en parlant de ses coreligionnaires :

« Quant à leur action et à leur influence dans le

socialisme contemporain, elle fut et elle est, on le sait, fort grande.

» C'est Marx (1) qui donna l'impulsion à l'Internationale par le manifeste de 1847, rédigé par lui et Engels; non qu'on puisse dire qu'il « fonda » l'Internationale, ainsi que l'ont affirmé ceux qui considèrent toujours l'Internationale comme une société secrète dont les Juifs furent les chefs, car bien des causes amenèrent la constitution de l'Internationale, mais Marx fut l'instigateur du meeting ouvrier tenu à Londres en 1864, et d'où sortit l'Association. Les Juifs y furent nombreux, et dans le Conseil général seulement on trouve Karl Marx, secrétaire pour l'Allemagne et pour la Russie, et James Cohen, secrétaire pour le Danemark. Outre Marx et Cohen, on peut citer Neumayer, secrétaire du bureau de correspondance de l'Autriche, Fribourg, qui fut un des directeurs de la Fédération parisienne de l'Internationale, dont firent partie aussi Loeb, Haltmayer, Lazare et Armand Lévi. Léon Frankel, qui dirigea la Section allemande à Paris; Cohen, qui fut délégué de l'Association des cigariers de Londres au Congrès de l'Internationale tenu à Bruxelles en 1868; Ph. Cœnen qui fut, au même Congrès, le délégué de la Section anversoise de l'Internationale, jouèrent plus tard un rôle pendant la Commune, où ils retrouvèrent d'autres coreligionnaires.

» Quant à l'organisation du parti socialiste, les Juifs y contribuèrent puissamment. Marx et Lassalle en

1. Bernard Lazare dit ailleurs :
Ce descendant (Karl Marx) d'une lignée de rabbins et de docteurs hérita de toute la force logique de ses ancêtres; il fut UN TALMUDISTE LUCIDE ET CLAIR, que n'embarrassèrent pas les minuties niaises de la pratique, un talmudiste qui fit de la sociologie et appliqua ses qualités natives d'exégète à la critique de l'économie politique (V. *L'Antisémitisme*, p. 342).

Allemagne; Aaron Libermann et Adler en Autriche; Dobrojanu Ghéréa en Roumanie; Gompers, Kahn et de Lion aux Etats-Unis d'Amérique, en furent ou en sont encore les directeurs ou les initiateurs. Les Juifs russes doivent occuper une place à part dans ce bref résumé. Les jeunes étudiants, à peine échappés du ghetto, participèrent à l'agitation nihiliste; quelques-uns — parmi lesquels des femmes — sacrifièrent leur vie à la cause émancipatrice, et, à côté de ces médecins et de ces avocats israélites, il faut placer la masse considérable des réfugiés artisans qui ont fondé à Londres et à New-York d'importantes agglomérations ouvrières, centres de propagande socialiste et même communiste anarchiste. »

Ce sont donc des juifs qui, de l'aveu d'un juif, fondèrent les premières associations socialistes.

Ce sont les hauts barons de la Finance Juive qui permirent ensuite au collectivisme de s'étendre et de prospérer en le subventionnant, en fondant les journaux par lesquels il propage sa doctrine dans les masses. La presse collectiviste est aux mains des Juifs dans tous les pays du monde, et l'on sait que chez nous l'*Humanité*, l'organe du citoyen Jaurès, fut fondée avec les capitaux fournis par douze Juifs — « un par chaque tribu », disait Urbain Gohier dans la *Terreur Juive.*

Le collectivisme est le terme auquel tendent les Juifs, le collectivisme qui, sous couleur de remettre tout à l'Etat, remettra tout dans leurs mains à eux qui se trouveront dissimulés derrière la personnalité anonyme de l'Etat.

L'Etat qui a opéré la centralisation au point de vue politique, travaille maintenant à centraliser entre ses mains toutes les forces économiques. Il avait déjà un certain nombre de monopoles. Il commence l'accaparement des chemins de fer; il laisse voir ses intentions de monopoliser les assurances, l'alcool, etc.; il parle aussi de faire chaque jour de nouveaux pas vers la main-mise sur les successions par l'augmentation des droits. Le collectivisme s'établira ainsi peu à peu sans violence, sans révolution par la prise de possession successive de toutes les manifestations économiques, industrielles ou commerciales de l'activité française.

Un éminent sociologue, M. Louis Durand, le fondateur en France des Caisses rurales et ouvrières, nous fait toucher du doigt l'art et la ténacité, avec lesquels le but du Dieu-Etat est lentement, sournoisement, mais sûrement poursuivi. Voici un résumé de ses arguments :

L'opinion publique — nous dit-il — s'inquiète parfois des manifestations bruyantes et violentes du socialisme, grèves, émeutes, incendies d'usines, etc. Elle a raison de s'en préoccuper.

Et cependant ces faits, quelque regrettables qu'ils soient, ne sont que des incidents locaux, qui n'ont presque pas d'importance en comparaison des mesures autrement graves et générales qui font pénétrer le socialisme dans nos lois et dans nos mœurs, sous des apparences bienfaisantes et pacifiques, et, trop souvent, avec l'approbation des braves gens, trop confiants.

Le socialisme intégral tend à la socialisation des moyens de production et d'échange. L'Etat doit s'emparer des capitaux pour régler à sa guise la production et la consommation. La réalisation de ce programme donnerait à l'Etat une puissance illimitée sur les individus dont le bien-être, et même la vie, seraient à la merci des pouvoirs publics. On frémit à la pensée du pouvoir dont jouirait l'Etat

socialiste si jamais il parvenait à réaliser son programme.

Pour dominer le commerce, l'industrie, l'agriculture, toute la production nationale, il suffirait à l'Etat de s'emparer de trois ou quatre branches d'activité économique qui commandent et conditionnent toutes les autres. L'Etat sera maître de tout quand il possédera exclusivement le crédit, les transports, les assurances et, au besoin, les mines (matières premières).

Pour être maître dans une de ces branches, inutile qu'il s'en empare. Il lui suffit d'exercer cette industrie *à perte*, en comblant les déficits avec les ressources de l'impôt. Il est évident que l'industrie privée ne pourrait soutenir une concurrence si disproportionnée. Or, c'est précisément ce que l'Etat tend à faire depuis plusieurs années.

Voyez déjà son œuvre pour le *crédit:*

Il a commencé par organiser des caisses régionales agricoles subventionnées par lui (plus de cent millions sont affectés à ce service). Ces caisses dépendent entièrement de l'Etat, car il se réserve le droit de leur retirer, à son gré, les subventions renouvelables à court terme.

Naturellement les agriculteurs n'ont pas protesté contre cette première tentative. Peut-on taxer de socialisme une mesure dont on bénéficie?

Second pas : crédit aux industries agricoles. — Habile mesure de propitiation, puisque ce sont les classes agricoles qui sont les plus opposées au socialisme.

Troisième pas : il ouvrira des crédits pour la construction des habitations à bon marché.

Puis il s'est fait donner la mission de faire crédit aux marins.

Puis, par des projets de loi relatifs aux secours des inondés, il se fait autoriser à prêter aux petits commerçants. C'est une mesure transitoire... sans doute; mais ce crédit d'Etat cessera-t-il de fonctionner quand les inondations ne seront plus qu'un souvenir???... Ce serait bien mal connaître l'Etat. Déjà les journaux nous apprennent qu'une délégation a été reçue par le ministre, demandant à ce que l'Etat organise le crédit pour les petits industriels et les petits commerçants « comme il l'a fait pour les agriculteurs. »

Qu'on le remarque : toutes ces mesures sont bienfaisantes en elles-mêmes. Créées par l'initiative privée (telles qu'elles existent et fleurissent dans d'autres pays), elles seraient excellentes. Mais elles deviennent éminemment dangereuses quand l'Etat se substitue à l'initiative privée — qui fait toujours mieux à meilleur marché — parce que l'action de l'Etat tue cette dernière, et que le résultat final ne peut être que : l'Etat tout; le citoyen rien.

En matière d'assurances, l'Etat est allé un peu moins vite. Jusqu'ici il s'est borné à accorder des subventions aux assurances mutuelles, ce qui lui permet de les inspecter.

Mais le ministre de l'Agriculture a annoncé un projet de loi tendant à fonder une caisse de réassurance par l'Etat. Comme toujours, on commence par l'agriculture... pour qu'elle ne fasse pas d'opposition.

Puis les marins, les industriels, les commerçants viendront lui dire : « Pourquoi donc assurez-vous, aux frais de l'Etat et avec dispense d'impôts, les agriculteurs et non nous? »

Ce sera trop juste, et l'Etat deviendra le seul assureur. Comment, en effet, les compagnies privées,

grevées d'énormes impôts, pourraient-elles soutenir la concurrence des assurances d'Etat, qui ne paient pas d'impôts et qui peuvent, en cas de déficit, faire appel aux contribuables ?

De tous les côtés, nous voyons l'Etat tendre avec persévérance à intervenir avec ses capitaux, c'est-à-dire avec les deniers des contribuables, dans le domaine de la production et de l'échange.

Et pour multiplier encore ses moyens d'action, la loi sur les retraites ouvrières, telle qu'elle a été votée par le Sénat, permet au gouvernement d'employer une partie des capitaux produits par la capitalisation des versements *à des œuvres ou institutions diverses.*

Quant à l'industrie des transports, inutile d'insister : l'Ouest est racheté, l'Orléans va céder une partie de son réseau, — on a parlé aussi du rachat du Midi.

Mais lorsque l'Etat aura achevé sa pénétration méthodique, dans le domaine économique quelle sera la liberté laissée aux citoyens, dont toute l'activité économique sera alors à la merci des pouvoirs publics et qui ne pourront obtenir du crédit s'ils déplaisent à la préfecture, ni faire régler leurs sinistres par la réassurance s'ils sont mal cotés ?

Ces observations de M. Louis Durand, sont assurément dignes d'attention.

Nous avons dit que, depuis deux mille ans, les juifs ambitionnent la conquête du monde tout entier. Pour dominer les nations, il faut détruire les institutions qui constituent l'ordre social, particulièrement l'ordre social chrétien.

De là les principes de 89, de là les Droits de l'Homme, de là le Libéralisme, dont la Franc-Maçonnerie, insinue le virus dans toutes les sociétés.

Avec ces poisons, on désagrège toutes les institutions; on les tue : Religion, Famille, Patrie, Propriété, Armée, rien n'y résiste. Comme d'autre part les Juifs se conservent, eux, en nation, en corps de familles, en communauté de religion, bref en patrie, on comprend sans peine que cette organisation, exclusive de toutes les autres, arrive à établir sa domination universelle sur les peuples réduits en poussière.

Voilà le but suprême des Juifs, voilà le grand objectif de la nation juive.

La destruction de la propriété privée, l'institution du collectivisme d'Etat fera faire un grand pas.

Le collectivisme, c'est l'Etat se substituant aux individus dans la possession de toutes les richesses. Mais qu'est-ce que l'Etat ? Tous les citoyens réunis en collectivité, répondent les juifs et leurs disciples. Qu'on voie ce qui est déjà aujourd'hui. C'est l'Etat, mais ce n'est pas la France qui fait la guerre à l'Eglise. C'est l'Etat, mais ce n'est pas la France qui dispose des quatre ou cinq milliards que fournit le budget. Ce sera l'Etat, mais ce ne sera pas la France qui deviendra l'unique propriétaire; et l'Etat c'est l'homme, ce sont les hommes qui détiennent le pouvoir; c'est, ce seront les juifs (1).

1. Observation de M. Edouard Drumont :

« Dans l'ancienne Kabbale, *Sepharad* était le nom mystérieux de l'Espagne, d'où le nom des Juifs *Sephardim* opposé aux Juifs *Askenazi*. La France aussi avait un nom particulier, on l'appelait ZERPATH.

Que veut dire ZERPATH ? Ouvrez le *Dictionnaire Hébreu-Latin* de Drach, à la page 536 et vous le saurez. ZERPATH *apud Rabbinos est Gallia et Zerpathi est Gallus.*

Que signifie ZERPATH ? Drach va vous le dire : *Officina metallis liquandis et purgandis.* C'est un laboratoire où l'on recueille l'or, où l'on soulage, ou l'on purge le *goy* de l'argent que lui a rapporté son travail.

La France pour les Kabbalistes est la Terre Promise, le

Un savant économiste, M. Du Mesnil Marigny, dans son *Histoire de l'économie politique des anciens peuples,* publiée à Paris, chez Plon, en 1878, a cru pouvoir, en ne s'appuyant que sur des faits d'économie et de statistique, formuler ces prévisions :

« *L'élévation politique d'Israël au faîte des grandeurs semble donc certaine,* puisque dans ce moment rien ne paraît pouvoir la conjurer. Ainsi, à moins d'une grande modification dans l'ordre et le mouvement des sociétés, nous le verrons avant peu, quelque extraordinaire que semble un pareil coup du sort, *gouverner les nations,* après s'être approprié toutes leurs richesses et, par suite, se multiplier sans mesure, en chassant de devant lui (Exode, XXIII, 30), les habitants de toute la terre, ainsi qu'il en usa pour les Chananéens et pour les indigènes du nome de Gessen. Certes on récriminera contre ce pressentiment de la *substitution des Israélites aux races actuelles des diverses parties du globe,* et nous ne pouvons disconvenir que cette prévision ne soit très osée. Mais l'histoire est là pour nous apprendre que dans chaque pays les populations indigènes sont peu à peu remplacées par la peuplade qui, campée sur leur territoire, leur est incontestablement supérieure en richesses, en industrie, en facultés productrices de toute sorte...

... » Toutefois, si, suivant nos prévisions, les fils

champ d'opérations où l'on mobilise la propriété, où on la volatilise, où on la change en papiers.

Les Juifs revendiquent le droit de disposer de ce papier pour la politique d'Israël et non pour la politique exclusive d'un pays.

Ce papier magique, les Juifs en disposent seuls ou plutôt ils sont les magiciens qui donnent une valeur magique à ce qui n'existe pas et qui, demain, avec quelques coups de télégraphe dans toute l'Europe, pourront anéantir la valeur plus ou moins fictive qu'ils ont créée.

de Jacob, profitant de leur supériorité en tout ce qui procure la prospérité et la longévité dans ce monde, parviennent à survivre à toute autre race, comme on connaît l'attachement, l'esprit de fraternité qui les unit, personne ne contestera que c'est par eux que l'on verra se réaliser alors cette ère de l'humanité, ce vœu de tous les philosophes, cette aspiration de tous les grands cœurs, nous voulons dire la fraternité universelle... Dès aujourd'hui, par les faits que nous avons exposés, il faudrait être aveugle pour mettre en question le superbe avenir qui est réservé aux Israélites (1). »

XV. — LA POPULATION JUIVE

Le nombre total des Juifs existant dans le monde est très difficile à évaluer. Disséminés chez tous les peuples, ils dissimulent en plusieurs lieux leur nationalité et leur religion; et lorsque, comme en France, le recensement ne mentionne plus le culte, il n'y a plus officiellement de Juifs, puisque les Juifs sont naturalisés français.

Les documents juifs que l'on peut consulter, ne doivent être acceptés qu'avec réserve. Suivant que l'intérêt du jour l'exige, ils enflent ou diminuent leurs chiffres.

Un travail sérieux sur cette question a été publié en 1900. L'auteur, dont nous n'avons point le nom, fait précéder sa statistique de cette note :

« J'ai eu beaucoup de peine à rassembler les documents épars dont j'ai dû me servir. J'indiquerai comme sources accessibles à tous :

1° L'*Almanach de Gotha,* années 1898, 1899, 1900;

1. *Op. cit.,* t. II, p. 283 et 285.

2° Les *Geographisch Statistische Tabellen,* de Hubner;

3° La *Géographie universelle,* d'Elisée Reclus;

4° Le *Dictionnaire de Géographie,* de Vivien-Saint-Martin.

« J'ai consulté, en outre, les rapports officiels de recensements publiés par les divers gouvernements. Enfin, j'ai également eu recours aux Almanachs juifs et aux Revues publiées à Paris et à Leipzig. »

Voici le résultat de cette comparaison des documents :

NOTA. — Nous mettons en regard des chiffres donnés par cet auteur, ceux publiés le 21 avril 1910, par les *Archives Israélites,* d'après le *Bureau de statistique juive.* On verra que si les chiffres sont exacts d'un côté comme de l'autre, il a dû y avoir de grand déplacements, en ces dix années, notamment en Asie.

	1900	1910
Europe.	7,800,000	8,853,599
Afrique.	500,000	325,778
Asie.	1,400,000	484,165
Amérique	1,300,000 (1)	1,889,624
Océanie	20,000	27,106
Total. . . .	11,020,000	11,580,272

» Le total que donne Hubner (année 1893), continue notre auteur, est un peu inférieur : 10,860,000. Nous avons, en étudiant les statistiques, dû renforcer légèrement les chiffres qu'il donne pour l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, et diminuer un peu celui de l'Asie. »

Le même auteur dit ensuite comment se répartissent les 7.800.000 attribués à l'Europe.

« Voici maintenant, d'après l'*Almanach de Gotha* (année 1900), Hubner (année 1898) et les documents officiels publiés par les gouvernements, le chiffre

1. New-York renfermerait actuellement 800.000 juifs.

de la population juive dans les différents États d'Europe :

	1900	1910
Allemagne. . . .	630,000	607,862
Angleterre. . . .	80,000	247,760
Autriche-Hongrie .	3,030,000	2,076,978
Belgique	3,000	15,000
Bulgarie	27,500	37,653
Danemark . . .	4,000	3,176
Espagne	400	2 500
France.	70,000 (1)	100,000
Grèce	10,000	8,350
Hollande	110,000	103,988
Italie	40,000	35,617
Norvège	200	642

1. Les Juifs de France sont divisés officiellement en douze circonscriptions dirigées par autant de consistoires, qui ressortissent d'un consistoire central.

L'*Univers israélite* a publié cette statistique :

Années 1892, 1894, 1896. — Besançon 2.200; Bordeaux 3.500; Lille 3.200; Lyon 2.200; Marseille 4.800; Nancy 4.400; Vesoul 4.100. La population du consistoire de Bayonne n'est pas indiquée.

Années 1901, 1902. — Bayonne 2.200; Besançon 2.250; Bordeaux 3.000; Epinal-Vesoul 3.900; Lille 3.800; Marseille 5.500; Nancy 4.500.

Quant à la population juive de Paris, l'auteur de l'article, M. Mathieu Wolff, manque, dit-il, de données précises qui lui permettent d'en fixer le chiffre.

« Je crois, ajoute M. Wolff, qu'on demeure le plus près de la vérité en estimant la population israélite de France à 85.000 âmes. Ajoutons-y, si vous voulez, les 48.000 juifs d'Algérie. »

Le nombre des préfets, sous-préfets, juges et fonctionnaires juifs, est quatre fois, dix fois plus élevé qu'il ne devrait être, eu égard au nombre des juifs dans la population française.

Leur effectif dans les cadres supérieurs de l'armée, s'accroît sans cesse.

Dans vingt ans, la France comptera une centaine au moins de colonels ou généraux ou assimilés juifs ; la défense de la patrie sera aux mains d'un état-major de sans-patrie.

Portugal	1,100	1,200
Roumanie. . . .	243,000	266,652
Russie	4,250,000	5,215,805
Serbie	5,048	5,729
Suède	3,402	3,012
Suisse	8,069	12,264
Turquie d'Europe .	140,000	106 977 (1)
Total. .	8,655,719	8,851,165

L'Univers israélite a publié en octobre 1910, une nouvelle statistique. Le nombre total des juifs répartis dans l'univers serait actuellement de 11 millions 817.783, dont 8.942.266 en Europe, 1.894.409 en Amérique, 522.635 en Asie, 341.867 en Afrique et Océanie.

Sur les 8.942.266 attribués à l'Europe, 5.110.548 sont en Russie, 1.224.899 en Autriche, 851.378 en Hongrie, 607.862 en Allemagne, 282.277 en Turquie d'Europe, 266.652 en Roumanie, 238.275 en Angleterre, 105.988 en Hollande, 100.000 en France dont 70.000 à Paris; 52.115 en Italie, 33.663 en Bulgarie, 15.000 en Belgique et 12.264 en Suisse. New-York est, de toutes les villes du monde, celle qui a la population juive la plus considérable, soit 1.062.000.

Il peut être intéressant de comparer le chiffre de la population actuelle juive à celle d'autrefois.

Lors de leur entrée dans la Terre promise, ils étaient 601.730 hommes. En comptant quatre personnes par chaque adulte mâle, on obtient une population totale de deux millions et demi.

Au temps de Salomon, la population d'origine juive comptait 1.300.000 combattants, ce qui représente un

1. Le Bureau de statistique juive en 1910 dernier donne en outre ces chiffres. Crète 1.150; — Luxembourg 1.201; — Gibraltar 1.300; — Bosnie et Herzégovine 8.213.

total de 5.000.000 d'âmes, et une population double de celle de la conquête.

D'après Josèphe, la Galilée comprenait 3.000.000 au moment de l'expédition de Titus, ce qui ferait évaluer à 8.000.000 la population de la Palestine. Mais les chiffres donnés par Josèphe sont d'une évidente exagération. La Galilée n'avait pas plus de 930 milles carrés. Il y aurait donc eu 30.000 habitants par mille carré, ce qui est impossible.

L'accroissement actuel ne date pas de loin.

« Un phénomène né d'hier, dit M. Gougenot des Mousseaux, vient de causer une étrange surprise aux investigateurs des comptes rendus de la statistique, et la soudaineté de sa production semble le désigner comme un de ces avertissements que la Providence se plaît à donner au monde et que l'histoire enregistre sous le titre de *signe du temps*.

» Ce signe, c'est une *anormale* multiplication de l'espèce, c'est un inexprimable accroissement de population qui, tout à coup et partout à la fois, s'opère et s'accuse au foyer d'Israël, dans le sein des peuples divers auxquels il se mêle... Est-ce qu'après avoir maintenu, pendant des siècles, sur la surface du globe, le niveau de la population que nourrissait la Judée, lors de la mort du Christ, une force *intelligente*, qui jamais ne se fatigua de marcher d'accord avec le sens des prophéties judéo-chrétiennes, voudrait, en quelques années, à côté de la puissance intellectuelle et métallique d'Israël, parvenir tout à coup au sommet de toutes les positions sociales, doubler, tripler sa valeur numérique? Est-ce qu'elle voudrait lui créer, toute prête à se mouvoir au coup de trompette de l'homme qu'elle appellera son Messie, une armée maîtresse en tous lieux de l'or et du fer, ces deux métaux qui, sur la ruine des principes de la civilisation chrétienne, sont devenus les deux

leviers de nos changements sociaux, les deux raisons dominantes de toute puissance moderne? »

XVI. — LA LANGUE UNIVERSELLE

Pour maintenir l'humanité entière sous sa domination après l'avoir conquise, il ne suffit pas d'avoir abaissé, aboli les barrières qui séparaient les hommes en nationalités distinctes et en confessions diverses et de l'avoir dotée d'une religion humanitaire et d'une république universelle; il sera bon de lui avoir fait adopter un langage commun.

De même que nous avons vu les travaux d'approche qui tendent à faire disparaître des cœurs les sentiments patriotiques et des esprits les dogmes révélés, nous assistons à un effort puissant pour créer une langue internationale. Et de même que la secte antichrétienne a obtenu que nombre de catholiques se fassent les propagateurs des *Principes modernes* qui, d'après les Juifs, sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir du judaïsme et les conditions les plus énergiquement vitales de son expansion et de son plus haut développement; de même les inventeurs de l'Esperanto ont gagné nombre de catholiques et parmi eux plusieurs très influents qui se dévouent à faire adopter ce langage artificiel.

Les premiers essais d'une langue universelle datent du XVIIe siècle.

Presque simultanément Dalgarno et l'évêque anglican Wilkins écrivirent l'un l'*Ars signorum* (1664), l'autre le *Mercury* (1668).

Le but des auteurs était de créer une langue unique destinée à remplacer tous les idiomes de la terre par un autre mode d'expression des pensées humaines : chacun des signes dans chaque vocable devait représenter un concept.

Depuis, furent publiés : la *Langue universelle*, de Letellier (1852); la *Lingua universal*, de Sotos Ochando (1854); le *Solrésol*, de Sudre (1866) — le *Chabé* (1886), de l'ingénieur Maldant; le *Spokil* (1900), du docteur Nicolas.

Dès 1839, Schipfer, dans sa *Communicationsprache*, avait indiqué la similitude de nombreux vocables en diverses langues européennes et des formes morphologiques communes. L. de Rudelle publia à Bordeaux en 1859 une grammaire avec quelques exemples sous le nom de *Pantos dimou-glossa;* et en 1881, le pasteur Schleyer, de Constance, donna le *Volapuk:* (langue universelle. *Vol* pour *world*, monde; *a*, trait d'union; *puk*, abréviation de *speak*, parler).

Aussitôt des journaux sont fondés, des cours établis, des Congrès réunis; mais bientôt on s'aperçoit que facile par correspondance, l'instrument imparfait ne suffit plus oralement.

La plupart des adeptes découragés crurent à l'impossibilité de la solution du problème.

Mais le docteur Liptay, dans son projet de *Langue catholique* démontra que la langue internationale existait à l'état latent et qu'il suffisait de la dégager des dictionnaires nationaux. Volk et Fuchs, en 1883, et Eichhorn, en 1886, publièrent chacun une *Weltsprache;* Steiner sa *Pasilingua* (1885) et le juif Zamenhof son *Esperanto*, d'autres firent d'autres essais.

Tous ces systèmes partent des mêmes principes : simplification à outrance de la grammaire, qui successivement est réduite à une vingtaine de règles, et élaboration d'un dictionnaire à *posteriori*, c'est-à-dire trouvé dans les langues nationales en recherchant le maximum d'internationalité de chaque mot.

Zamenhof, dans l'Espéranto, par un système de désarticulation des vocables et par l'attribution de

sens précis à des affixes, apporta la méthode du maniement d'un vocabulaire très copieux avec un minimum de racines. Ce progrès contribue à la facilité d'acquisition mnémotechnique.

Au mois d'octobre 1907, un Comité se réunit au Collège de France, étudia tous les projets, écouta les auteurs des divers systèmes et examina la situation.

Seul, l'Espéranto avait pris une extension assez grande, grâce à l'appui de la Société française de propagation, présidée par M. de Beaufront, auteur lui-même d'un projet : l'Adjuvanto, similaire à l'œuvre de Zamenhof, dont il fit le sacrifice. L'Espéranto possédait une littérature copieuse (un millier de traductions d'œuvres diverses, quelques originaux); ses partisans étaient au nombre de 100 à 200 mille; en trois Congrès (Boulogne, Genève, Cambridge), ils avaient fait la preuve que de nombreux individus de nationalités différentes s'étaient compris en parlant un langage artificiel; par des centaines de cours en tous pays, par une vingtaine de journaux et revues, la vitalité de l'Espéranto était indéniable.

Un premier *Congrès international des Espérantistes catholiques* a été tenu à Paris du 30 mars au 3 avril 1910, à l'Institut catholique de Paris. Dix-huit délégués de diverses nations d'Europe et d'Amérique étaient présents ainsi qu'une nombreuse et enthousiaste assistance.

Ce congrès ne s'est point occupé de l'Espéranto en tant que langue, mais l'Espéranto a été la seule langue usitée pendant les séances.

La principale question qui y a été traitée a été la réunion de tous les chrétiens dans un seul bercail sous l'unique Pasteur, successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ. On s'est aussi occupé des

Œuvres catholiques et des moyens de les fortifier en les rendant plus internationales au moyen de la langue commune.

Les congressistes n'ont eu en vue que de mettre au service de la foi, ce nouvel instrument d'unification du genre humain.

Puissent-ils y réussir! De bons esprits craignent le contraire.

L'un d'eux, M. Charles Vincent, a écrit :

« En pleine Babel moderne, des hommes rêvent de fonder une langue unique et universelle, *reliant comme un peuple à travers les peuples*. Un Juif, Zamenhof, est l'instigateur. « Celui qui espère crée l'espéranto ». Serait-il précurseur? — Lorsqu'on se déclare partisan de ce nouveau mode de communication, il est recommandé de *se faire inscrire, de donner sa signature, de s'engager à porter les insignes*. Serait-ce le prélude de la « marque » future? Les adhérents se servent de papier, d'enveloppes et de timbres spéciaux. Ils émettent le vœu de traduire tous les livres classiques et autres, *afin, disent-ils, qu'il ne soit plus nécessaire de recourir au texte original*. — Est-ce que cela ne facilitera pas de nouvelles falsifications? Ainsi agirent les Pharisiens jadis, vis-à-vis des Saintes Ecritures, au retour de la captivité. — Enfin, ils ont l'étoile flamboyante de la Franc-Maçonnerie (1), et leur devise est : « *Un peuple sans patrie.* »

1. La carte d'invitation au congrès des catholiques Espérantistes à Paris représentait un cercle soutenu par deux ailes, assez semblables au disque égyptien ailé. En ce cercle était enfermé une petite carte du monde, limitée à l'Afrique, l'Australie et une portion du golfe du Bengale. A l'endroit qui figure le plateau central asiatique se trouvait une large étoile à cinq pointes. Le timbre était dominé par une croix.

L'étoile centrale en dépit de la croix a semblé apparentée de très près à celle du Grand-Orient et les ailes qui la soutiennent ont pris aux yeux de plusieurs un inquiétant aspect cabalistique.

Un autre adversaire :

« Ce serait la langue de l'humanitarisme sans tradition, ce qui rentre bien dans le plan d'Israël. Chose digne d'attention. Il a été question d'instituer dans nos lycées un cours d'espéranto, — facultatif d'abord pour ne choquer personne. Les professeurs de l'enseignement secondaire qui se montraient partisans de cet « heureux progrès » étaient connus comme appartenant à la juiverie ou à la maçonnerie, ou soupçonnés d'être de l'une ou l'autre congrégation. »

Un troisième :

« Il n'y a guère de doute que l'Espéranto soit une tentative judéo-maçonnique rentrant dans les moyens employés par la secte pour préparer le nivellement des esprits et des nations. Entre beaucoup d'autres signes qui le donnent à penser, l'étoile maçonnique à cinq branches n'est-elle pas l'insigne préféré des Espérantistes ? »

M. Charles Vincent a conclu ainsi l'article ci-dessus :

« J'éprouve quelque embarras à me prononcer. D'une part je ne saurais mettre en doute la bonne foi des Espérantistes catholiques; et le nom et l'autorité de Mgr Baudrillard m'empêchent de formuler une opinion définitive.

» Mais, hélas ! depuis quarante ans que je combats dans les rangs catholiques, je sais l'invraisemblable facilité qu'ils ont à s'ouvrir aux transfuges intéressés de l'ennemi, leur naïveté à écouter ceux qu'ils prennent pour les guides du progrès « moderne ». Et il m'est impossible de blâmer la méfiance de ceux qui voient en ce mouvement « international » l'un des aspects de cette méthode de destruction que M. Maurice Talmeyr appelle si exactement « l'Art souterrain ».

XVII. — LA CRISE RELIGIEUSE D'ISRAËL

« L'ancienne vie juive s'effrite peu à peu au contact de la civilisation moderne; le monument antique n'est déjà plus qu'une ruine qui garde encore quelque majesté; bientôt les ruines mêmes tomberont en poussière, et c'est par un effort d'érudition archéologique qu'on sera obligé de la reconstituer pour les générations futures ».

Ainsi se lamentait l'*Univers israélite* en son numéro d'août 1906. Les mêmes doléances avaient retenti, deux mois auparavant, à Paris, dans l'assemblée plénière des rabbins français (juin 1906).

Par suite de son mélange avec les divers peuples européens, la race juive a subi au XIXe siècle de grandes transformations. Le Juif « moderne » ne garde plus rien aujourd'hui du Juif traditionnel, ni son habit, ni son langage, ni ses mœurs, ni ses rites, ni même les traits de sa physionomie.

Nous allons essayer de donner une idée de cette situation.

Les Juifs se présentent actuellement divisés en trois catégories : les indifférents, les réformés et les talmudistes. Les talmudistes continuent de former depuis la dispersion l'immense majorité. C'est le noyau indestructible de la nation. Les réformés constituent une sorte de protestantisme judaïque. Les indifférents se regardent comme appartenant à la race, non à la religion.

Un pénétrant observateur, le rationaliste Kluber, fait cette remarque dans son livre *Du Droit de la Confédération germanique*, que : « Depuis quelque temps, en face du judaïsme rabbinique ou du talmudisme, il se forme, parmi un petit nombre relativement encore de Juifs, *un judaïsme réformé* ou

non rabbinique préparé par Moïse Mendelshon, qui professe la croyance en Dieu et la morale naturelle, mais s'affranchit du joug du culte cérémonial, des lois alimentaires du judaïsme, et de la stricte observation du sabbat. — Ce *judaïsme* se transformera, selon toute vraisemblance, dit Kluber, en un pur déisme ou en une religion naturelle, dont les partisans n'auront pas besoin d'appartenir à la race judaïque. »

Ce mouvement se manifeste sous trois formes.

I. — Les Séminaires juifs. — M. Prague a publié, dans les *Archives israélites* (avril 1909), un article qui contient des constatations et des aveux intéressants.

« Il a fallu, dit-il, pour combler les vides qui menaçaient de démembrer l'austère établissement où se forment nos pasteurs, se montrer plus accueillant que par le passé, faire fléchir les anciennes et sévères règles et recevoir avec une satisfaction non déguisée les aspirants rabbins venus du dehors, russes, roumains, orientaux de toute provenance. »

Observons que c'est là une ressource que n'a pas l'Eglise de France. Son clergé, exclusivement national, ne peut combler ses vides avec des emprunts faits à l'Allemagne, à la Russie ou à la Roumanie, Il n'y a d'ailleurs qu'un peuple dispersé. nomade comme le peuple juif, qui puisse s'accommoder pour son clergé de ce recrutement international.

II. — Le mouvement de conversions. — Dans le courant de mars 1902, un appel était adressé de Berlin aux communautés juives des cinq parties du monde, dans le but d'intéresser les fils d'Israël à

la fondation d'un bureau de statistique destiné à recueillir toutes les informations qui pourraient avoir pour objet l'état démographique de la race, les conditions de vie matérielle et morale des divers groupements, le développement ultérieur de leur prospérité. Tel est l'esprit de solidarité dont relèvent les éléments épars de cette nation morcelée et errante que, dès les premiers jours de mai de la même année, une *Société de statistique juive* ayant son siège à Berlin était fondée, organisée, reliée à un vaste réseau de succursales créées dans le même temps à Vienne, à Lamberg, à Odessa, à Varsovie, à Tomsk, à Philippopoli, à Berne, à Hambourg, et de bureaux de correspondance établis à Strasbourg, Posen, Zurich, Vilna, Pinsk, Saint-Pétersbourg, Amsterdam, Cincinnati, New-York. Grâce aux documents nombreux et sûrs publiés par la sixième section, *Statistique de la vie religieuse* (1), il est possible désormais de suivre de très près et d'apprécier à sa juste valeur le mouvement insolite de conversions qui se manifeste depuis une trentaine d'années en Israël.

D'après les données officiellement recueillies dans le *Jewish Year-Book* de 1905, le chiffre global de la population juive dans le monde était, à cette date, de 11.081.000 âmes, dont 8.748.000 en Europe, 1.556.000 en Amérique, 354.000 en Afrique, 342.000 en Asie et 17.000 en Australie (2).

M. Jean de Le Roy, le célèbre missionnaire allemand qui a voué sa vie à l'évangélisation des Juifs, est parvenu, en rassemblant une foule de précieux

1. Cf. *Jüdische Statistik, herausgegeb. vom « Verein für jüdische Statistik » unter Redaktion* von Dr Alfred Rossig. Berlin, 1905

2. Ces chiffres, on le voit, diffèrent de ceux donnés plus haut, tout en s'en rapprochant beaucoup. Ils se rapportent d'ailleurs à une autre année.

documents, à fixer à 250.000 le chiffre des Juifs convertis au cours du XIXe siècle. De ce nombre, 73.000 auraient passé au protestantisme, 58.000 au catholicisme, 75.000 à l'Eglise orthodoxe, et le reste, une vingtaine de mille, serait de confession inconnue (1).

Quelle que soit l'importance de ces chiffres, ils ne suffiraient point à mesurer la portée de la crise actuelle du judaïsme ni à en laisser pressentir l'issue fatale, car ce n'est pas seulement le total des conversions et des baptêmes qu'il s'agit de déterminer, c'est beaucoup plus leur progression constante, qui, seule, peut fidèlement traduire l'intensité croissante de ce puissant mouvement de christianisation. Car il est à noter que ce mouvement, qui date de l'émancipation des juifs à la suite de la Révolution, très lent à s'établir, a été toujours en s'élargissant. Il semble que Satan voyant que son heure approche, s'efforce de faire dévier le mouvement qui agite Israël depuis quelques années; car beaucoup de ces conversions ne sont point dues à une conviction religieuse solidement établie; elles sont plutôt un calcul tout humain. Il en est cependant de sincères. Pour nous, enfants de l'Eglise catholique, nous savons par la parole de saint Paul que nous avons rappelée ci-dessus, qu'un jour, enté de nouveau sur l'Olivier franc, qui est Jésus-Christ, tout Israël refleurira. Le XIXe siècle n'a-t-il pas vu les prémices de cette résurrection dans ces hommes incomparables qui, sortis des rangs du judaïsme et revêtus du sacerdoce au prix des plus durs sacrifices, ont rempli la terre des fruits de leur apostolat (2).

1. J. de LE ROY, *Judentaufen im 19. Jahrhundert*, p. 49 sq. Leipzig, 1899.

2. Il suffit de nommer les frères Ratisbonne et les frères Lemann.

Mgr Augustin Lemann, prélat de la Maison de Sa Sainteté, est mort à la fin de juin 1909. Son frère Joseph lui survit. Nés tous deux dans le judaïsme, après une conversion éclatante, ils dévouèrent leur vie au service de l'Eglise. En même temps qu'à la foi catholique, ils s'étaient convertis au plus pures traditions françaises. A aucun moment, les nuées du libéralisme ni de la démocratie ne pénétrèrent dans leur intelligence. Leurs écrits et leurs discours en font foi. Ils considéraient la Révolution française en véritables disciples de Joseph de Maistre, comme un événement « satanique ». Leurs études sur l' « Entrée des juifs dans la Société française » en 1789, font autorité, ainsi que leurs travaux d'exégèse hébraïque.

Les deux frères Lemann étaient élèves au lycée Ampère, de Lyon, quand ils se convertirent. L'influence du célèbre abbé Noirot, qui y professait la philosophie, les avait ébranlés. Mais le coup décisif de la grâce est dû à deux religieuses de Saint-Joseph, Sœur Zéphirin et Sœur Evariste, qui, chargées de l'infirmerie de Lyon, les soignèrent au cours d'une maladie qu'ils eurent ensemble et dont la piété fut sur eux décisive. Lorsqu'ils furent convalescents, l'abbé Murgues, aumônier du lycée, les confia à M. l'abbé Rueil, vicaire à Saint-Nizier. Celui-ci les catéchisa et leur conféra le baptême.

L'insigne dévotion à la Sainte-Vierge et au Crucifix du Pardon, la science scripturaire de celui qui n'est plus, son éloquence enflammée, toute nourrie des Livres-Saints, qui s'était fait entendre dans les chaires illustres de France, à Lyon, à Paris, à Orléans, à Reims, ses ouvrages sur la Sainte Vierge, sur le Sionisme, sur les Juifs depuis l'ère chrétienne et leur influence dans la Révolution française, ses études sur les Evangiles, notamment sur le quatrième Evangile et ses réfutations de l'apostat Loisy, faisaient de lui une personnalité éminente, estimée et vénérée à Rome comme en France. Sa bonté et la bienveillance de l'accueil qu'il réservait à tous, ne lui avaient fait que des amis.

Les Baptêmes. — Un livre composé par un juif sous ce titre : *Baptêmes israélites au XIXe siècle,* et avec cette épigraphe *Cum ira et studio* vient d'être publié à Berlin. Il a pour auteur le docteur Samter réputé pour sa haute intelligence et sa connaissance approfondie de toutes les questions religieuses, sociales et philosophiques de l'Allemagne.

« Les nombreux baptêmes d'Israélites au XIXe siècle forment, dit Samter, l'un des plus tristes chapitres de

notre histoire. Le célèbre Schleiermacher qui a vécu à Berlin au centre même de ce mouvement antisémitique, déclare que le Judaïsme est tout près de mourir.

» Il n'y a presque plus de Juifs convaincus parmi nous; nous avons honte du nom même de Juif; les jeunes gens israélites qui fréquentent les Ecoles, les Universités se font passer pour chrétiens.

» Quelles sont les causes de ces désertions lamentables? demande Samter. La conviction, pensez-vous? Nullement, sauf de rares exceptions, les causes sont le désir de l'avancement, l'horreur de l'humiliation. Changer de religion est un trafic avantageux pour le Juif infidèle; puis nous ne sommes pas Allemands, nous ne sommes pas Prussiens, si nous ne sommes chrétiens. Donc, faites-vous baptiser, dit le conseiller Pauls, envisageant le baptême moins comme un acte religieux, que comme une garantie (en Allemagne) contre l'exclusion des fonctions honorifiques ou gouvernementales. »

Samter parle ensuite des convictions dogmatiques exigées du Juif qui aspire au baptême dans les milieux protestants. En général, l'acte de foi est requis; mais les restrictions mentales mettent à l'aise la conscience du converti. Combien d'ailleurs, parmi les dissidents. qui rayent de leur enseignement les articles de foi qui ne leur conviennent pas, ou qui ne cadrent pas avec leurs opinions modernistes? Combien de théologiens luthériens font concorder les dogmes avec le système philosophique de Kant et de Hégel! « C'est le rationalisme en plein, n'acceptant de la religion que ce qui est admis par la raison, s'écrie Samter, et souvent, ce sont des Rabbins convertis qui professent ces doctrines. »

De cette constatation, l'auteur passe à la statis-

tique des baptêmes administrés au XIX[e] siècle, principalement en Prusse, en Angleterre, en Russie et en Palestine. Leur relevé présente un total de 200.000 dont 69.400 en Russie, plus de 10.000 en Prusse, de 1880 à 1902; et 565 dans l'église protestante du Mont Sion à Jérusalem. C'est en France, où les Juifs sont moins opprimés qu'autre part, remarque Samter, que les baptêmes sont en plus petit nombre — d'où il infère judicieusement « que les menaces, les injustices, la perspective du gain font ailleurs plus de baptêmes que les convictions sincères. »

Les mariages mixtes. — Mais le facteur le plus puissant de déperdition pour la religion d'Israël est sans contredit la faveur qui s'attache de plus en plus, en tous les pays du monde, aux mariages mixtes. C'est un honneur pour un Juif d'épouser une chrétienne et plus encore pour une juive de s'unir à un chrétien bien titré. Les vétérans du rabbinat ne peuvent se consoler des pertes sensibles infligées au judaïsme de ce chef. Ils cherchent partout un remède à ce mal envahissant, sans en trouver d'autre, jusqu'ici, que leurs malédictions redoublées.

Dans les mariages mixtes, les trois quarts des enfants passent au christianisme, et l'on peut dire que l'autre quart ne compte plus guère pour le judaïsme.

En France, ces unions ont plutôt diminué depuis l'affaire Dreyfus et jamais, d'ailleurs, elles n'ont été bien nombreuses, même dans l'aristocratie. Il en va autrement en Autriche, en Hongrie, en Danemark, en Suède Partout, il est facile d'observer une progression rapidement croissante, surtout depuis ces vingt-cinq dernières années.

L'évangélisation des Juifs. — La pensée de con-

vertir les Juifs à la religion du Christ n'est pas nouvelle dans l'Eglise catholique. C'était à Rome un très antique usage, également adopté dans la plupart des villes où se trouvait un ghetto, une communauté juive, d'obliger les Israélites à entendre chaque année, de préférence le Samedi-Saint, et parfois chaque semaine après l'office du sabbat, un sermon sur la divinité de Jésus.

Les abbés Lémann et Ratisbonne ont inauguré un moyen plus pratique de faire pénétrer l'Evangile au sein des communautés juives, en procédant à l'organisation d'une Société de missionnaires destinés surtout à l'évangélisation des Juifs de Palestine. La Congrégation des Dames de Sion fondée par les frères Marie-Alphonse et Théodore Ratisbonne, en 1855, se chargea de l'éducation des jeunes filles juives et ne tarda pas à multiplier ses pensionnats, ses orphelinats, ses ouvroirs, non seulement en France et en Palestine, mais en Angleterre, en Turquie, au Liban.

Mais rien n'égale l'esprit d'entreprise et l'ingénieuse activité que déploient les Eglises anglicane, presbytérienne, luthérienne pour attirer les Israélites à leur confession particulière. Dans la seule ville de Londres, il n'existe pas moins de trente Sociétés exclusivement vouées à l'évangélisation des Juifs, et récemment la plupart ont été transférées dans les quartiers pauvres où se trouve massée la population israélite. Le type de toutes ces associations est la *London Society for promoting Christianity among the Jews*, fondée en 1808 par le Rev. Lewis Way.

Les Etats-Unis, depuis 1880, ont fondé près de vingt de ces Sociétés, toutes richement dotées. Pour un million d'Israélites répartis actuellement dans les grands centres de l'Amérique du Nord, on ne compte

pas moins de cent cinquante missionnaires disposant d'un crédit de plus de 200.000 francs. Le Danemark a aussi ses missionnaires, comme la Norwège, comme la Suisse. L'Allemagne possède seulement trois Sociétés de missions juives.

En France les protestants ne montrent point un si grand zèle. C'est à peine s'il convient de mentionner la *Société française pour l'évangélisation d'Israël*, fondée en 1888, par le pasteur J. Kruger : elle n'a qu'un seul missionnaire pour toute la France, ce qui ne l'empêche pas d'être dotée d'une revue.

Le docteur Samter conclut que tous ces efforts n'ont que de pauvres résultats : « On a dépensé beaucoup d'argent pour obtenir un résultat nul, dit-il, car tous les milliers de baptisés ne sont actuellement ni bons Juifs, ni bons Chrétiens, et nombre de missionnaires ont renoncé à une tâche si ingrate. »

Si l'Angleterre, les Etats-Unis et même l'Allemagne dépensent tant d'efforts, sans compter les millions, pour embrigader les Juifs dans leurs Eglises, il est à présumer que le prosélytisme chrétien n'est pas seul à les inspirer et que des intérêts nationaux, que l'on devine, sont assez gravement engagés dans l'affaire.

A l'intérêt national, se joint l'intérêt privé, on pouvait lire, dans un récent numéro de la *Gazette populaire de Cologne*, ces lignes dues à la plume d'un rabbin, le docteur F. Goldmann :

Dans toutes les branches de l'Administration de la justice, dans les chaires des écoles moyennes et des écoles supérieures, dans l'armée elle-même se trouvent un grand nombre de juifs baptisés. C'est malheureusement une chose universellement connue que dans toutes ces prétendues conversions au protestantisme, le baptême n'est reçu que dans des vues purement matérielles, à savoir pour faire son chemin dans de meilleures conditions, sans que le

converti apporte à sa religion nouvelle autre chose qu'un sourire cynique sur la facilité avec laquelle il est débarrassé de l'ancienne.

C'est pour cette raison que le nombre des juifs qui reçoivent le baptême catholique est très restreint en Allemagne. Là, comme partout, en effet, le prêtre catholique a coutume d'examiner très attentivement les motifs de conversion, et il éconduit impitoyablement quiconque voudrait recevoir le caractère chrétien pour « raisons d'affaires ». La plus grande partie des Juifs qui veulent avoir le nom de chrétiens se fait agréger à l'église protestante, parce qu'ici, la non-discussion des motifs de leur conversion facilite leur acceptation.

Le fait que le converti doit jurer d'observer la foi nouvelle qu'il est censé embrasser, n'est nullement de nature à lui rendre plus difficile son passage d'une religion à l'autre. Comme pour la plupart des juifs baptisés, cette foi nouvelle n'est qu'une chose « d'affaires », pour eux aussi la récitation de son symbole n'est qu'une comédie, révoltante et blessante, pour tout croyant convaincu. Le serment de ces juifs convertis est, en un mot, un parjure qui les ferait conduire impitoyablement dans une maison de détention, si, au lieu d'être prononcé dans l'église devant le juge éternel seul, il l'était devant un tribunal d'ici-bas, en présence d'un juge terrestre.

De plus, quelles peuvent bien être les autres qualités morales de gens qui jurent pour les motifs qu'on sait? N'est-il pas naturel qu'après avoir d'abord renié leur propre religion, puis trompé cyniquement les représentants d'une autre, ils regardent d'un œil de mépris et de dédain tout ce qui porte l'empreinte religieuse? Aussitôt qu'il leur est permis d'agir librement dans l'administration, la justice, l'armée, il est inévitable que leurs principes immoraux et leurs tendances destructives de la religion exercent une influence néfaste dans une sphère d'autant plus grande, qu'ils occupent des situations plus hautes.

III. — Réformes a l'intérieur du judaisme. — Pour ce qui est des juifs qui gardent l'étiquette juive, il y a un mouvement prononcé de réformes. Les synagogues se vident, les rabbins sont délaissés. Semblable à ces insectes mal protégés par la nature et qui revêtent merveilleusement, pour se dissimuler, la teinte du milieu où ils vivent, le Juif s'il se fait orthodoxe avec les orthodoxes, protestant avec les protestants, catholique avec les catholiques, il se fait surtout incrédule avec les incrédules. Partout il se modernise, c'est-à-dire qu'il se déjuive, et, pour mieux faire, il prend soin de rejeter loin de lui, il foule sous ses pieds toutes les lointaines traditions, ses livres sacrés, et non seulement sa doctrine, mais sa morale. L'attachement excessif et puéril à tous les vieux usages céda soudain la place à un mépris non moins exagéré de tout le legs de l'ancien judaïsme.

Il n'est pas facile de donner la raison adéquate ni même une raison approchante de cette transformation instantanée dans le sens de l'incroyance. Le juif James Darmesteter reconnaît que le Juif, au cours des âges, n'a jamais été que le tenant secret, le champion occulte de l'incroyance (1). Il ferait donc aujourd'hui sur lui-même, le travail qu'il a fait au cours des siècles sur les autres.

Il existe aujourd'hui encore chez les Juifs des orthodoxes irréductibles, des enthousiastes de la tradition d'Israël, exécrant le baptisé, fuyant tout contact avec l'incirconcis. Même dans les sphères brillantes de la société moderne, on les retrouve encore, clairsemés toutefois, ces Juifs fidèles et zélés.

Mais il y a longtemps qu'on ne lit plus la Bible dans la grande majorité des familles, et qu'on ne sait plus rien de la religion judaïque. La croyance au surnaturel s'est évanouie; les deux dogmes essentiels du judaïsme, l'unité de Dieu et le messianisme sont interprétés comme purs symboles, et la pratique religieuse ne cadre plus avec les conceptions nouvelles.

1. James Damesteter, *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*, p. 16.

Pour mettre un terme à ces déchirements intimes, une assemblée plénière des rabbins de France fut convoquée à Paris, en juin 1906. Les discussions furent passionnées et la lutte entre conservateurs et modernistes se distingua par son âpreté et ses violences. Les modernistes croyaient bien être les maîtres : ils eurent pourtant le dessous.

En 1908 ou 1909, une assemblée, ne comprenant, il est vrai, que des partisans du judaïsme libéral, s'est réunie à Londres, pour étudier les causes de ces défections. Elle en a signalé plusieurs. La première et la principale, c'est la discordance qui existe entre les mœurs et les idées contemporaines des Occidentaux et la pensée orientale formée par la législation mosaïque. En outre, la synagogue est froide, les offices ne présentent plus d'intérêt; les prières publiques sont d'un autre âge; les hommes sont séparés des femmes dans les cérémonies du culte; la langue hébraïque dont on se sert dans la liturgie est devenue incompréhensible pour la plupart des assistants, et le tout manque de musique. De là vient que les enfants mêmes dont les parents sont d'austères observateurs de la loi, cherchent ailleurs une orientation religieuse ou se laissent séduire par les théories rationalistes.

Il y a quelques années, la Juiverie anglaise entreprit de remédier à cet état de choses et proposa des réformes.

Le service divin, qui avait lieu le samedi matin, était reporté à l'après-midi, pour permettre à toute la communauté d'y prendre part. Les cérémonies liturgiques étaient radicalement transformées; l'anglais remplaçait l'hébreu; les prières, choisies avec goût, étaient adaptées aux nécessités actuelles. On chanterait des cantiques, avec accompagnement d'orgues

et l'on formerait une véritable chorale. Il y aurait des sermons. On composerait un livre de prières à l'usage des familles. Enfin, les messieurs pourraient s'asseoir à côté des dames.

Ces réformes étaient calquées, comme on le voit, sur les usages des églises anglicanes. Elles ne furent pas admises sans difficultés. Bien des juifs crièrent au sacrilège et expulsèrent de la Synagogue-Unie les principaux fauteurs de cette révolution. Ceux-ci rompirent ouvertement avec l'organisation établie et firent bande à part. Le nombre de leurs adhérents s'accroît de jour en jour.

Une transformation semblable a été tentée en Allemagne. Vers 1850, des hommes comme Darmesteter, Munk, Weil, s'employèrent à donner au judaïsme une tournure libérale, « plus conforme à la pensée moderne ».

Il existe en Allemagne, une juiverie libérale, qui remonte à 1870. Elle s'occupe principalement d'œuvres d'instruction, fonde des cercles de jeunesse et donne aux femmes une large part dans la vie religieuse.

Déjà en 1866, une feuille juive de Vienne, la *Neuseit*, avait publié une série d'articles intitulés *La réaction dans la communauté de Vienne*, dans lesquels on ne se bornait pas à critiquer le culte, mais où l'on attaquait violemment la vie israélite tout entière : le Talmud, le Schoulchan Arouch, les traditions. « L'auteur, disait l'*Univers israélite* (IV, p. 152), livre non seulement le judaïsme pratique et les enseignements du Talmud à la risée et au mépris du public juif et chrétien, mais il fait plus. Il insinue que la famille israélite dégénère moralement. Il accuse nos lois religieuses de pousser un nombre considérable d'Israélites dans les bras de l'apostasie... *Il parle comme les missionnaires.* »

En 1900, l'Union libérale israélite fut fondée à Paris, par Théodore Reinach. La nouvelle communauté demanda au Consistoire de lui concéder une des synagogues : la demande fut rejetée, les rabbins estimant que les tendances des réformateurs modifieraient de fond en comble la religion traditionnelle. Devant ce refus, les libéraux juifs ouvrirent une synagogue à eux, et ils envoyèrent à leurs coreligionnaires de Paris, la circulaire suivante :

Un certain nombre d'Israélites parisiens, fermement attachés aux principes fondamentaux de la religion israélite, mais persuadés de la nécessité de mettre les formes extérieures du culte et les méthodes de l'instruction religieuse en harmonie plus complète avec les conditions d'existence, la science et la conscience modernes, ont conçu le projet de se constituer en un groupement au sein de la grande communauté parisienne qui va se réorganiser en exécution de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

« Il ne s'agit pas de provoquer une scission, un schisme. Tout ce que nous ambitionnons, c'est de pouvoir célébrer nos offices, faire instruire nos enfants d'après nos idées, et nous demandons à le faire dans un des temples existants, de manière à bien affirmer par ce lien extérieur notre ferme volonté de rester en communion de pensée, d'œuvres et de charges avec l'ensemble de nos coreligionnaires. »

Voici les principes généraux que nous comptons appliquer dans la réalisation de notre modeste réforme :

1° A côté du sabbat instituer un office du dimanche matin, pour donner à ceux qui ne sont pas libres le samedi l'occasion de s'instruire et de s'édifier.

2° Réduire la durée de cet office à une heure avec des prières ou élévations pour la plupart en français et chaque fois une prédication ; celle-ci pourra, certains jours, et sous le contrôle du comité directeur de l'association, être confiée à des orateurs non rabbins, conformément à une vieille tradition israélite qui mérite d'être remise en honneur.

3° Rendre l'instruction religieuse plus approfondie, mieux adaptée aux résultats assurés de la critique moderne qui n'a fait que rehausser la grandeur et l'originalité du progrès religieux d'où est issu le judaïsme.

4° Laisser à chacun pleine liberté pour suivre les pratiques et cérémonies traditionnelles ; étant bien entendu qu'elles ne doivent ni éclipser ni remplacer l'essentiel de la religion qui réside dans la communion du culte collectif et dans l'ardeur de la croyance morale individuelle.

En un mot, nous poursuivons une œuvre, non de séparation et de bouleversement, mais de rénovation spirituelle qui sera de nature, si elle est comprise, à donner au judaïsme un regain de jeunesse et de vigueur, à mieux assurer son caractère de doctrine toujours vivante de vérité et de force morale, à lui concilier enfin, même au dehors, de précieuses sympathies. L'esprit non la lettre, vérité et vie, telle est notre devise.

Si ces idées, monsieur et cher coreligionnaire, sont les vôtres, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer dès à présent votre adhésion de principe au groupe en formation qui prendrait nom de « Association israélite libérale de Paris ».

L'Univers israélite consacra à cette association libérale un long article dont voici le passage principal.

Quoique personnellement nous ne soyons pas partisan du service dominical, parce que nous y voyons un acheminement vers l'absorption du judaïsme dans le christianisme et la suppression d'une garantie de la liberté de conscience, il nous paraîtrait regrettable que le consistoire refusât d'accéder aux vœux d'une catégorie de gens qui sont israélites comme nous et qui ne demandent rien de contraire à la loi religieuse. Un office dominical n'est pas plus interdit qu'une conférence, et s'il s'agit seulement de prêter une salle ou une synagogue une ou deux heures par semaine, la communauté n'y perdrait rien.

Le temple de l'*Union libérale* israélite a été inauguré à Paris, le dimanche 2 décembre 1907. L'office « nouveau style » fut célébré par le rabbin Louis-G. Lévy, fondateur de l'Union libérale. En guise de sermon, il a développé son programme. Les vieilles coutumes, que les mœurs orientales avaient introduites dans les rites judaïques, ne cadrent plus avec les conditions de l'existence moderne et européenne. L'obligation rituelle de chômer le samedi, quand tout

le monde travaille, et l'obligation, de fait, de chômer encore le dimanche jour férié pour tout autre que le Juif, créent à celui-ci des inconvénients graves; de même la Paque juive, qui dure huit jours, le Yom-Kippour, trois jours, etc. Il y a là une telle entrave aux « affaires », que beaucoup d'Israélites se détachent des pratiques de la religion pour rester en mesure de faire tête à la concurrence.

L'*Union libérale israélite* a pour but de remédier à cet état de choses. Elle fera dire les offices du sabbat le dimanche, au lieu du samedi. La Paque ne durera que vingt-quatre heures; les autres fêtes également. De courtes visites à la synagogue remplaceront les stations longues et répétées auxquelles les Israélites étaient astreints au cours de ces fêtes. Les hommes se découvriront dans le temple, parce que « c'est le signe *moderne* du respect. »

Que veulent exactement les réformistes? On vient de le voir : un minimum de culte, un minimum de morale, un minimum de dogme. Mais les exigences, en pareille matière, comportent-elles un point d'arrêt? Une concession en amène une autre, et avec la surenchère, qui ne manque pas de jouer son rôle, les programmes modestes du début sont bien vite dépassés : il ne s'agissait, tout d'abord, que de faire disparaître le mobilier vieilli et défraîchi, de rendre l'édifice lui-même un peu plus confortable.

Maintenant on en vient à exiger le sacrifice du repos hebdomadaire et des observances du sabbat, puis la suppression des lois concernant le jeûne, l'abstinence, le choix des aliments, enfin l'abandon des pratiques de la circoncision.

Pour le dogme, on conserve, il est vrai, la croyance à l'unité de Dieu et à la Providence, qui se charge de placer Israël à la tête des nations; mais les prophéties messianiques doivent s'entendre de la Révolution de 1789 et de l'émancipation des Juifs : *le Messie, c'est toute la race marchant à la conquête des peuples.* Car il est à remarquer que la plupart des Juifs qui font une profession quelconque de christianisme se regardent toujours comme appartenant à la race juive et devant profiter des promesses qui lui sont faites. Pour les initiés, l'entrée purement extérieure des Juifs, dans un christianisme modernisé, est le moyen d'entraîner les chrétiens vers ce christianisme sans dogme, vers cette religion humanitaire, vers cette Jérusalem de nouvel ordre dont nous avons parlé. Ils entrent dans la société chrétienne pour y être un ferment de libéralisme. Cependant, même en Europe, il est des Juifs qui poursuivent toujours par les anciennes voies les destinées d'Israël.

XVIII.—LE MESSIANISME DES NOUVEAUX JOURS

Le plan en a été exposé en 1861, dans les *Archives Israélites* avec un stylet qui en grave tous les caractères dans l'esprit (1). « Tel Jésus s'est substitué d'autorité aux dieux établis et a trouvé sa plus haute manifestation dans le sein de Rome; tel un *Messianisme des nouveaux jours* doit *éclore* et se développer; telle une Jérusalem de nouvel ordre, saintement assise entre l'Orient et l'Occident *doit se substituer à la double cité des Césars et des Papes.* » La Jérusalem, qui doit se substituer à la cité des Césars, c'est, la république universelle. La Jérusalem de nouvel ordre qui doit se substituer à la cité des Papes, c'est le messianisme des nouveaux jours.

1. XXV, p. 600, 651.

Les paroles ci-dessus rapportées furent prononcées dans l'une des premières assemblées de l'*Alliance israélite universelle* par son fondateur, M. Crémieux : « Sous ce nom grotesque, dit M. Edouard Drumont, il y eut un *Nazi* juif, un prince de la Juiverie qui exerça l'influence la plus profonde sur l'évolution du peuple prédestiné, et mena de front, comme un premier ministre, la politique intérieure et la politique extérieure. » Souverain grand-maître du rite écossais, Président de l'*Alliance israélite universelle*, Chef important de la démocratie française, Crémieux incarna la révolution maçonnique en ce qu'elle eut de plus complet. Il prépara et annonça hautement, dans les dernières années de sa vie, le règne messianique, l'époque attendue depuis si longtemps où toutes les nations seront soumises à Israël. Avant de mourir, Crémieux indiqua l'inscription qu'il voulait voir figurer sur son tombeau :

A ISAAC-ADOLPHE CRÉMIEUX

PRÉSIDENT DE L'ALLIANCE-ISRAÉLITE-UNIVERSELLE

Ce fut son œuvre, en effet, la grande œuvre qu'il glorifiait en ces termes : « L'institution la plus belle et la plus féconde qui ait été fondée dans les temps modernes. »

Telle qu'elle est constituée actuellement, car elle a dû être précédée d'essais et d'expériences (1) — l'*Alliance israélite universelle* ne date que du mois de juillet 1860. Elle est ouverte au genre humain tout entier, sous la haute direction d'Israël, son programme est « l'anéantissement de l'erreur et du fanatisme et l'union de la société humaine dans une fraternité solide et fidèle ». Sa première assemblée générale eut lieu le 30 mai 1861. Elle est gouvernée par un comité central qui réside à Paris. Il se composait d'abord de 40 membres, il en compte maintenant 60, afin de donner une plus nombreuse représentation aux Juifs des contrées éloignées. A l'*Alliance* se rattachent d'innombrables sociétés juives répandues dans le monde entier. De plus, elle agit plus ou moins directement sur cette multitude de chrétiens et même de catholiques qui, hélas ! se font les propagateurs des idées qu'elle a intérêt de répandre et travaillent à la reconstruction du Temple par l'empire que ces idées exercent sur eux et sur ceux qui les écoutent. C'est elle qui dispose, par l'argent, de toute la grande presse européenne, sauf de rares exceptions. Elle eut, avant la guerre, le 3 février 1870, une assemblée, dont Edouard Drumont a cru pouvoir dire : « Cette réunion eut l'importance historique du fameux convent de Willemsbad où furent résolues la mort de Louis XVI et celle du roi de Suède. C'est là qu'on décida l'écrasement de la France. »

« Les romans publiés sur la Compagnie de Jésus, donnent un peu l'idée de ce qu'est en réalité l'*Alliance israélite universelle*. — C'est encore Drumont qui parle. — Ce qui n'est pas vrai pour les Jésuites, l'est pour elle. — Les Juifs eux-mêmes ont fait ce rapprochement. L'un des orateurs de l'Assemblée générale du 3 février 1870 y a dit : « En assistant hier à votre séance, j'ai *pensé* au *Juif errant* d'Eugène Sue, à cette scène où Rodin dépouillant sa correspondance trouve des lettres des quatre coins du monde. La comparaison entre ces deux sociétés est

1. Dès l'année 1831, il s'est formé, en Allemagne, une association de Juifs et de chrétiens dont le but comme celui de l'*Alliance* est de fonder dans le monde la civilisation religieuse, morale et sociale des Israélites.

juste, quant à l'extension et à l'étendue de ses rapports avec le monde, mais elle s'arrête là. Ah! quelle différence entre ces deux œuvres : l'une a des ressorts pour opprimer, l'autre pour affranchir; l'une s'étend pour étouffer la liberté, l'autre pour la donner; l'une veut éteindre les lumières, l'autre les rallumer; l'une répand le froid et la mort, l'autre la chaleur et la vie. » (Bravos). L'*Alliance* se donne le beau rôle comme le fait toujours la Franc-Maçonnerie et dans les mêmes termes. L'histoire du temps présent et du temps passé est là pour dire que ce n'est point à elle qu'il appartient.

L'*Alliance israélite* traite d'égale à égale avec les puissances. Elle leur envoie des notes, des protestations, des *ultimatum* que les souverains reçoivent avec humble docilité (1) : la *France juive* en fournit les preuves et Crémieux s'en est vanté dans les assemblées qu'il présidait.

Que veut-elle? que poursuit-elle? Le « *Messianisme des nouveaux jours*, la Jérusalem de nouvel ordre, dont l'empire doit s'étendre au monde entier, de l'Orient à l'Occident, sur les ruines de la cité des Césars et de la cité des Papes, c'est-à-dire, de tout l'ordre politique et de tout l'ordre religieux.

Que faut-il entendre par ce Messianisme des nouveaux jours?

Les *Archives israélites* et l'*Univers israélite* nous l'expliquent : c'est une transformation du judaïsme

1. « Tout à l'heure, Israël dispersé depuis dix-huit siècles sur la surface du globe, *n'avait plus de centre*, plus de représentants, plus de défenseurs des intérêts communs, *maintenant tout est changé*. Une société florissante (l'Alliance I. U.) et qui trouve accès auprès des trônes LES PLUS PUISSANTS, est toujours là, prête à revendiquer ses droits, à combattre ces hommes qui sont tout à la fois les ennemis de notre race et ceux de la lumière et de la liberté ». (*Archives israélites*, XIV, p. 655, 1867.)

qui en fera la religion de tous les peuples gouvernés par une seule et même convention.

Pour qui observe, l'heure où nous sommes présente le plus soudain et le plus inattendu des spectacles : celui de la *marche* du juif.

Depuis la dispersion, depuis dix-neuf siècles, le Juif au point de vue religieux était immobile, et voici que tout s'ébranle, tout s'éloigne de la source talmudique où le Juif puisait sa foi devenue immuable. « Aujourd'hui, dit le juif Bernard Lazare, les Juifs d'Europe ont oublié le sens des antiques cérémonies; ils ont transformé le judaïsme rabbinique en un rationalisme religieux : ils ont délaissé les observances familières, et l'exercice de la religion se réduit pour eux à passer quelques heures par an, dans une synagogue, en écoutant des hymnes qu'ils n'entendent plus. Ils ne peuvent pas se rattacher à un dogme, à un symbole : ils n'en ont pas; en abandonnant les pratiques talmudiques, ils ont abandonné ce qui faisait leur unité, ce qui contribuait à former leur esprit. Cette marche, il est vrai, est à peine sensible dans les régions de l'Orient; elle est d'une rapidité prodigieuse en certaines contrées occidentales. » Il faut voir en cela, dit M. Gougenot des Mousseaux, « le signe éclatant d'une époque nouvelle et le présage d'événements grandioses. »

« Voici, nous disent les hommes du progrès judaïque, que les effluves de la liberté chassent devant eux les nuages de l'immobile orthodoxie et le Talmud qui, depuis son apparition avait joui d'une *autorité incontestée*, se voit dédaigné et repoussé. Non seulement l'antique code de Moïse et le Talmud ne sont plus du goût de la majorité, mais les simulacres mêmes de l'orthodoxie offusquent des my-

riades d'Israélites. » C'est un journal allemand et protestant, *La Croix,* qui fait cette constatation.

Un fait entre plusieurs rapportés par M. Gougenot des Mousseaux, montre jusqu'où va chez les juifs libéraux, le mépris de l'orthodoxie. Un journaliste belge, juif et libre-penseur, Bérard, fut surpris au théâtre par le choléra qui l'expédia hors de ce monde. Ses coreligionnaires de la libre-pensée le portèrent au cimetière israélite, et là, le grand rabbin de Belgique, Aristide Astruc, déposa sur sa tombe « un juste tribu de regrets et d'*estime* pour cet amant passionné de la *liberté religieuse.* » Le *Moniteur des solidaires* traita de méprise ou d'inconséquence cette intervention du grand rabbin à l'enterrement d'un libre-penseur. M. le rabbin lui répliqua : « Bérard était maître de la libre-pensée, nous le savions. Le judaïsme n'exclut personne de ses temples pendant la vie, ni de ses cimetières après la mort... Bérard a pu devenir libre-penseur en restant israélite. »

« On nous juge toujours au dehors, disent les *Archives israélites* (1), avec les habitudes d'Eglise établie et officielle dont le christianisme nous offre le modèle. *Nous sommes, au contraire, le type le plus absolu de la démocratie religieuse,* et chacun de nous est le juge suprême de la foi. »

La réforme ne porte point seulement sur le dogme : les progressistes veulent la disparition prohibitive du sabbat, etc., etc. L'*Univers israélite* va même jusqu'à dire : « Qui sait? Peut-être vont-ils jusqu'à se flatter *in petto,* que la circoncision, ce *cachet divin* que nous portons sur notre chair, selon la poétique expression du Talmud, sera rayée par un trait

1. XV, p. 677, année 1867.

de plume (1). » En même temps, une autre feuille juive, la *Neuzeit,* attaque avec violence, dans l'antique capitale de l'empire allemand, à Vienne « la vie israélite *tout entière:* le *Talmud,* le *Schoulchan Arouch,* les traditions, les cérémonies religieuses du foyer domestique. »

« Nous voulons marcher, s'écrient les voix tumultueuses des réformistes. Nous ne saurions être pour un *statu quo* béat et inintelligent dont il existe encore des coryphées! L'impossibilité n'est, en ce moment surtout, le droit ni l'*avantage* de personne. Unir le passé au présent de manière à *préparer l'avenir* par d'utiles améliorations faites à propos, c'est le secret de la durée pour nos croyances. Depuis un demi-siècle on a, malgré les cris et les protestations de ce qui s'intitule l'orthodoxie, réalisé nombre de changements avantageux taxés à l'origine de subversifs et d'impies, et l'on n'est pas au bout de cette féconde transformation » (2). « Une religion n'est à nos yeux, ni une morale inflexible, ni une matière inerte qui se prête à d'incessantes expériences; c'est un être vivant, perfectible, ayant dans le passé des racines qu'il ne faut pas couper et se *renouvelant* avec une lenteur nécessaire » (3). Ces pensées sont-elles celles de tous les Juifs de nos jours? Non; nous l'avons dit, les Juifs des contrées orientales sont encore à peu près ce qu'ils

1. *Univers israélite,* VIII, pp. 358-359, année 1868.

2. *Archives israélites,* XIX, p. 835, 1866.

3. *Archives israélites,* XX, p. 879, année 1866. Qui ne serait frappé de la ressemblance de ce langage avec celui des catholiques modernistes condamnés par Pie X. Nous verrons plus loin qu'il n'y a dans ces deux régions judaïque et catholique qu'un seul et même mouvement d'idées.

étaient il y a des siècles. Mais eux aussi sont travaillés. Voici un fait qui montre bien les influences que l'*Alliance israélite* sait employer pour amener, même dans ces pays, la transformation du judaïsme et préparer l'avenir du genre humain, tel qu'elle le conçoit, le veut et l'espère.

Le 10 mars 1908, M. Brice, ministre de France à Addu-Abbeba, écrivit à M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, que le 6 du même mois, M. Roux, consul de France, avait présenté sur son ordre, à Ménélick, MM. Nahoum et Eherlm. Rendant compte de cette entrevue avec l'empereur, M. Nahoum dit : « Je suis arrivé à parler de la renaissance d'Israël et de la floraison de l'Ethiopie dans les temps modernes. Les Israélites continuent de marcher vers le progrès, grâce à leur organisme vivant qui est l'*Alliance*, qui, en travaillant dans ce but, travaille aussi pour l'humanité en général. »

On voit ici le gouvernement de la France charger ses représentants d'introduire auprès de l'empereur d'Ethiopie les délégués de l'*Alliance israélite universelle*, afin que ceux-ci puissent l'entretenir de cet « organisme vivant » qui fait marcher Israël, et, en général, l'humanité, vers le progrès.

En Occident, s'il y a des Juifs réformistes, il y a aussi les Juifs orthodoxes; mais les premiers sont de beaucoup les plus nombreux et les seconds fléchissent; leur orthodoxie n'est plus que l'ombre de celle de leurs frères d'Orient ou d'autrefois. M. Gougenot des Mousseaux, à qui nous empruntons ces renseignements (1), en donne des preuves nombreuses et frappantes.

Cependant, remarquons-le bien, il ne faut pas se figurer que le juif, parce qu'il renie les croyances

1. *Les juifs, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens.*

de ses pères, n'est plus un juif. Tout en se libérant de sa foi, le juif conserve et maintient avec un soin jaloux sa nationalité. Les réformistes, aussi bien que les orthodoxes, à quelque échelon qu'ils se soient arrêtés, brûlent également du zèle de tenir haut et ferme l'étendard national du judaïsme; pas plus ceux-là que ceux-ci n'abandonnent l'idée et l'espoir de soumettre le genre humain tout entier à leur joug. « Vos observances surannées, disent les réformistes aux orthodoxes, empêchent le judaïsme de se faire accepter et nous font ainsi manquer un prosélytisme que nous devons exercer, » en vue de cette domination (1).

En 1886, la place de Grand rabbin de France devint vacante. Deux concurrents se présentèrent : Salomon Klein, grand rabbin de Colmar, orthodoxe, et Isidore, grand rabbin de Paris, progressiste. Les *Archives israélites* se prononcèrent pour celui-ci, par cette raison : « Toute candidature qui nous *ramènerait* à l'ancien système d'étroite casuistique, et qui prétendrait *immobiliser les errements talmudiques* FERAIT OBSTACLE A L'AVENIR DU JUDAISME, et doit être écartée » (2). L'avenir du judaïsme, voilà bien ce qui reste plus vivant que jamais au cœur de toute la race d'Israël, ce que tous veulent assurer. Les progressistes prétendent avoir pris pour l'atteindre la voie la plus sûre, et ceux qu'ils persuadent de se mettre à leur suite se comptent par myriades de plus en plus nombreuses.

Ce qu'ils veulent, ce n'est point seulement une transformation du judaïsme, son appropriation aux besoins du temps; ils ont l'ambition d'être aussi, au sein de l'humanité, un ferment.

1. *Archives israélites*, X, p. 448 année 1867.
2. *Archives israélites*, p. 533. Année 1868, XII.

Le rationaliste Klubert nous le dit dans son livre : *Du Droit de la Confédération germanique :* « En face du judaïsme rabbinique ou du talmudisme, s'élève un judaïsme réformé non rabbinique, préparé par Moïse Mendelson. Ce judaïsme se transformera, selon toute vraisemblance, en un pur déisme ou une religion naturelle, dont les représentants, n'auront pas besoin d'appartenir à la race judaïque » (1). Et à quoi tend ce prosélytisme ? « Chacun, suivant sa conscience, *conservera* les pratiques du culte rendu au Dieu unique et immatériel, *ou les réformera* d'après les principes d'un israélitisme *libéral* et *humanitaire.* Grâce à l'ampleur de cette liberté pratique, le progrès jaillira et la *religion universelle* ressortira sans qu'aucune conscience ait été autrement troublée » (2). « Nous sommes le type le plus absolu de la *démocratie religieuse* et *chacun de nous est le juge suprême de la foi* » (3).

Dans ces phrases, on peut voir l'ébauche du plan de la Jérusalem de nouvel ordre, de l'israélitisme humanitaire, que l'*Alliance israélite universelle* s'efforce de promouvoir, de la religion de l'avenir, qui doit être le vrai catholicisme, la vraie religion universelle.

Israël se transforme donc, et il dit le faire dans un but de prosélytisme : « Nos observances surannées empêchent le judaïsme de se faire accepter et nous fait ainsi manquer un prosélytisme que nous devons exercer. »

Depuis de longs siècles, Israël avait cessé de faire du prosélytisme. Il s'y remet, et avec une telle passion, un

1. Kluber, 4e édition, § 516, note 4.
2. *Archives israélites,* III, pp. 118-119, année 1868.
3. *Archives israélites,* XV, p. 677, année 1867.

tel désir de réussir, que pour amener les autres à lui, il commence par se débarrasser lui-même de tout ce qui le différencie.

Convaincu qu'en matière religieuse l'esprit est tout et la forme peu de chose, le juif Hippolyte Rodrigue, citée par les *Archives israélites* (1) s'adresse successivement aux trois filles de la Bible : au judaïsme, au christianisme et à l'islamisme. Il les exhorte et les conjure de mettre de côté les formes extérieures du culte qui les séparent, mystères, sacrements, etc., et de s'unir sur le terrain qui leur est commun, de l'unité de Dieu, et de la fraternité universelle.

« Que partout des temples s'élèvent, recevant dans leur enceinte tous les hommes sans distinction d'origine religieuse ! Que tous les cœurs remplis des mêmes sentiments d'amour, s'épanchent devant le même Dieu, père de tous les êtres. Que tous soient nourris des mêmes principes de vertu, de morale et de religion, et les haines des sectes disparaîtront, et l'harmonie régnera sur la terre, et les *temps messianiques,* prédits par les prophètes, *seront réalisés.* »

L'*Alliance israélite universelle* a été créée en vue de cette réalisation, et, dès ses premiers jours, elle se félicitait du succès. « L'*Alliance israélite universelle* commence à peine, et déjà son influence salutaire se fait sentir au loin. Elle ne s'arrête pas à notre culte seul, elle s'adresse à tous les cultes. *Elle veut pénétrer dans toutes les religions,* comme elle pénètre dans toutes les contrées... La religion juive est la mère des religions qui répandent la civilisation. Ainsi, à mesure que la philosophie émancipe l'esprit hu-

1. XIV, pp. 628-629, 1866.

main, les aversions religieuses contre le peuple juif s'effacent... Eh bien! messieurs, continuons notre mission glorieuse; que les hommes éclairés, sans distinction de culte, s'unissent dans cette *Association israélite universelle*, dont le but est si noble, si sagement civilisateur... Faire tomber les barrières qui séparent *ce qui doit se réunir un jour:* voilà, Messieurs, la belle, la grande mission de notre *Alliance israélite universelle*. Marchons fermes et résolus dans la voie qui nous est tracée. J'appelle à notre association nos frères de tous les cultes; qu'ils viennent à nous, avec quel empressement nous irons vers eux! Le moment est venu de fonder sur une base indestructible une immortelle association » (1).

« Et comme les temps sont enfin venus où les faits s'empressent de répondre aux paroles, *le plus vaste, le plus merveilleux des temples, un temple dont les pierres sont vivantes* et douées de pensée, s'élève pour recevoir dans son élastique enceinte, sous la bannière à jamais sacrée de la raison et de la philosophie, tout ce que le genre humain renferme dans son sein de généreux, d'hostile au mystère et à l'ignorance, de vrais fils de la lumière et de la liberté. Ce temple abritera dans son enceinte la religion juive, qui survit à tout et que rien n'ébranle; *religion élargie et digne de l'humanité tout entière* » (2).

M. Gougenot des Mousseaux a ainsi résumé une page de l'*Univers israélite* (V. p. 223, 1869). « Il ne reste plus guère aux enfants du progrès qu'à pousser du pied une religion vermoulue (le catholicisme) et le jour de sa chute se fait pressentir. » Et voici

1. Discours de Crémieux à l'*Alliance israélite universelle*.

2. *Archives israélites*, XXIV, p. 1074, 1866.

la raison qu'il en donne : « Inaugurée par la savante et spéculative Allemagne, la rénovation des études théologiques s'acclimate en France, qui, grâce à son esprit généralisateur et expansif, peut être appelée, à faire pour la synthèse religieuse ce qu'elle fit un jour pour la reconstitution civile et politique du monde. Et tout Israélite *doit éprouver le désir de coopérer à cette œuvre* où sont engagés ses intérêts les plus sacrés (1). »

Dans la pensée d'Israël il faut donc que, refondue, comme le furent par la Révolution le droit et l'histoire, la théologie romaine s'accorde avec la philosophie judaïque. Il faut que, d'un bout à l'autre de la terre, une croyance hostile au surnaturel, c'est-à-dire vraiment antichrétienne, et digne des clartés de la science moderne, lie et cimente les uns aux autres les membres de la grande famille humaine. Homme ou idée, le Messie que le juif attend, arrive, son jour est proche.

Telle est l'ambition, telle est l'espérance d'Israël. Nous ne dirons point du juif d'aujourd'hui, car il a toujours eu la prétention de dominer le genre humain tout entier; mais aujourd'hui il précise ses moyens et se croit à la veille d'aboutir.

Un israélitisme libéral et humanitaire, voilà donc ce que tend à devenir la religion des Juifs. Et voilà ce que les Juifs les plus actifs, les plus avancés, voilà ce que l'*Alliance israélite universelle* propose aux hommes de toute religion et de tout pays et ce qu'elle espère bien leur faire adopter.

Un effort bien puissant est fait en ce moment, sur tous les points de l'univers, pour amener le genre humain tout entier à cette religion humanitaire.

1. *Les Juif., l. Judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, p. 323.

« Au XIXe siècle, observe M. Joseph Lemann (1), le philosophisme commence à se mettre à l'exécution de ce plan d'enfer. Il y emploie deux maximes qui, après plus d'un siècle, n'ont rien perdu de leur prestige : « Toutes les religions sont bonnes », « les Juifs sont des hommes comme les autres ». La première de ces maximes avait pour but d'abaisser le christianisme, la seconde de relever les Juifs, l'une et l'autre de préparer le terrain pour un temps plus ou moins éloigné à la religion humanitaire; car du moment où on n'admettait entre les religions ni infériorité, ni supériorité, il n'y avait plus à considérer en chacun et en tous que l'humanité et à proclamer les « Droits de l'homme ».

On sait comment, depuis le rétablissement du culte en France, cette égalité entre les religions fut établie, maintenue et développée par Napoléon qui mit les sectes protestantes sur le même pied que l'Eglise catholique, par Louis-Philippe qui fit entrer les Juifs dans cette confusion, par Napoléon III qui y admit les musulmans. Nous voyons maintenant comment, sous la troisième république, la supériorité a été rétablie en faveur des juifs et des protestants, qui ont toutes les forces gouvernementales à leur service pour persécuter ceux des catholiques qui n'entrent point dans le mouvement. Il ne pouvait en être autrement. L'Eglise catholique possède et professe la pleine vérité. Un secret instinct le dit même à ceux qui sont les plus éloignés de nous.

Permettre à toutes les religions fausses, aux hérésies, aux schismes, aux monstruosités de l'orgueil et même de l'immoralité, de venir se ranger sur

1. *L'entrée des Israélites dans la société et les États chrétiens, d'après des documents nouveaux*. ch. IV.

la même ligne, prétendre à la même considération, c'était autoriser d'avance la ligue légale de toutes les erreurs, de toutes les monstruosités, contre la religion catholique, contre les établissements catholiques, contre la vie catholique. Cela ne s'est pas fait attendre. Cela dépasse même tout ce que les bons pouvaient redouter, tout ce que les mauvais pouvaient se promettre.

En 1860, l'heure sembla venue de se mettre résolument à l'œuvre; le juif Crémieux, chargé de préparer les voies au règne de l'humanitarisme, institua l'*Alliance israélite universelle*, comme nous l'avons vu.

Le moyen le plus puissant, peut-être, inventé pour réaliser son programme, pour se procurer les pierres vivantes qui doivent entrer dans la construction du Temple, c'est l'école neutre.

N'est-ce pas une chose prodigieusement étonnante que de voir tous les Etats, catholiques ou protestants, monarchies ou républiques, promulguant, à peu près en même temps, les mêmes lois pour imposer la neutralité au point de vue religieux, dans l'enseignement de la jeunesse? Comment expliquer, en dehors de la conjuration antichrétienne, un tel accord pour une chose si monstrueuse, et dont les effets ont été bientôt si funestes, que plusieurs Etats se sont hâtés de corriger leur législation sur ce point?

Mais aussi, quoi de plus efficace que cette neutralité scolaire pour atteindre le but visé par l'*Alliance israélite universelle?* Les enfants élevés dans l'ignorance des vérités religieuses appartiennent par le fait à l'Israélitisme libéral et humanitaire; ils sont les éléments tout faits de la « religion universelle », de ce « catholicisme » qui permettra l'accomplissement des destinées d'Israël.

La preuve que le Juif est l'instigateur de ce mouvement, nous la trouvons dans le livre qu'a publié un inspecteur d'Académie, M. Pajot.

Après avoir dit que les élèves des écoles normales y perdent infailliblement la foi et qu'il est par conséquent nécessaire de remplacer la foi « par une forte culture *morale indépendante* de tout enseignement confessionnel, » il prend le langage de l'*Alliance israélite universelle,* et il dit : « Que cette culture morale est aussi une foi, une religion, mais une religion supérieure à toutes les autres, et dans laquelle elles peuvent et doivent se confondre. A côté, et nous ne craignons pas de dire au-dessus des religions qui divisent les esprits, il y a place pour une religion vraiment universelle, acceptable pour tous les esprits pensants et qui renferme les religions particulières comme le genre renferme les espèces ! (1) »

N'est-ce point mot pour mot le langage des *Archives israélites* et de l'*Alliance israélite universelle ?*

Cette conformité de langage, de pensées et de vœux entre ce fonctionnaire de l'Université et la grande machine vivante et parlante construite par les juifs modernes pour broyer tout ce qu'il a de positif en toute religion quelle qu'elle soit, n'est-elle pas bien digne d'attention ?

La tâche que l'Alliance israélite universelle s'est donnée à accomplir, pour préparer l'édification du Temple, est donc d'introduire dans le catholicisme et en ce qui reste de ferme dans les autres religions, des éléments de dissolution qui les amèneront à se confondre toutes dans une vague religiosité humanitaire.

1. *Avant d'entrer dans la vie.* Aux instituteurs et institutrices, conseils et directions pratiques.

Les dogmes forment, pour ainsi dire, l'ossature des religions, et c'est aussi par eux qu'elles se distinguent et se tiennent séparées les unes des autres. Le grand effort des apôtres de la religion humanitaire doit donc être de les faire disparaître. Il s'y porte en effet. Un synode protestant tenu à Clairac, en octobre 1903, exprimait parfaitement leur dessein et leur but dans ce vœu : « Que les barrières soient abaissées entre les Eglises, afin de faciliter la collaboration fraternelle au service de l'humanité. »

XIX. — LE SIONISME.

« Ce que le peuple juif faisait il y a cinq mille ans, dit Chateaubriand, il le fait encore. Il a assisté dix-sept fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut le décourager ; rien ne peut l'empêcher de porter ses regards vers SION. »

Chaque année, le 20 avril, par toute la terre, la nation juive se lève, à la même heure, comme un seul homme, saisit la coupe de bénédiction et redit par trois fois : « L'année prochaine dans Jérusalem ! » (1).

Dans le livre *Les nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise,* M. l'abbé Joseph Lémann dit : « J'affirme que dans toutes les parties du monde où ils sont dispersés, nos anciens coreligionnaires aiment encore Jérusalem, prient souvent en se tournant du côté de Jérusalem, se font entre eux la charité au nom de Jérusalem, espèrent revoir Jérusalem. Et je sais des pays, où des juifs trop pauvres ou

1. *Archives israélites* 1864, p. 335 à 350.

bien trop âgés pour entreprendre le voyage sacré, voir de leurs yeux Jérusalem et y coller leurs lèvres, se font venir de petits sachets remplis de terre de Jérusalem. Sur leur lit de mort, ils recommandent à leurs enfants de les ensevelir avec cette terre de la patrie sur le cœur...

» Toute la religion juive est fondée sur l'IDÉE NATIONALE; il n'est pas une aspiration, pas une pulsation qui ne soit VERS LA PATRIE. En nous levant, en nous couchant, en nous mettant à table, nous invoquons Dieu, pour qu'il hâte notre retour à Jérusalem, sans retard, de nos jours! »

Au commencement de l'ère chrétienne, les juifs résidant à Jérusalem venaient pleurer à l'endroit même où avait été enfoncée la pierre fondamentale du Temple. Cet endroit a nom *la pierre sacrée.* Ils l'oignaient d'huile et l'arrosaient de leurs larmes. Aujourd'hui, cet emplacement de la pierre sacrée est enclavé dans la mosquée d'Omar, élevé sur les ruines du Temple de Salomon. Les juifs pleurent maintenant devant un avant-mur du Temple ou mur d'enceinte resté debout.

Voici comment M. Joseph Lémann, décrit cette scène :

« Tous les vendredis soir, depuis dix-neuf siècles, quand le voyageur chrétien se dirige de ce côté, à la tombée de la nuit il aperçoit des groupes de pauvres juifs pleurant ensemble. D'un côté, les femmes assises en cercle dans l'attitude de la douleur... Plus loin, les hommes accroupis sur les débris du Temple, baisent des restes de murs; ils y appuient leur tête, ils enfoncent leurs mains avec une sorte de frénésie dans les crevasses de la pierre... On les entend réciter les lamentations de Jérémie et

tous gémissent en répétant ce cri de douleur : « *Combien de temps encore, ô mon Dieu!* »

Les « Annales de Notre-Dame de Sion en Terre Sainte » (décembre 1878) décrivent la même scène presque dans les mêmes termes : « Le vendredi, à trois heures de l'après-midi, au pied d'une haute muraille noircie par les siècles, seul reste des assises qui soutiennent l'esplanade du Temple de Salomon, une centaine de malheureux Israélites, la Bible à la main, récitent à haute voix les lamentations de Jérémie; quelques-uns poussent des sanglots à fendre l'âme; d'autres se serrent convulsivement sur les pierres de la muraille antique, et les baisent avec amour; il en est qui plongent leurs mains dans les crevasses de ces ruines vénérables, et les passent ensuite sur leurs yeux et leurs lèvres; tous lèvent leurs regards et leurs bras vers le ciel, appelant avec instance le secours de Dieu et la venue du Messie!! »

℣. Nous vous en supplions, ayez pitié de Sion;

℟. Rassemblez les enfants de Jérusalem.

℣. Hâtez-vous, hâtez-vous, Sauveur de Sion;

℟. Parlez en faveur de Jérusalem.

℣. Que bientôt la domination royale se rétablisse en Sion.

℟. Consolez ceux qui pleurent sur Jérusalem, etc.

Le prophète Jérémie ne semble-t-il pas avoir vu cette scène de douleur, lorsqu'il s'écrie au chapitre XXX, verset 15e : « Pourquoi gémis-tu sur tes ruines? Ta douleur est incurable à cause de tes iniquités. A cause de ton endurcissement, j'ai fait tomber ces maux sur toi. »

Il a paru que les temps modernes se prêtaient à la

réalisation de ces vœux et que le devoir était d'y aider.

De là LE SIONISME.

On peut en faire remonter la conception à Moïse-Hesse, qui publia son livre *Rome et Jérusalem* dès 1848.

Après Hesse, le véritable promoteur du mouvement est le docteur Herzl, rédacteur en chef de la *Neue freie Presse*, journal important de Vienne.

« L'émigration des juifs, dit Herzl, dans le livre qu'il a écrit sur l'organisation qu'il rêva, s'effectuera, peu à peu, d'une façon régulière et méthodique.

» Les capitaux nécessaires pour jeter les bases de l'établissement agricole et industriel des Juifs en Palestine seront fournis par le peuple. Le sol national, la Palestine, sera certainement concédé aux Juifs : les grandes puissances, plutôt que de laisser l'une d'elles s'emparer de ce pays, préféreront certainement y voir se fonder un petit Etat neutre et pacifique comme doit l'être fatalement le futur Etat juif. L'empire turc y aura encore plus d'intérêt, car la vente des territoires palestiniens lui permettra de relever l'état de ses finances, et la colonisation et la mise en valeur de la Palestine par les Juifs lui assureront des avantages économiques incontestables.

» Afin de respecter les scrupules de la chrétienté, les lieux saints seront placés dans la condition juridique de l'exterritorialité, régime garanti et reconnu par le droit international public. Pour construire l'Etat juif, nous avons donc le personnel, les matériaux et les plans; le terrain à bâtir, nous l'obtiendrons. Nous sommes, par conséquent, à même, aujourd'hui, de préparer un domicile à notre nationalité affranchie : pour réaliser ce but, il nous suffit de le vouloir, mais il faut le vouloir de toutes nos forces. »

» Restaurer la puissance juive à Jérusalem, continue Herzl, ce n'est donc pas seulement assurer un lieu d'asile aux Juifs malheureux, c'est, dans l'idée sioniste, relever leur courage abattu, ranimer dans leur cœur leur foi en eux-mêmes, leur rendre la conscience et l'orgueil de leur race. La Palestine n'est-elle pas, d'ailleurs, la terre où sont attachées toutes les traditions religieuses et nationales du peuple juif? A toutes les périodes de son histoire, c'est à Jérusalem, et surtout à la colline sacrée de Sion, qu'ont été attachées ses espérances mystiques, sa foi en de meilleurs jours, au milieu des épreuves. »

Les Juifs de Russie, de Pologne, de Roumanie, de Finlande saluèrent le livre de Herzl comme un acte de délivrance.

Des congrès ayant la mission d'étendre la question sioniste se tiennent régulièrement à Bâle. Le premier eut lieu le 24 août 1897. A celui de 1898, les sionistes décrétèrent la construction dans cette localité d'un palais où se tiendraient le congrès annuel et le comité permanent. M. Marmoreck de Vienne, fut chargé d'en dresser le plan sur les indications qui lui furent données : une grande salle de séance pour les congrès, des bureaux pour les secrétaires, des salles de restaurant, et une pièce de grande dimension destinée à recevoir la « Bibliothèque nationale juive ». Cette bibliothèque était déjà très riche, mais les livres réunis par les sionistes n'ayant point d'emplacement spécial, étaient dans un état de confusion préjudiciable aux ouvrages et qui les rendaient presque inutiles pour les travailleurs. Le comité d'action exprimait en même temps sa résolution de fonder une académie hébraïque.

Une autre résolution du congrès de 1898 eut pour objet, la création à Londres d'une banque internationale destinée à lancer et à soutenir l'idée juive (1).

L'année suivante l'*Intransigeant* publiait l'information suivante. Nous ne pouvons dire si c'était la réalisation du vœu émis par le congrès sioniste.

« Une Compagnie juive (Limited), enregistrée conformément à la loi anglaise sur les sociétés anonymes, s'est fondée au capital de deux millions de livres sterling, soit cinquante millions de francs, divisé en 1.999.900 actions d'une livre sterling et 100 parts de fondateurs.

» La société a pour secrétaire général *M. J.-H. Lœwe.* Le siège social est établi à Londres, Broad Street Avenue.

» Le conseil de surveillance est composé de vingt juifs de marque, parmi lesquels nous relevons les noms suivants : Théodore Herzl, homme de lettres, à Vienne; Bodenheimer, avocat, à Cologne; Bernstein Kohan, docteur en médecine, à Kissingers (Bavière); Samuel Pineles, négociant, à Galatz.

» Le conseil d'administration compte parmi ses principaux membres : David Wolffsohn, de la maison Bernsteim et Wolffsohn, de Cologne; J.-H. Kahn, de la maison Lissa et Kahn, de La Haye; S.-L. Heymann, de Londres; Rodolphe Schauer, de Mayence; Horenssein, négociant, à Kiew. Banque de la Société : London and Provincial Bank (Limited), 7, Bank Buildings, Lothbury, Londres.

» La composition des divers comités chargés de diriger cette Compagnie financière juive est établie avec un éclectisme remarquable. Il y a là de bons israélites d'Autriche, de Hollande, de Russie, surtout d'Allemagne.

1. La banque de Londres a maintenant trois succursales, une à Jérusalem, une autre à Jaffa et la troisième à Caïffa.

» Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est la précieuse indication fournie par les statuts sur le but de la Société.

» On y dit ceci : La Compagnie n'a pas pour but exclusif l'acquisition de bénéfices et la distribution de dividendes.

» *Elle a pour but de se livrer aux opérations ordinaires de Banque dans toute région du globe,* selon que l'exigera l'intérêt du peuple juif, *conformément à l'opinion du conseil d'administration* »

Au Congrès de 1901, il y eut plus de deux cents délégués. Il en était venu de la Mandchourie, d'Amérique, du lac Tchad, de la Sibérie, du sud de l'Afrique, d'Egypte et de toute l'Europe.

Le Dr Herzl, président du comité permanent d'action, fit connaître qu'il avait été reçu en audience particulière par le sultan et que celui-ci avait déclaré hautement que le sionisme trouverait en lui un puissant protecteur.

Après le président, différents membres du comité d'action rendirent compte de la situation au point de vue propagande.

Les chiffres cités méritent de fixer l'attention. C'est ainsi qu'un délégué viennois annonce que toute l'Europe orientale est traversée d'une ardeur de prosélytisme extraordinaire. En Bulgarie, sur 6.000 juifs il y a 2.000 sionistes. La Russie compte 600 groupes, dont chacun dispose d'au moins 1.000 francs pour la propagande.

Le chiffre officiel donné au congrès, pour toute l'Europe, au chapitre « Agitation », est de 150.000 francs.

Le mouvement sioniste a atteint aussi l'Angleterre. C'est ainsi que M. de Haas a annoncé que quatre

et demi pour cent des israélites anglais ont adhéré au sionisme.

C'est à Londres surtout et par les bonnes dispositions de la Banque coloniale — dont sont membres de riches israélites et même des chrétiens, que le sionisme trouvera appui. — Un Anglais, M. Hall Caine, a envoyé une lettre au Congrès déclarant que lui, chrétien sioniste!! admirait beaucoup les juifs et qu'il était temps qu'ils songeassent *à bâtir des villes* pour eux-mêmes, après en avoir beaucoup trop bâti pour les autres. Ils formeraient en Palestine, sous la protection du sultan et sous le *contrôle des autres nations*, une République juive.

Les sionistes ont adopté un drapeau *symbolique* qui a flotté sur le casino de Bâle pendant les quatre jours qu'a duré le Congrès. Sur un fond blanc, deux bandes bleues longitudinales encadrent deux *triangles* superposés figurant une étoile à six branches.

Après le congrès de 1903, s'est produit un incident qui fit grand bruit. Dans un bal donné chez un juif par des juifs dans un but d'union et de solidarité, un juif de Russie, nommé Chaïn Selik Louban, a tiré deux coups de revolver sur un autre juif, l'écrivain Max Nordau.

Au congrès, M. Max Nordau était venu porter les propositions de M. Chamberlain, offrant de reconstituer la nation juive, non dans la Palestine, mais dans l'Ouganda. Le congrès comprenait 490 membres. Cette proposition déchaîna une tempête, M. Max Nordau, fut accusé d'avoir trahi l'idéal juif qui doit tendre à Jérusalem et nulle part ailleurs.

M. Max Nordau a raconté que les sionistes, en l'entendant « se mirent à se rouler sur le sol, les yeux injectés de sang, la bouche tordue, l'écume

aux lèvres, contorsionnés horriblement. On dut les transporter au dehors et je leur donnai mes soins comme médecin. Ils m'ont condamné à mort et leur exécuteur désigné par le sort est venu de Berne à ce dessein. »

La confrontation entre Chaïn Louban et M. le Dr Max Nordau, confrontation à laquelle M. le juge de Valles a procédé, a été particulièrement intéressante.

Les deux adversaires ont nettement posé la question juive. L'un et l'autre ont reconnu que le juif constituait plus qu'une religion, plus qu'une race, une nation, et que cette nation ne saurait jamais se fondre, s'assimiler avec les autres peuples. Ils ont conclu tous deux à la nécessité de reconstituer le royaume d'Israël.

Ce qui divise le docteur Max Nordau et Chaïn Louban, c'est que le premier est un opportuniste, préférant voir le peuple juif reconstituant sa nation en Afrique plutôt que de rester à l'état de peuple errant, tandis qu'intransigeant, l'étudiant sioniste déclare que la nation juive s'établira en Palestine et uniquement en Palestine.

Le septième congrès s'ouvrit, toujours à Bâle, le 26 juillet 1905. Plus de sept cents délégués, dont plus de cent venus des pays d'outre-mer y étaient réunis. Ils représentaient vingt-deux Etats (1). Dans son discours d'ouverture, le Dr Max Nordau rappela la mémoire du Dr Herzl, promoteur du mouvement sioniste. Il fut nommé président avec six vice-présidents de différents pays, onze assesseurs et treize secrétaires pour huit langues différentes.

1. Les associations sionistes étaient à l'ouverture de ce congrès au nombre de 1.572.

Le président, après ces élections, donna lecture de son discours-programme qui ne fut point publié.

Le lendemain, l'un des vice-présidents, M. Walmorok, de Paris, fit son rapport sur la gestion du comité d'action. Il constata le développement continu du mouvement sioniste.

Le 28 juillet eut lieu la grande discussion sur le lieu de réunion d'Israël dispersé. Serait-ce l'Afrique, serait-ce la Palestine? Le nombre des orateurs inscrits dépassait la coutume. Le bureau proposa d'en désigner quatre qui parleraient au nom des autres. Le Dr Syrken, de Paris, s'y opposa. La majorité ne fut pas de son avis, et l'agitation de l'Assemblée fut telle que le président se vit contraint de clore la séance. Dans l'antichambre, dans les escaliers, des coups furent échangés et la police dut intervenir.

La discussion fut reprise dans l'après-midi sans plus d'entente. Levée à 7 heures, la séance fut reprise à 9 heures.

Le 29 juillet était le jour du sabbat.

Le 30, la question de la colonisation de l'Ouganda par les juifs fut enfin close.

Le congrès, tout en remerciant le gouvernement anglais de son offre, vota la résolution suivante :

« Le Congrès maintient fermement les principes de son programme tendant à établir une patrie pour le peuple juif en Palestine. Il refuse toute colonisation hors de la Palestine ou des pays voisins. »

Les opposants protestèrent, quittèrent la salle en gesticulant, pour rédiger et adresser au peuple juif une protestation contre le traitement que la majorité leur avait infligé.

D'autres séances eurent lieu les jours suivants où furent traitées des questions moins importantes : la nomination de la commission d'organisation composée de 31 membres, le maintien de la commission de Palestine avec son crédit annuel, la constitution du fonds national pour achat de terrains en Palestine, dès que ces achats pourront se faire sur des bases sûres.

Le 2 août, M. Frommensen, au nom des délégués américains, a remis aux soins du Congrès la bannière sioniste qui, à l'exposition de Saint-Louis, flottait parmi celles des autres nations.

Depuis, un fait nouveau s'est produit. Le 28 juillet de l'année dernière, les journaux de Londres publièrent cette nouvelle :

« Les chefs du parti jeune-turc, qui veulent s'attirer les sympathies de tous les partis et des adeptes de toutes les religions, auraient inscrit dans leur programme, si nous en croyons un télégramme reçu de Saint-Pétersbourg par le « Daily Telegraph », la rétrocession de la Palestine aux Juifs sur la base du projet des sionistes. On comprend maintenant pourquoi les Israélites ont si vite embrassé la cause des Jeunes-Turcs. »

La persistance des sionistes à refuser tour à tour les territoires qu'on a offert de leur concéder en Amérique d'abord, en Afrique ensuite, dans des régions plus propres à la colonisation que ne l'est la Palestine aujourd'hui, montre bien que leur but est la restauration d'Israël, en conformité à la prédestination qu'ils lui supposent, d'arriver à la domination de tous les peuples.

En attendant, les juifs solidement reliés entre eux, constituent en chaque nation un Etat dans l'Etat apportant, en cas de révolution, comme on vient de le voir en Russie, l'appoint de son influence et de son

action à tous les partis subversifs. Il n'y a point de révolution qui n'avance l'œuvre de désorganisation universelle qui doit permettre à Israël d'établir sa domination sur tous les peuples.

Ce n'est plus à Bâle, c'est à Hambourg, que s'est réuni à la fin de décembre 1909, le nouveau congrès sioniste. Il a permis de constater un notable accroissement de puissance du mouvement qui entraîne les juifs pauvres, particulièrement ceux de Russie, d'Autriche et de Roumanie vers la reconstitution d'un Etat juif.

Outre les congrès internationaux qui ont lieu chaque année à Bâle, le sionisme tient en divers pays des congrès régionaux, dans le Nouveau Monde, comme dans l'Ancien. La presse ne paraît guère soucieuse de les signaler. *La Vérité* de Québec a donné le compte rendu de celui qui a été tenu à Montréal, les 4 et 5 juin 1905. 260 délégués s'y étaient rendus. M. de Sola qui le présidait fit un discours enthousiaste. Il proclama nettement que les juifs sont une race distincte, à laquelle il faut maintenir la conscience qu'elle a de sa gloire ancienne, et des grandeurs que lui réserve l'avenir. Avant de se séparer, les congressistes ont élu le bureau pour le congrès de l'année prochaine.

Les colonies agricoles que les juifs ont en Palestine sont actuellement un des côtés les plus intéressants de leur propagande sioniste.

En 1870, un juif français, nommé Netter, avait fondé à Jaffa une école d'agriculture pour les Juifs, et Jaffa est devenu le véritable centre de la colonisation israélite en Palestine.

En 1882, des émissaires juifs allèrent en Terre-Sainte acheter des terres pour les colonies en pré-

paration, lieux de refuge offerts aux juifs expulsés de chez les chrétiens catholiques ou schismatiques de l'Europe centrale et orientale.

Depuis lors, les juifs continuent à s'installer en Palestine. Ils ont procédé d'abord par achats de propriétés, puis ils ont acheté des villages arabes entiers. Ils profitent pour cela d'une année de disette ou de calamités pour envoyer les percepteurs de l'impôt qui exigent le paiement immédiat. Comme il n'y a pas un centime dans le village, on est forcé de recourir aux Juifs, qui s'empressent de prêter... au taux de 200 0/0 et contre hypothèque du village entier (la propriété étant indivise dans les villages de Palestine). Au bout d'un an, le village est vendu aux juifs, à vil prix. La pénétration juive en Palestine est ouvertement patronnée par l'*Alliance Israélite* : elle reçoit, comme nous l'avons vu, les encouragements et les subsides de tous les grands Juifs. Son principal levier est l'*Anglo-Jewisch, colonisation association*, fondée par le baron de Hirsch, et à laquelle cet illustre flibustier laissa en mourant 250 millions. Elle a également l'appui de l'*Anglo Palestina Company*, fondée, nous l'avons dit, dans ce but.

« Les Rothschild eux-mêmes, dit M. Edouard Drumont, si prudents et si habiles, s'intéressent énormément à cette reprise de possession du royaume d'Israël. C'est ainsi qu'Edmond de Rothschild, après avoir fait acheter pour son compte une quantité de villages, a réuni toutes ces colonies juives entre les mains de l'*Anglo-Jewisch Association*, en y ajoutant un don de 20 millions.

Si les riches Israélites favorisent l'établissement de leurs coreligionnaires en Palestine, ce n'est pas à dire qu'ils entendent, eux, abandonner l'Europe,

où ils occupent des situations privilégiées, étant les rois de la finance. D'ailleurs, pour le but final que poursuit la nation, il est utile qu'ils demeurent chez les autres peuples.

A l'heure actuelle, dit le *Bulletin de la Société italienne de Géographie*, un tiers de la Palestine est entre les mains des juifs. Ils ont des propriétés considérables partout : plus de quarante pour cent des terrains cultivables du district de Jaffa; soixante-quinze pour cent de la surface du district de Tibériade; de larges étendues de terrain à l'ouest du Jourdain, aux alentours de Jérusalem, de Jaffa et de Caïfa. Ils ont fondé des écoles, établi une imprimerie, et rédigent un journal très répandu. Jérusalem est déjà une ville conquise; la majorité de sa population actuelle est juive.

En Palestine, le nombre des juifs croît d'année en année. Dire leur nombre exact serait impossible puisque les registres de l'état civil sont inconnus, et que les recensements périodiques se réduisent en somme à des estimations plus ou moins approximatives. Mais on n'exagère pas en portant leur nombre, pour toute la Palestine à 100.000, donc la huitième partie de la population totale du pays.

A Jérusalem, au XVIIe siècle, il y avait à peine une centaine de familles juives, en 1877, on y comptait 15.000 juifs, en 1903, ce chiffre s'était élevé à 35.000, et actuellement on peut évaluer leur nombre à 50.000. En dehors de la ville sainte, leurs colonies sont disséminées dans le pays entier; à Hébron, ils sont 1.500, à Jaffa, 4.000, à Gaza, 100, à Naplouse, 200, à Haïfa, 900, à Acco, 1.000, à Tibériade, 3.500; à Safed, ils forment l'immense majorité de la population : 24.000 sur 35.000 habitants. En outre, ils possèdent plusieurs colonies agricoles de moindre

importance : à Akir (l'ancienne Ekrou des Philistins) à Artouf, à Zammarin près de Césarée, à Athlit, à Es-Sadjara entre le Thabor et Tibériade, etc. De plus, on peut être certain de rencontrer une ou plusieurs familles juives dans toutes les petites villes et villages où il y a espoir de bénéfice jusqu'à Kérak, au cœur du pays des Bédouins.

Les juifs de Palestine, a dit le docteur Motzkine au congrès sioniste de 1898, doivent apprendre et parler l'hébreu, de manière à établir, par l'usage de cette langue, une solidarité indispensable entre tous les membres de la race. De fait, dans la colonie de Recbovoth, qui, fondée en 1890 par une société polonaise, ne compte guère que 250 habitants, les cours de langue hébraïque sont très suivis, et la jeune génération parle l'hébreu pur.

Dans l'ordre d'idées ouvert par le sionisme, un journal américain, le Pearson s Weekley, a annoncé que les Francs-Maçons de Boston ont formé une « Compagnie » dans le but de rebâtir le temple de Salomon.

Autre projet : Il est question de la constitution d'un Parlement juif, Parlement qui serait international, cela va sans dire, et qui, semblable aux congrès socialistes ou à la conférence du Maroc, siégerait tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Le *Jewish World* du 15 décembre 1908 a publié à ce sujet les déclarations éminemment suggestives d'un nationaliste juif actif et remuant, M. B.-J. Belisha :

« Ce que nous voulons, dit M. Belisha, c'est une institution qui serait puissante et effective, une institution représentant tous les Juifs dans une Assemblée internationale juive, qui serait basée sur les principes démocratiques et serait responsable devant *la nation juive*.

» Il nous faut un Parlement juif pour Israël réuni. Les organisations sionistes et territoriales ne sont que des sections. Nous avons besoin d'un Parlement qui agirait comme Grand Conseil de *toute la nation*. Naturellement, ce ne pourrait être un corps législatif; il ne pourrait maintenir ses décisions par la force, mais il pourrait exercer un grand pouvoir moral.

» Ce que je propose, c'est que cette assemblée internationale se compose de 500 membres, élus par toutes les communautés juives du monde, proportionnellement à leur nombre et à leur importance. Tout homme ou femme ayant dépassé dix-huit ans pourrait être électeur en souscrivant la somme de 2 shillings 6 pence par an, et si un million d'individus donnaient leur adhésion à cette proposition, nous aurions un revenu annuel de 125.000 livres sterling...

» Le bureau central siégerait à Londres ou à Paris. Il y aurait une session annuelle du Parlement qui durerait un mois, et cette session serait tenue à tour de rôle dans tous les principaux centres juifs du monde, pour exciter l'intérêt du parti et le maintenir. Ce Parlement siégerait jusqu'à ce que nous puissions le transférer sur une terre qui nous appartienne. »

Ce Parlement serait-il l'essai, l'ébauche de la Convention que les révolutionnaires de 93 appelaient déjà de leurs vœux pour gouverner la République universelle dans laquelle doivent se fondre toutes les nations de l'univers et à laquelle les idées internationalistes préparent les voies dans l'esprit des peuples???

Par tout ce que nous venons de dire du n° VII au n° XIX, il est facile de voir combien est profond et étendu le mouvement qui, depuis un siècle agite le peuple juif.

Evidemment, c'est un signe.

XX. — L'ENTRÉE DES JUIFS DANS L'ÉGLISE EST-ELLE PROCHAINE ?

« La première conséquence de l'acte d'émancipation, dit M. Joseph Lémann (1), a été pour les Juifs *la ruine des traditions et des pratiques* qui constituaient essentiellement la *vie juive*. Aussi longtemps que ce peuple avait été méprisé et mis à l'écart, il s'était conservé fervent, attaché à ses traditions, parce que c'est le propre de la persécution ou de l'hostilité de faire tenir à n'importe quelles idées, à n'importe quelles croyances. Le peuple juif tenait donc à sa religion pour laquelle il était en hostilité avec le reste du genre humain. A défaut des pures pratiques du mosaïsme rendues impossibles depuis la chute de Jérusalem, il observait avec scrupule les prescriptions cent fois plus étroites de ses rabbins. *Le Talmud*, ce livre de plomb, pesait sur lui. Mais à partir de 1791, c'est-à-dire depuis que leur rentrée s'est faite dans la société, la plupart des Israélites, pour se mettre en harmonie avec les exigences de la loi civile, et surtout pour pouvoir figurer dans cette vie de fêtes et de plaisirs qu'ils ont rencontrée au sortir de leurs Ghettos, ont abandonné une à une leurs traditions, les coutumes de leurs pères, leurs pratiques gênantes : en sorte que, comme une première fois, après la chute de Jérusalem, le mosaïsme pur avait dégénéré en talmudisme, voici que le talmudisme lui-même dégénère à son tour en rationalisme ou en indifférence, c'est-à-dire en nihilisme. »

Le même auteur expose ainsi les conséquences que cette même émancipation a pour nous :

---

1. *Les nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise* 194.

« Ils étaient de tout temps une puissance hostile. Ils étaient également une puissance financière avec laquelle il fallait compter. Ils sont devenus une puissance civile par les droits du Citoyen que la Constituante leur a reconnus. Napoléon a refait d'eux une puissance religieuse en rendant la vie à leur culte et à leurs rabbins. Il ne leur reste plus qu'à devenir une puissance politique qui disposera, chez les nations hospitalières, du trésor, de la législation, de l'armée et de la diplomatie. Ils y arriveront... » On peut dire aujourd'hui : Ils y sont arrivés.

Les Juifs sont émancipés; vont-ils se convertir vraiment, accomplir de nos jours les prophéties et entrer en masse dans la vraie Eglise? A première vue, il semble qu'ils en sont plus loin que jamais.

Nous avons vu que non seulement ils occupent dans l'armée des persécuteurs de l'Eglise les premiers rangs, mais que beaucoup d'entre eux ont perdu la foi, et qu'ils sont les instigateurs de ce mouvement qui, dans les deux hémisphères, veut dissoudre toutes les religions dans l'humanitarisme.

Il est probable cependant que dans les desseins de la Providence ceci prépare cela.

Les Juifs sont arrivés à humilier les nations chrétiennes, infidèles, et à les châtier, et pendant un temps que Dieu seul connaît, le châtiment deviendra de plus en plus visible et de plus en plus grave. Mais à l'exercice de la justice succédera celui de la miséricorde; et il peut se faire que lorsque les chefs de la conjuration antichrétienne verront leurs plans échouer et toute leur puissance se briser à l'heure même où ils croiront tenir une victoire définitive, ils se tourneront vers leur vainqueur et comme Saul s'écrieront. « Qui êtes-vous, Seigneur? Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » — Et le Seigneur répondra comme aux premiers jours du christianisme : « Allez porter mon nom devant les nations, devant les rois et devant les enfants d'Israël. »

Leur prédication ramènera le troupeau au bercail.

Le fait se produira certainement un jour. Dieu l'a affirmé. L'heure et le mode restent son secret.

Toutes les interprétations des Saintes Ecritures sur ce point ont toujours rencontré, de la part du Saint-Siège et de l'Eglise, une entière réserve. « D'une main, dit M. Lémann, la sainte Eglise tient les divines Ecritures qui annoncent cette conversion, et de l'autre elle s'apprête à bénir l'ancien peuple de Dieu qu'elle attend et pour qui elle prie. Mais voilà tout. Les routes par lesquelles ils reviendront et l'époque de ce retour, elle l'ignore. Et toutes les fois qu'on lui a présenté des aperçus qui s'autorisaient même des divines Ecritures, l'Eglise est restée sur la réserve, révérant *les sept sceaux mystérieux que le lion de la tribu de Juda seul lève* (1).

« Le retour d'Israël, dit le docteur d'Allioli, est de la plus haute importance, puisque l'entière conversion des Juifs sera l'entière conversion du monde. »

C'est ce qu'a fait entendre saint Paul (Chapitre XI de son épître aux Romains) : « *Est-ce que Dieu a rejeté son peuple? Loin de là!* — Car je suis moi-même Israélite. *Dieu n'a point rejeté son peuple* qu'il a connu dans sa prescience. — Que dirai-je donc? Se sont-ils heurtés de telle sorte qu'ils soient tombés (pour toujours)? A Dieu ne plaise. »

Le grand apôtre continue ensuite et fait cette mémorable et consolante prédiction : « Que si leur péché a été la richesse du monde, et leur amoindrissement la richesse des Gentils, que ne sera pas leur plénitude?... Car si *leur rejet* est devenu la

1. Apoc., v, 5.

réconciliation du monde, que sera *leur réintégration* sinon (un retour pour le monde) de *la mort à la vie !* »

Déjà avant saint Paul, le prophète-roi, David, avait contemplé cette ère inouïe, jusqu'à ce jour d'un élan de tous les peuples de la terre sans exception vers le Seigneur, lors de la conversion d'Israël. Son âme à cette vue s'exalte et il s'écrie : « *Nations, louez toutes le Seigneur,* peuples, louez-le tous PARCE QUE *sa miséricorde s'est affermie sur nous* (Israël) et que la vérité (les promesses) s'étendra à toute la suite des siècles (1). »

Et avant David, Moïse : « Le Seigneur ton Dieu ramènera tes captifs, il aura pitié de toi, et il te rassemblera encore du milieu de tous les peuples chez lesquels il t'avait auparavant dispersé. Quand tu aurais été dispersé jusqu'aux pôles du ciel, le Seigneur ton Dieu te retirera, et il te prendra, et t'introduira dans la terre qu'ont possédée tes pères et tu en seras maître, et te bénissant il te rendra plus nombreux que le furent tes pères (2). »

Les événements qui se déroulent depuis un siècle nous rappellent encore la célèbre prédiction d'Osée : « Les enfants d'Israël seront pendant un long temps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel : *et après cela ils reviendront et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi* (3). »

M. Lémann dans son livre : *Les Nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise,* p. 196, appelle l'attention sur ce fait :

« Il y a trente ans passés (ceci était écrit en 1876), dans un sanctuaire de Rome, la Vierge Marie se révélait avec sa gloire et ses tendresses à un Juif (M. Libermann), dont la conversion fut comme un coup de trompette de l'Apocalypse dans l'Eglise. C'en est fait, depuis cette heure, comme à un signal de Marie, a commencé dans le monde, d'une manière lente, mais certaine, la conversion des Juifs. Depuis lors, le judaïsme moderne s'est partagé en deux courants : l'un, *faux* judaïsme, qui court se perdre dans le rationalisme et l'indifférence; mais l'autre, *vrai* judaïsme, qui veut silencieusement se compléter, s'achever et se couronner dans le catholicisme. Car le judaïsme, c'est le Messie *promis;* le christianisme, c'est le Messie *venu.* »

1. P. CXVI.
2. Deut., XXX, 3-6.
3. Osée, III, 4-5.

XXI. — LA QUESTION JUIVE AU CONCILE DU VATICAN.

La question juive occupe de plus en plus tous les esprits. Les livres qui en traitent se multiplient et les journaux ont à en parler presque tous les jours. A cette question, l'Eglise a une solution, toute de charité et de paix. Elle fut présentée par cinq cent seize évêques au Concile du Vatican, en ces termes :

« Les Pères soussignés demandent au saint Concile œcuménique du Vatican, dans une humble et pressante prière, qu'il daigne prévenir par une invitation toute paternelle la très infortunée nation d'Israël; c'est-à-dire qu'il exprime le vœu que, fatigués enfin d'une attente non moins vaine que longue, les Israélites s'empressent de reconnaître le Messie, notre Sauveur, Jésus-Christ, véritablement promis à Abraham et annoncé par Moïse : achevant et

couronnant ainsi la religion mosaïque sans la changer.

» D'une part, les Pères soussignés ont la très ferme confiance que le saint Concile aura compassion des israélites, parce qu'ils sont toujours très chers à Dieu à cause de leurs pères, et parce que *c'est d'eux qu'est né le Christ selon la chair.*

» D'autre part, les mêmes Pères partagent la douce et intime espérance que ce vœu de tendresse et d'honneur sera, avec l'aide de l'Esprit-Saint, bien accueilli par plusieurs des fils d'Abraham, parce que les obstacles qui les arrêtaient jusqu'à ce jour, semblent de plus en plus disparaître, depuis qu'est tombé l'antique mur de séparation.

» Fasse donc le Ciel qu'au plus tôt ils acclament le Christ lui disant : « Hosanna au Fils de David! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! »

» Fasse le Ciel qu'ils accourent se jeter entre les bras de l'Immaculée Vierge Marie, qui, déjà leur sœur selon la chair, peut être encore leur mère selon la grâce, comme elle est la nôtre! »

Voilà le désir et l'espoir de la sainte Eglise, qui ne veut pas arracher le roseau à demi brisé, ni éteindre la mèche qui fume encore, mais n'aspire qu'à sauver avec les nations les restes de la maison d'Israël.

Quelques jours avant la présentation de cette supplique, le Pape Pie IX recevant en audience les abbés Lémann, apôtres infatigables de la conversion d'Israël, s'écriait : « Voilà les deux frères israélites, les deux prêtres qui ont beaucoup de zèle pour le salut de leur peuple. Ah! pour obtenir toutes ces signatures, vous avez dû bien marcher, bien vous fatiguer. » Les deux frères répondirent : « Oui, Très Saint-Père, nous avons bien marché; personnifiant en nous tout notre peuple, nous étions Juif errant, et

le Juif errant a terminé ses courses, en montant les escaliers de tous les Evêques du monde, réunis à Rome. A Rome nous avons fait une dernière fois le tour du monde. » Et Pie IX reprit avec tendresse : « Mes enfants, j'accepte votre *postulatum,* je le remettrai moi-même au secrétaire du Concile. Oui, il convient, oui, il est bon d'adresser aux Israélites quelques paroles d'exhortation et d'encouragement. Votre nation a dans les Ecritures des promesses certaines du retour. Si la vendange ne peut se faire tout entière, que le Ciel nous accorde au moins quelques grappes. » Puis, bénissant avec amour ces deux bons prêtres : « Vous travaillez pour votre peuple, c'est votre vocation, continuez votre sillon; vous devez faire pour lui ce qu'a fait Moïse, le délivrer. »

Un autre jour encore, le Pape Pie IX disait aux mêmes abbés Lémann qu'il affectionnait grandement : « Prions pour les israélites afin qu'ils aient part au triomphe de l'Eglise. »

XXII. — ASSOCIATION DE PRIÈRES POUR LA CONVERSION DES JUIFS.

Vers la fin de l'année 1903, un ecclésiastique du diocèse de Paris, interprète de quelques pieux fidèles, s'adressait à la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame de Sion pour communiquer le désir qu'ils avaient conçu de susciter parmi les chrétiens vivant au milieu du monde une association de prières dont l'objet serait la conversion du peuple d'Israël.

Ce désir, si conforme à l'impulsion ressentie par les deux frères Marie Théodore et Marie-Alphonse Ratisbonne, à la suite de la conversion miraculeuse du 20 janvier 1842, devait être favorablement accueilli par la Congrégation née du miracle.

On ne se hâta pas, toutefois, d'y donner suite; et, malgré des instances réitérées, du mois de décembre 1903 au mois de décembre 1904, le projet resta sans exécution.

On insista alors plus fortement pour que les âmes de bonne volonté dont le petit cercle s'était élargi pussent enfin se rencontrer et unir leurs prières par l'assistance à une messe mensuelle, dont la célébration aurait lieu à l'autel de Notre-Dame de Sion. Ce vœu, ayant reçu la sanction de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris qui plaçait la nouvelle Association sous la direction des prêtres de Notre-Dame de Sion, la messe fut fixée au 25 janvier, fête de la conversion de saint Paul.

En cette circonstance, les Associés s'unirent pour la première fois à la prière que depuis soixante ans, les Filles de Sion répètent chaque jour au moment le plus solennel du Saint-Sacrifice. C'est celle que le Sauveur lui-même, expirant sur la croix, adressait à Dieu en faveur de son peuple : « PÈRE, PARDONNEZ-LEUR, CAR ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT. »

A chacune des réunions qui ont régulièrement suivi celle du 25 janvier, cette supplication s'élève entre deux cantiques empreints d'un amour compatissant pour Israël. Elle s'exhale du cœur et des lèvres des Associés dont le nombre depuis lors n'a cessé de croître avec une rapidité merveilleuse.

Des sympathies qui semblaient n'attendre qu'une touche pour se produire s'éveillent de toutes parts.

Un mouvement de miséricordieuse charité vient à l'encontre d'une répulsion, hélas! trop longtemps motivée.

L'initiative de fervents zélateurs et de pieuses zélatrices a su conquérir de nombreux foyers d'intercession répartis sur divers points de la France, de

l'Italie et de la Palestine : religieuses franciscaines, dominicaines, capucines et clarisses, jeunes filles confiées à ces divers établissements, prêtres, chrétiens et chrétiennes vivant au milieu du monde, tous ensemble formaient à la fin de la première année un total de près de mille personnes. Ces progrès déjà consolants étaient loin de faire pressentir l'extension qui les a suivis.

Une correspondance nous montre ce courant de charité envahissant avec une impulsion communicative le Tyrol, la Bavière, l'Irlande. Des villages entiers demandent à s'inscrire à la suite de leurs pasteurs. Dans plusieurs écoles, la prière : « *Dieu de bonté* » est récitée en commun, un grand nombre de familles l'ajoutent à leur prière du matin et du soir.

Comme au temps de la venue du Rédempteur sur la terre, ce sont encore les habitants des campagnes qui se portent d'eux-mêmes à répandre la bonne nouvelle du salut dont l'aurore se lève sur Israël. Mais voilà que, simultanément du côté de la Terre-Sainte, s'ouvre un horizon non moins chargé d'espérances. C'est un Prince de l'Eglise, ce sont ses collaborateurs, ce sont ses ouailles les plus dignes qui s'engagent dans l'Association. « Plus que jamais, c'est le moment de prier pour la conversion des Juifs », déclare Mgr Piccardo en s'inscrivant le premier dans cette pacifique croisade. A Tunis, Mgr l'Archevêque en donnant son Imprimatur à la prière, daigne se placer lui-même en tête des Associés. Sa Grandeur ajoute, avec une conviction bien digne de son éminente piété, que cette inscription personnelle est toute à son avantage, puisqu'elle le fait participer aux indulgences qui s'y rattachent. Ces indulgences furent concédées par Léon XIII d'abord, à la prière : « *Dieu de bonté* » que les Prêtres et les Religieuses de Notre-

Dame de Sion redisent quotidiennement. Plus récemment, à la demande d'une Dame israélite convertie, zélatrice, zélée autant qu'infatigable et intelligente, notre très saint Père le Pape Pie X a daigné, le 22 mars 1906, accorder à l'Association de nouvelles et importantes faveurs.

Ces indulgences, en imprimant à l'œuvre un nouvel élan, ont été le point de départ d'une extension plus rapide encore, et, en moins de deux ans, ont porté à plus de 18.000 le chiffre des associés, (en janvier 1908, le chiffre des associés était de 50.000) répandus en France, en Angleterre, en Ecosse, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Tunisie, et jusqu'aux Indes anglaises et au Canada.

« La pensée de travailler pour Israël gagne tous » les cœurs », écrivait une pieuse chrétienne. Et elle ajoutait : « En ces temps troublés de discordes, de » divisions, de dissensions, qu'il est beau, qu'il est » touchant de voir se former cette ligue de prières, » cette union des âmes animées d'un seul désir, » poursuivant un même but : ramener à Dieu le peu» ple toujours cher à son Cœur. »

Il semble que de nos jours le Sauveur veuille étendre aux âmes chrétiennes la mission autrefois donnée par lui à ses disciples. « Allez avant tout » aux brebis perdues de la Maison d'Israël. »

Propager l'Association qui a pour but de réaliser cette injonction divine, c'est donc entrer dans les vues miséricordieuses de Jésus; c'est aussi faire acte d'amour et de dévouement à l'Eglise qui attend de la conversion d'Israël son plus décisif triomphe : c'est réjouir le ciel; c'est préparer au monde une ère de paix et de résurrection; c'est amasser pour soi-même des trésors de mérites.

Si le royaume des Cieux est assuré au verre d'eau de celui qui ne peut offrir davantage, que ne sera-t-il pas accordé à ceux dont la prière persévérante aura hâté le jour qui verra tomber Israël aux pieds de son Rédempteur !

PRIÈRE DES ASSOCIÉS.

(100 j. d'indulg. Léon XIII, 15 Juillet 1893).

« Dieu de bonté, Père des miséricordes, nous vous sup» plions par le Cœur Immaculé de Marie et par l'interces» sion des Patriarches et des Saints Apôtres, de jeter un » regard de compassion sur les restes d'Israël, afin qu'ils » arrivent à la connaissance de notre unique Sauveur » Jésus-Christ et qu'ils aient part aux grâces précieuses de » la Rédemption. Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce » qu'ils font ».

INDULGENCES PLÉNIÈRES A PERPÉTUITÉ.

(Concédées par N S. P. le Pape Pie X, le 22 Mars 1906.)

1° Une indulgence plénière le Jeudi-Saint à tous ceux des membres de l'Association de prières qui, confessés et communiés, réciteront l'oraison *Pro perfidis Judæis*, que l'Eglise dit le Vendredi Saint, ou bien un « Pater », un « Ave » et le *Gloria Patri*.

2° Une indulgence plénière à gagner le premier vendredi de chaque mois par les membres associés, pourvu que, dans leurs prières, Messes, Communions, ils aient l'intention de demander à Dieu la conversion des juifs, et cela sans qu'il soit besoin d'aucune formule spéciale.

Après que cette communication nous eut été faite, nous avons trouvé les renseignements suivants dans les Annales de la mission de N.-D. de Sion :

Par un bref du 24 août 1909, Sa Sainteté Pie X daigna ériger en *Archiconfrérie* l'Association de prières en faveur d'Israël.

Le siège de la nouvelle Archiconfrérie est fixé à Jérusalem, dans la basilique de l'*Ecce-Homo* qui sert de chapelle aux religieuses de Notre-Dame de Sion.

Il convenait que le siège de cette archiconfrérie fût dans la Ville Sainte où les vestiges sacrés de l'ancien et du nouveau peuple de Dieu se conservent en se corroborant; où, à la face des pèlerins du monde entier, ils témoignent, par leurs ruines mêmes, de l'authenticité des faits qu'ils rappellent; où l'accomplissement des prophéties antiques répond de la réalisation de celles qui sont à vérifier encore, notamment en ce qui concerne la conversion des restes d'Israël.

Le mouvement, parti de la France, s'étend avec une rapidité vraiment prodigieuse, et bientôt il n'est terre si lointaine où quelques âmes d'élites n'implorent pour obtenir la conversion d'Israël. Aux adhésions, tout individuelles d'abord, succèdent les longues listes de centaines, de milliers de nouveaux Associés. Dans certains pays, où la foi chrétienne est restée plus vivante, les cœurs sont tellement conquis à cet apostolat, que des paroisses entières se font inscrire.

Les adhérents viennent de toutes les classes de la société comme vinrent à l'Evangile les premiers chrétiens; ils viennent aussi des rangs de ceux qui dans l'Eglise sont « la portion choisie. » D'éminents

prélats, des prêtres, en grand nombre, des religieux et des religieuses s'offrent de participer à une œuvre dont le but est de hâter l'entrée du peuple juif au bercail et d'obtenir l'unité dans la foi catholique.

Plus de trente archevêques et évêques ont rang parmi les Associés. La prière « Dieu de bonté » est traduite en dix-huit langues, non en vue d'adhésions futures et problématiques, mais pour satisfaire aux besoins des membres déjà acquis au nouvel apostolat. En certaines contrées l'ébranlement des âmes est tel qu'il se communique à des israélites eux-mêmes; plusieurs, pour lesquels la lumière divine commence à se lever, demandent qu'on les inscrive sur les listes, désireux de prier eux aussi pour leur propre conversion.

Ces prières commencent à porter leur fruit. Il pouvait sembler d'abord aux âmes de peu de foi que le ciel restât obstinément fermé, mais voici que la grâce descend avec une telle abondance que partout des germes cachés lèvent et promettent une opulente moisson.

Ce n'est pas encore le réveil d'un peuple à la vraie foi, mais pour beaucoup d'âmes droites les voiles se déchirent; elles reconnaissent Celui que leurs pères avaient méconnu, et parmi elles plusieurs, dans la joie de la vérité conquise, aspirent à l'honneur de l'apostolat.

Les *Annales de la Mission de Notre-Dame* de Sion, signalent ces conversions en France, en Prusse, en Autriche, en Hongrie, en Pologne, en Amérique. Partout elles relèvent des faits aussi éclatants que consolants.

Citons entre autres celui d'un jeune Lyonnais, M. Loevengard « juif satanique, fou d'orgueil », comme il se désigne lui-même, converti au catholicisme et

qui vient de raconter sa conversion dans son livre intitulé La splendeur catholique, *du judaïsme à l'Eglise.* « Cette conversion, dit M. Pierre Lasserre, n'est pas une de ces farces spécieuses, comme on en a vu, mais se présente avec tous les signes de la sincérité ». « On m'avait prêté, dit-il, certains livres spirites. Ils m'intéressèrent à tel point que bientôt je voulus connaître plus à fond ces sciences attirantes et mystérieuses. C'est ainsi que je lus les hermétistes, les kabbalistes et la Rose-Croix, l'*Histoire de la magie* par Héliphas Lévi, les *Essais des sciences maudites* par Stanislas de Guaita, les *Traités de magie* de Papus. Combinant Spinoza et Nietzche avec cet occultisme, j'aboutissais à un néo-gnosticisme plein du subtilité et d'invincible orgueil... Bénie soit à jamais la Trinité adorable et gloire à vous, Vierge sainte, ô Marie Immaculée, ma sœur et ma mère! Vous n'avez point permis que le père du mensonge achève son œuvre. En grinçant les dents, devant la grâce lumineuse, il a lâché prise : Sous les rayons de la gloire divine les ténèbres vont reculer ».

« Convertir le Juif, dit-il, ailleurs, c'est résoudre la question juive. Incorporés à l'Eglise catholique romaine, les Juifs seront catholiques romains avant d'être juifs; ou plutôt ils reconnaîtront dans l'Eglise l'Israël véritable. Alors ils soutiendront et consolideront les patries chrétiennes, au lieu de les saper et de les détruire. Nous n'aurons plus de Crémieux, de Karl Marx, de Lassalle, mais seulement des Ratisbonne, des Hermann, des Libermann. Et la Franc-Maçonnerie et la Révolution se heurteront contre la milice d'Israël, cette réserve de Dieu dont parle Isaïe. »

Fiat! Fiat!

TABLE DES MATIÈRES

I. — Les Juifs 5
II. — Juifs contre Chretiens 14
III. — La loi des Juifs depuis la dispersion 22
IV. — La condition des Juifs depuis la dispersion jusqu'à nos jours et ses causes 31
V. — La conduite de l'Église à l'égard des Juifs. . . 41
VI. — Émancipation des Juifs. 56
VII. — La francisation des Juifs 58
VIII. — Rabbins, consistoires et synagogues. 71
IX. — Etat civil des Juifs. 74
X. — Le terme de l'ambition judaïque 76
XI. — Lettre de Simonini à Barruel 93
XII. — Discours-programme d'un rabbin. 100
XIII. — Ce que les Juifs sont maintenant chez nous. . 112
XIV. — Le collectivisme et l'hégémonie d'Israël . . . 122
XV. — La population juive 131
XVI. — La langue universelle 136
XVII. — La crise religieuse d'Israël 141
XVIII. — Le messianisme des nouveaux jours. 157
XIX. — Le sionisme. 173
XX. — L'entrée des Juifs dans l'Église est-elle prochaine? 189
XXI. — La question juive au Concile du Vatican. . . 193
XXII. — Association de prières pour la conversion des Juifs 195

— « Jusqu'à Jésus-Christ, les Juifs ont été, en toute vérité, « *le Peuple de Dieu* » ; en naissant de la race d'Abraham, Jésus-Christ l'a couronnée et consacrée de sa propre sainteté... Choisi par Dieu, à l'origine, pour une mission magnifique, le peuple juif du *Talmud* n'a point compris ni voulu comprendre que son élection était une grâce divine, non point un dû ; moins encore un *Contrat**.

— « Nous faisons nôtre la déclaration que M. Gougenot-des-Mousseaux a placée en tête de son livre : *Le juif, le judaïsme et la judaïsation du peuple chrétien*, pour prévenir toute fausse interprétation de sa pensée :

— « Lorsqu'une qualification spéciale ne modifiera pas notre sens, le *juif* sera pour nous non pas un rejeton quelconque de la race de Juda, mais l'homme de l'orthodoxie pharisaïque, le fidèle des sauvages et des insociables traditions du *Talmud*. Nos formelles intentions sont de ne comprendre sous le nom pur et simple de juif que *le pur sectateur du Talmud*.

— « Le Juif a, depuis longtemps, répudié la loi de Moïse comme il a repoussé l'Évangile. Mais ce n'est pas dans la Bible qu'il puise sa foi et sa loi, c'est clans le *Talmud* que l'on peut définir le code de la haine la plus violente, la plus perfide, la plus implacable. Le *Talmud* est à l'*Évangile* ce que l'enfer est au ciel, ce que Satan est à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— « Ce que l'on appelle aujourd'hui *l'antisémitisme*, c'est l'opposition aux Juifs, à leur ambition de dominer le genre humain et aux moyens qu'ils emploient pour arriver à cet empire universel (pp. 8, *sq*.).

---

* Chacun peut vérifier que l'idée d'un « contrat social » ou « originel » apparaît en philosophie politique avec la pensée protestante la plus enjuivée (le *puritanisme*) et surtout chez Spinoza. Cette idée est talmudique (NDE).

Couverture : portrait du rabbin Simon Fuks (Colmar) en 1949. S. Fuks, de l'aveu même de coreligionnaires avait été très lié à la fois aux Allemands et aux communistes durant la II^nde Guerre mondiale.

18 €

ISBN : 2-84519-586-9

9 782845 195868